

BX
4669
A7

IL

S

S

VIANNEY ÉLÉANGER
RELIEUR



Joseph-Papin Archambault, S. J.

SILHOUETTES de RETRAITANTS

PRÉFACE

de l'honorable Thibaudeau Rinfret
juge en chef du Canada



ÉDITIONS DE
L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
MONTRÉAL

DU MÊME AUTEUR

L'Oeuvre qui nous sauvera.....	20 sous
Rallions-nous.....	10 sous
Les Retraites fermées.....	25 sous
La Langue française au Canada.....	25 sous
Le Prêtre sur le champ de bataille.....	50 sous
La Question sociale et nos devoirs de catholiques.....	40 sous
Le Clergé et l'action sociale.....	40 sous
Les Syndicats catholiques.....	35 sous
Les Forteresses du catholicisme.....	75 sous
La Villa Saint-Martin.....	25 sous
Les Exercices spirituels de saint Ignace.....	30 sous
Quinze ans de retraites fermées.....	20 sous
La Villa Manrèse.....	40 sous
Le Devoir professionnel.....	50 sous
Pour persévérer.....	50 sous
Esquisses sociales.....	\$1.00
La Charte des Travailleurs.....	15 sous
La Restauration de l'ordre social.....	25 sous
Pour un catholicisme conquérant.....	50 sous
Vingt-cinq ans de retraites fermées.....	25 sous
Une croisade apostolique.....	15 sous
La Fête des saints Martyrs canadiens.....	50 sous
L'Action catholique d'après les directives pontificales.....	50 sous
Les Voyageurs catholiques.....	30 sous
Les Objectifs de l'Action catholique.....	50 sous
De Rome à Montréal.....	\$1.00

Dans la collection de l'École Sociale Populaire

(15 sous)

L'Organisation ouvrière en Hollande. — Directives sociales catholiques. — Le Syndicalisme catholique au Canada. — Les Exercices spirituels. — L'Action catholique au Canada. — L'Action catholique et les religieuses. — Notre relèvement économique. — Les religieux et l'Action catholique. — L'esprit de l'Action catholique. — Le plus grand péril. — Les sources de l'Action catholique.

(25 sous)

L'Apostolat laïque. — La Menace communiste au Canada. — Le Comité paroissial, organe de l'Action catholique. — La jeunesse et l'Action catholique. — Pour un ordre meilleur. — Pour restaurer la famille.

Dans la collection de l'Oeuvre des Tracts

(10 sous)

Les Familles au Sacré Coeur. — La Fête du Sacré Coeur. — L'Eglise et l'organisation ouvrière. — La première Semaine sociale au Canada. — Les Congrès eucharistiques. — La Villa La Broquerie. — Contre le travail du dimanche. — Le Bienheureux Bellarmin. — Nos Martyrs canadiens. — Sauvez vos enfants du cinéma corrupteur. — Le drapeau canadien-français. — Le mois du Dimanche. — Sous la menace rouge. — Les Martyrs jésuites. — Dévotion à la sainte Famille. — Le Couvre-Feu. — L'Oeuvre des Vocations.

Silhouettes de Retraitants

Joseph-Papin Archambault, S. J.

SILHOUETTES de RETRAITANTS

PRÉFACE

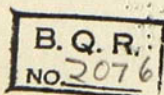
de l'honorable Thibaudeau Rinfret
juge en chef du Canada



BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SUZY

ÉDITIONS DE
L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
MONTRÉAL

Bx
4669
A7



Imprimi potest: Antonio Dragon, S. J.,
provincial, 9 décembre 1944. Nihil
obstat: Émile Gervais, S. J., 10 décem-
bre 1944. Imprimatur: † J.-C. Chau-
mont, évêque d'Arena, auxiliaire de
Montréal, 11 décembre 1944.

Préface

Sous le titre de Silhouettes de Retraitants, le R. P. Archambault, S. J., publie un volume consacré à quelques grands catholiques, presque tous européens, qui ont puisé dans les Exercices spirituels de saint Ignace leur vitalité chrétienne.

Je n'ai nullement l'intention d'empiéter sur le domaine sacerdotal en acceptant l'invitation que m'a faite l'auteur d'écrire la préface de son livre, et j'en profite pour dire quelques mots sur les bienfaits des retraites fermées; car même en faisant aussi large qu'il doit l'être le noble rôle du prêtre, tout un champ pratique et fertile reste ouvert à l'apostolat laïque.

Si j'avais à choisir une épigraphe pour mettre en tête de ce volume, j'inscrirais ce verset de saint Marc :

« Venez dans la solitude et reposez-vous un peu. »

Le repos ! Combien on le recherche, combien il est désiré dans notre vie moderne ! Avec quelle joie, à la fin d'une année laborieuse et consacrée à un travail continu et acharné, on voit poindre ces vacances d'été, où tout effort va être suspendu, où librement on va se griser

de grand soleil, d'air pur, de feuillage vert et où l'on va sentir ses forces se régénérer. Au retour, le cerveau plus clair, les idées plus nettes, on reprend la tâche quotidienne avec un redoublement d'énergie.

Le repos dans la solitude ! Loin des préoccupations journalières ; loin des soucis, des heurts, des rumeurs et des batailles du monde. On est loin de tout. Enfin on s'arrête ! On est seul. Autour de soi, tout est clos. C'est la retraite fermée. On se recueille, et dans le silence on médite et on réfléchit.

Et il est nécessaire de réfléchir. Tant de problèmes nouveaux surgissent de toutes parts. On ne peut plus demeurer satisfait des anciennes formules, non plus que des solutions traditionnelles. Elles ne suffisent plus ni pour l'individu, ni pour la société. On les a laiss   s'effriter et, graduellement, s'  loigner de leur origine    force de penser et d'agir comme si la terre seule pouvait apaiser notre soif instinctive de justice et de bonheur. Les esprits et les coeurs,   gar  s comme dans un tourbillon, se sentent pris de vertige. On cherche des palliatifs dans les nouveaux canons de l  gislation sociale. L'on tente toutes sortes d'exp  riences   conomiques. L'on ne veut pas se rendre compte que la raison profonde du grand d  sarroi mental et moral qui existe dans le monde est que l'homme et la soci  t   se sont   loign  s

de Dieu et que le siècle a oublié la nécessité des valeurs spirituelles.

Dans le silence et le recueillement de la retraite, l'homme se trouve seul, détourné des distractions du monde — seul, face à face avec les grandes vérités de l'au-delà. Et elles deviennent pour lui lumineuses et fécondes. Il s'absorbe dans la lecture de l'Évangile, il y puise l'enseignement divin apporté par le Christ à tous les hommes de bonne volonté, — la leçon éternelle de paix et de fraternité sans laquelle il est futile de vouloir diriger sa vie ou de s'appliquer à organiser la société. En s'y perfectionnant lui-même, l'homme s'y « prépare à mieux régler sa conduite vis-à-vis d'autrui » (Georges Goyau).

Suivant le mot pittoresque du professeur de droit politique à la Faculté de Caen (Louis Lefur), « la rouille de l'âme tombe ». L'âme, lourde de lassitude, se retrempe dans l'étude et la méditation. Une merveilleuse transformation s'opère en elle. Le sentiment de vide, de dégoût fait place à la tranquillité et à la joie; et on retourne dans la vie — la vie pénible et difficile avec un aspect nouveau du monde, une vision différente du rôle qui nous est échu, une plus exacte compréhension des devoirs que réclame notre époque.

J'ai fait plusieurs retraites fermées, et ce que je viens de dire est le résultat de mon expé-

rience. J'ai fait des retraites seul et j'ai pris part à des retraites collectives. À la suite de l'une d'elles, qui avait groupé des juges, des avocats et d'autres membres des carrières libérales, l'un de nous, alors rédacteur en chef du journal le Canada, de Montréal, et qui devint plus tard sénateur, fit paraître un article dont j'extrais les lignes suivantes :

« Le banc y était représenté par des magistrats de la Cour de circuit, de la Cour d'appel et de la Cour suprême du Canada; le Barreau y comptait des membres de Montréal, de Saint-Jean, de Valleyfield, de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jérôme. Beaucoup de jeunes gens s'étaient joints à des hommes d'âge mûr pour répondre à ce besoin de sereine tranquillité que l'âme, par moments, réclame impérieusement. Il n'y a là rien d'étrange ni d'extraordinaire, puisque, pour un croyant, il n'est pas possible d'éliminer Dieu de la vie. Or, ces heures de repos intellectuel et moral, d'observations et de réflexions que l'on trouve dans les retraites, remettent Dieu à sa place, dans la vie du monde et dans la vie de chaque chrétien... Nous croyons sincèrement que parmi les oeuvres sociales catholiques aucune ne peut être plus utile et plus bienfaisante que la retraite fermée. »

J'ai cité cet extrait parce qu'il est profondément vrai. « La retraite fermée fait du bien à tous ceux qui en font l'expérience loyale et

sincère. » (Louis Lefur.) C'est toute une révélation. On y goûte une première fois. On ne se lasse pas d'y retourner — on y éprouve de la satisfaction et du contentement.

Dans un monde qui se désole, c'est le foyer où se rallume la flamme de l'espérance. Et rappelons-nous la belle pensée de René Bazin dans son noble roman, le *Blé* qui lève :

« L'Espérance descend avec nous jusqu'au fond de l'abîme; nous n'avons qu'à l'appeler et ses ailes sont à nous. »

En parcourant la galerie de tableaux où le P. Archambault nous convie, l'on se convainc, ainsi qu'il le dit dans son épilogue, que « les Exercices spirituels sont vraiment la grande école de rénovation individuelle et sociale, le creuset où se forgent les apôtres et les saints ».

Il a choisi ses modèles sous tous les climats et dans toutes les vocations : un industriel français, un historien belge, un homme d'État hollandais, un professeur italien, un médecin français, un journaliste des États-Unis, un homme d'affaires chinois, un économiste canadien, un ouvrier d'Armentières et un étudiant français.

Chez tous on trouve « le souci de la personne humaine, de sa dignité, de son bien-être physique et moral ». Chacun d'eux recherche « l'union des volontés dans l'action et le combat » et se réchauffe aux foyers puissants de l'Eucharistie et des Exercices spirituels. Pour

eux, les maisons de retraites fermées deviennent des leviers « de rénovation individuelle et sociale ». Ils en reviennent « renouvelés, aguerris et militants ». Ils y ont appris l'existence de « devoirs auxquels, au fond, ils n'avaient jamais songé ».

La lecture de chacune de ces vies d'élite ne peut manquer de laisser dans l'esprit une impression profonde. On y puise des leçons d'humilité, de courage et d'énergie. Malgré soi, l'on se sentira porté à admirer et à imiter ce jeune étudiant français, Pierre Poyet, mort à vingt-six ans, et qui, en dépit de son jeune âge, sut mériter de la part de son ancien camarade, devenu professeur de philosophie au lycée de Châteauroux, ce magnifique éloge que chacun de nous envierait : « Tous, catholiques, protestants, israélites, libres-penseurs, sont devenus meilleurs après l'avoir fréquenté. »

Thibaudeau RINFRET.

Avant-propos

Ce ne sont pas toujours les livres auxquels on a d'abord songé qu'on écrit les premiers. Souvent, alors que le projet s'élabore, des circonstances surviennent qui vous imposent un autre travail. Puis l'actualité vous pousse et les publications se succèdent avant que l'ouvrage conçu longtemps avant elles ait vu le jour.

Ces Silhouettes, j'y avais pensé dès mes premières années à la Villa Saint-Martin. Désireux d'offrir aux nombreux groupes professionnels qui suivaient les Exercices spirituels des modèles tirés de leur propre milieu, j'avais lu les biographies de plusieurs grands chrétiens.

Presque tous étaient français : Albert de Mun, Philibert Vrau, Léon Harmel, Maurice de Gatellier, le docteur Boissarie, Charles Jacquier, Paul Lerolle. Or j'avais remarqué que la plupart, quel que fût leur état de vie, s'inspiraient et se retrempaient à la même source surnaturelle : les retraites fermées.

Choisir dans chaque profession un catholique de marque et retracer les grandes lignes de son existence, en la rattachant au foyer d'où émanait sa vitalité chrétienne, me parut une entreprise utile. Les exemples entraînent plus sûrement que les paroles, surtout lorsqu'ils sont tirés de milieux qui nous sont familiers. On imite volontiers son semblable.

Je désirais grouper des hommes qui fussent tous non seulement de profession, mais aussi de nationalité différente. La valeur transcendante des Exercices spirituels aurait ainsi mieux éclaté : leurs fruits de sainteté et d'apostolat ne s'avèrent-ils pas les mêmes sous les climats les plus divers ?

Ce dessein n'a pu être entièrement réalisé. Il m'aurait fallu, sur tels catholiques d'Espagne, de Hongrie, d'Allemagne, dont j'avais retenu la vie édifiante, des renseignements supplémentaires, que la difficulté des communications ne me permit pas d'obtenir. Ces dix silhouettes représentent quand même huit nationalités différentes. La France a la large part. Elle aurait pu remplir à elle seule tout un volume. J'ai dû laisser de côté d'éminents catholiques

comme *Albert de Mun*, *Léon Harmel*, le docteur *Michaux*.

Je pourrais dire la même chose du Canada. Mais ici ce n'est, je l'espère, que partie remise. Je garde, dans la tête et surtout dans le coeur, maints souvenirs de retraitsants qu'il m'a été donné de connaître, et même de diriger, durant mon séjour de quinze années à la Villa Saint-Martin et à la Villa Manrèse.

Si ce premier volume est bien accueilli, et que Dieu m'en accorde les moyens, un deuxième sera exclusivement consacré à des retraitsants canadiens.

Ces brèves esquisses, est-il besoin de le dire, n'ont aucune prétention littéraire ou psychologique. Ce ne sont pas des études de caractères. Elles ne font que résumer des biographies, complétées par quelques souvenirs personnels, afin de les mettre à la portée d'un plus grand nombre.

Faire mieux connaître ces belles figures chrétiennes et apprécier à sa juste valeur le merveilleux instrument qui les modela pour que, par son usage, nos vies égalent les leurs : tel est l'unique but de ce livre.

J.-P. A.

SILHOUETTES DE RETRAITANTS

UN INDUSTRIEL

Philibert Vrau

(1829-1905)

LA FRANCE est la terre de prédilection des retraites fermées. Après y avoir fleuri au XVII^e siècles puis dépéri durant la tourmente révolutionnaire, elle, reprirent vie avec un élan nouveau au siècle dernier.

Sous la poussée de leur grand apôtre, le P. Watrigant, S. J., des maisons de retraite s'édifièrent rapidement en différentes régions. Le Nord de la France, où résidait ce zélé religieux, fut particulièrement favorisé. C'est là, à Monveaux, près de Lille, qu'est située la plus célèbre de ces maisons, Notre-Dame-du-Haut-Mont. J'eus la bonne fortune d'y passer quelques jours en 1913.

L'édifice, vaste et bien aménagé, s'élève au milieu d'un très beau parc. Je ne cachai pas mon admiration à mes hôtes. « L'oeuvre n'a pas débuté aussi magnifiquement, me répondirent-ils. Elle n'eut longtemps pour abri qu'une modeste maison, dont nous n'étions pas même les propriétaires. Un jour on nous signifia que le bail ne serait pas renouvelé. Quelques-uns de nos amis se réunirent. Ils déci-

dèrent d'installer l'oeuvre à demeure, chez elle. Ils achetèrent ce vaste terrain et y construisirent la maison actuelle. Presque tous étaient de riches industriels. L'âme du mouvement fut un grand patron, décédé il y a quelques années, Philibert Vrau. »

Plusieurs Pères l'avaient bien connu. Chacun y alla de ses souvenirs. Le soir, retiré dans une petite cellule qu'avait peut-être habitée ce saint homme, devant laquelle certainement il passa et repassa durant ses retraites, je parcourais quelques articles de revue et surtout le beau volume que Mgr Baunard lui a consacré ¹.

De ces conversations et de cette lecture est sortie cette esquisse.

* * *

Philibert Vrau naquit à Lille, le 19 novembre 1829. Son père était un industriel dont les affaires occupaient tout le temps. Sa mère, très pieuse, n'épargna rien pour élever ses enfants chrétiennement.

Mais Philibert perdit la foi durant ses études. Il demeura plus de quatre ans éloigné des sacrements. Puis la lumière réapparut dans son esprit. Le 7 juin 1854, il avait le bonheur de revenir à la sainte Table. C'était le jour de la Pentecôte. Comme au-

1. *Philibert Vrau et les Oeuvres de Lille*. — Les citations et les dates, sauf une ou deux, sont extraites de ce volume.

trefois au Cénacle, l'Esprit-Saint descendit dans l'âme de ce jeune homme et y alluma une flamme qui ne devait jamais s'éteindre. Cinquante ans durant, Philibert Vrau se dépensera au service de Dieu et de son prochain.

Dans quelle voie cependant va s'engager l'ardent néophyte ? La voie des préceptes lui suffira-t-elle ? Ou aspirera-t-il à une existence plus austère, toute consacrée à Notre-Seigneur ?

Il entendit l'appel divin. Et il résolut de le suivre. Mais la Providence en jugea autrement. Elle le voulait sans doute apôtre dans le monde. Les circonstances obligèrent Philibert à remettre, puis à abandonner définitivement son pieux dessein.

Il s'associera donc à son père. Il deviendra industriel, comme lui, mais un industriel chrétien, c'est-à-dire foncièrement droit, juste, charitable.

Cela ne signifie pas, suivant un préjugé courant, que son entreprise sera vouée à l'insuccès, qu'elle ne connaîtra du moins ni le progrès, ni la grande prospérité. Quand le jeune apprenti entra à la maison Vrau, en 1850, c'était une modeste fabrique de fil. Vingt ans plus tard, alors qu'il en assumait la direction, à la mort de son père, elle se classait parmi les filatures les plus modernes et les plus prospères du Nord de la France.

Ces développements, la maison Vrau les devait en grande partie à l'esprit de travail et d'initiative de son nouveau chef. Il s'était imposé des études et des recherches spéciales pour améliorer la fabrication des produits et ne mettre sur le marché que des articles de première valeur. Il voulut passer d'un emploi à un autre, afin de connaître la technique de chacun et savoir quelles qualités ils exigeaient. Il entreprit même, tout en s'occupant des conditions générales de ses ouvriers, d'en former quelques-uns, surtout parmi les jeunes, sur lesquels il pourrait particulièrement compter.

Ce sens des affaires, cet esprit éveillé et progressiste n'empêchèrent pas le jeune patron de réaliser sa plus chère ambition, être d'abord, avant tout, un industriel chrétien : droit, juste, charitable.

La droiture, Philibert Vrau l'avait, peut-on dire, dans le sang. Il la tenait de son père, homme probe par excellence. Elle s'harmonisait avec son tempérament. Il en fit la première règle de sa vie professionnelle. Il n'aurait pas osé y consentir le plus petit accroc. Plutôt la ruine que le moindre acte contraire à l'honnêteté ! Et chacun devait penser et agir ainsi à l'usine. On le savait à Lille, dans toute la région et même d'un bout à l'autre de la France. Les clients de la maison Vrau pouvaient être en

sûreté. Elle ne leur vendait que ce qu'elle annonçait et le prix que ça valait.

Mais cette probité qu'il exigeait de lui-même et de ses employés, Philibert la réclamait aussi de ses concurrents. Il était même prêt, si ses intérêts le demandaient, à la revendiquer devant les tribunaux. C'est ainsi que, pour sauver une marque de commerce qui faisait la fortune de sa maison et que d'autres industriels peu scrupuleux s'appropriaient, il n'hésita pas à intenter les poursuites nécessaires.

La justice n'était pas moins chère à ce patron chrétien. En chacun de ses employés il voyait un homme, un homme doué d'une âme, chargé d'une famille. Il se devait donc de les respecter. Par conséquent, pas de besognes au-dessus de leurs forces, ni de conditions de travail dégradantes. Pas d'attitudes hautaines ni d'ordres inhumains. En tout, le souci de la personne humaine, de sa dignité, de son bien-être physique et moral.

Par conséquent aussi, un salaire raisonnable. La doctrine de l'Église sur le salaire familial n'avait pas encore été nettement formulée. Instinctivement, cependant, on comprenait, à la maison Vrau, que le foyer dépend, pour subsister, du travail et donc du salaire de son chef. On y comprenait aussi la

légitimité et l'utilité de l'association professionnelle. Patrons et ouvriers sentirent quels avantages ils retireraient à s'unir ensemble, dans un groupement corporatif, où leurs droits respectifs seraient protégés. Ils réalisèrent même que cette organisation devait, pour donner tous ses fruits, ne pas se restreindre à leur usine, mais englober toutes celles de la région engagées dans la même industrie.

C'était la corporation du Moyen Age, adaptée aux temps actuels. Projet d'autant plus remarquable qu'à cette époque le libéralisme économique régnait partout, jusque dans les sphères catholiques. Léon XIII n'avait pas encore lancé à travers le monde son vigoureux appel en faveur d'une économie vraiment chrétienne. L'exploitation des ouvriers paraissait toute naturelle. Les meilleurs patrons ne s'en faisaient aucun scrupule. Aussi peu voulurent-ils se rallier au plan conçu par la maison Vrau.

Celle-ci l'appliqua quand même dans son usine. La Corporation chrétienne de Saint-Nicolas fut établie le 11 mai 1885. Elle s'appuyait sur la loi des Syndicats professionnels, votée l'année précédente. A tous les employés elle apporta de réels avantages d'ordre économique et moral. Nombreux sont les services sociaux qui en naquirent : Caisse d'épargne,

Caisses de retraites, Oeuvre des prêts, Oeuvre d'achats à bon marché, Société de secours mutuels, Assistance maternelle, Secours à l'invalidité et à la vieillesse, Patrimoine corporatif, Habitations ouvrières.

Sans doute, qui compare cette Corporation avec nos puissantes organisations ouvrières actuelles la trouve bien faible. Son principal défaut, c'est la part trop grande d'autorité dévolue au patronat. Même les conseils d'ouvriers sont présidés par un patron. Mais il faut tenir compte des idées et des mœurs régnantes. La simple conception d'un tel organisme, où les ouvriers jouent un rôle actif, où leurs délégués siègent à côté des patrons dans le conseil général, marque un immense progrès. Son institution constitua une innovation remarquable. Les deux frères Vrau, qui en furent les initiateurs, agirent alors en précurseurs, en véritables pionniers.

Ajoutons que cette organisation, si elle satisfaisait leur sens de la justice, laissait le champ libre à leur inépuisable charité. Un patron chrétien ne se contente pas de donner à ses ouvriers ce que leur travail d'homme, de père de famille exige. Il s'intéresse à leur sort, s'associe à leurs joies comme à leurs tristesses, n'hésite pas à les secourir dans leurs embarras moraux ou financiers, bref, les con-

sidère comme des membres de sa famille et les entoure d'une affection toute paternelle.

Ici les progrès de notre siècle sauraient peu ajouter à l'oeuvre d'un Philibert Vrau. Son ardent amour de Dieu s'accompagnait d'un profond amour de son prochain. Et, si ce terme avait pour lui une extension presque illimitée, il comprenait d'abord, après ceux qui lui étaient unis par le sang, ses ouvriers de l'usine.

Hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles : il avait pour chacun de ces groupements des attentions particulières. Quelles oeuvres appropriées n'a-t-il pas créées ou suscitées pour les protéger ou leur venir en aide ! La Fondation Saint-Nicolas assurait aux hommes mariés un boni proportionné à leurs états de service; l'Oeuvre des conscrits s'occupait des jeunes appelés à l'entraînement militaire; la Sainte Fileuse récompensait les jeunes filles dont la conduite était un exemple pour tous; la fondation Saint-Jean-l'Évangéliste veillait sur les familles éprouvées par le deuil ou quelque autre malheur.

Hardiment, en 1876, M. Vrau installe dans son usine un groupe de religieuses. Ce ne sont ni des surintendantes, ni des contremaîtresses. Elles n'occuperont aucun des emplois déjà remplis par des laïcs. Elles exerceront tout simplement une oeuvre

d'assistance et de charité. Elles aideront le patron à mieux remplir ses devoirs de père envers les membres féminins de sa grande famille. Elles verront à leur instruction religieuse et même profane, à leur budget, à leur santé. Auxiliaires sociales avant la lettre.

Mais c'est surtout sur ses propres ouvriers, sur une élite, que cet industriel clairvoyant compte pour infuser à la masse un esprit chrétien et l'orienter dans le droit chemin. Il n'épargne rien pour former cette élite techniquement et moralement. Là encore il se révèle un précurseur. L'apostolat du milieu, jociste ou lociste, sorti du coeur du chanoine Cardyn et que Pie XI devait si fortement recommander dans l'encyclique *Quadragesimo anno*, Philibert Vrau en avait eu comme une révélation, dès les débuts de sa carrière, en 1871, soixante ans plus tôt.

* * *

Le patronat chrétien, tel qu'il vient de nous apparaître, n'est pas une charge honoraire et de tout repos. À plus d'un catholique, même fervent, il aurait suffi. L'âme ardente d'un Philibert Vrau ne pouvait s'en contenter. Son zèle pour la maison de Dieu étouffait entre les quatre murs d'une usine. Il aspirait à s'exercer sur un champ beaucoup plus

vaste, partout où les intérêts de la religion étaient en cause. « À quoi peut servir l'argent, écrivait-il un jour à son beau-frère, à quoi bon les affaires, si on perd de vue la seule chose utile, le seul résultat auquel il nous faut tendre : la gloire de Dieu ? »

Pour procurer cette gloire, Philibert Vrau engage toute sa vie dans les oeuvres. Les loisirs d'abord que lui laisse son industrie, puis les heures de plus en plus nombreuses qu'il lui enlève, en s'en remettant à la vigilante activité de son associé et de ses assistants, il les consacre entièrement à l'action catholique. Action si intense qu'on ne saurait la résumer en quelques pages. Force nous sera de n'en signaler que les points les plus saillants.

En premier lieu, *les Comités catholiques*. Fondés à Paris, aux jours sombres de la Commune, ces groupements, destinés à couvrir la France entière, ont un but bien défini. M. Vrau nous dit lui-même quelle était la pensée de leurs fondateurs : « S'unir pour travailler à refaire une France chrétienne; lever le drapeau de la religion et en faire le signe de ralliement de tous ceux qui voulaient contribuer au salut suprême de la patrie et de la société, par l'affirmation de la foi et l'audace de la vérité. »

Dessein trop conforme aux ardents désirs du fier chrétien de Lille pour qu'il n'adhérât pas de toutes ses forces à ce grand mouvement. Il en sera l'âme, non seulement dans sa ville mais dans toute la région. Sous sa forte impulsion, les Comités se multiplient d'arrondissement en arrondissement, puis de canton en canton. Chacun jouit de son autonomie, mais un lien solide les rattache au Bureau régional, sorte de quartier général, établi à Lille.

« Union des intelligences dans la doctrine, union des coeurs dans l'amour, union des volontés dans l'action et le combat », telle est, suivant l'expression même de leur chef, la première tâche que réalisent ces groupements. Elle s'avère d'importance.

Ainsi unis, les catholiques peuvent opposer un front commun aux attaques dont ils sont l'objet et faire triompher plus facilement leurs principes. Le Nord de la France nous en offre un exemple remarquable. Ses magnifiques institutions, ses belles oeuvres de piété, ses nombreuses familles chrétiennes, n'en doit-il pas l'éclosion et l'épanouissement, pour une très large part, aux comités catholiques ? L'union des bons dans des cadres souples mais fermes, sur le terrain social et même politique, a vaincu de puissants obstacles et réalisé d'audacieuses entreprises.

L'enseignement chrétien fut particulièrement cher à Philibert Vrau. Il comprenait que l'avenir même de son pays, pétri dans les écoles et les universités avec l'esprit de la jeunesse étudiante, en dépendait. Pour assurer cet enseignement, aucun effort, aucun sacrifice ne lui paraissent trop lourds. Il eut l'occasion de le prouver en 1878.

La loi Ferry, votée cette année-là, déclarait la guerre aux écoles catholiques. À l'appel de leur chef spirituel, les fidèles de Lille en entreprirent le sauvetage. Rude tâche, en vérité. Il fallait de l'argent, des maîtres compétents, d'actifs recruteurs, toute une organisation bien orientée et disciplinée. On se mit à l'oeuvre dans des circonstances difficiles. La municipalité n'épargnait rien pour l'emporter, jusqu'à faire refuser par son Bureau de bienfaisance d'assister les parents pauvres dont les enfants allaient aux écoles catholiques. Mais le dévouement est plus fort que le sectarisme. Au bout de dix ans la victoire était gagnée. Alors qu'au début de la lutte, en 1878, un sixième seulement des enfants fréquentaient les écoles catholiques, on en compte les deux tiers en 1888.

À qui attribuer ce résultat merveilleux ? À toute une équipe d'apôtres, mais surtout à leur vaillant animateur. Le témoignage du secrétaire de l'orga-

nisation, M. Maurice Gonnet, est décisif : « Pour que l'historien de cette oeuvre et de cette époque apprécie justement les personnes et les choses, il faut qu'il sache bien que, si le président de l'Oeuvre s'appelait Jonglez de Ligne, le trésorier Delestré, le secrétaire Gonnet, si les membres du Comité central et de la Commission permanente s'appelaient tel ou tel, tous ceux-là formaient ensemble le corps de l'oeuvre, si l'on veut. Mais l'esprit qui concevait, l'âme qui inspirait, la tête qui dirigeait, c'était uniquement M. Vrau.

« Tout ce qui s'est fait pour les écoles de Lille, pendant un quart de siècle, fut l'ouvrage de M. Vrau. Nous-mêmes étions son oeuvre. Dès qu'avec la sûreté de son coup d'oeil il avait distingué un homme de bonne volonté, il n'épargnait rien pour la formation « du sujet », multipliant ses démarches, visites, lettres, billets, prières et remerciements. C'était sans trêve ni merci, *opportune, importune*. Mais, en prenant pour lui la plus grande part du travail, il ne voulait accepter dans la direction ni fonction en vue ni titre honorifique. »

Le dévouement de M. Vrau à la cause de l'enseignement chrétien ne se restreignait pas aux écoles primaires, il l'étendit à l'enseignement supérieur.

En 1873, il lance l'idée, longuement mûrie, d'une Université catholique pour le Nord de la France. Son rapport signale les voies pratiques par lesquelles on y parviendra, entre autres l'inauguration immédiate de cours de haut enseignement, préparant aux diplômes.

Approuvé par l'épiscopat, soutenu par le clergé et l'élite des laïcs, cet important projet devient pour son promoteur la grande affaire de sa vie. Il la place au-dessus de toutes les autres, car il y voit le moyen par excellence de diffuser la vérité et d'abattre l'erreur. Aussi s'y dépense-t-il sans compter. Démarches auprès des députés à Versailles, puis à Rome auprès du Saint-Père, achat des terrains nécessaires et souscriptions pour la construction des édifices, prière surtout, prière ardente et incessante. « La prière, lit-on dans le bulletin de l'oeuvre, n'a pas été seulement demandée, elle a été — qu'on me pardonne le terme — organisée. Au commencement de chaque mois nous publions de petites feuilles à cet effet. Chacune est placée sous le patronage et l'invocation d'un des plus illustres Docteurs de l'Eglise : ç'a été hier saint Chrysostome, c'est aujourd'hui saint Ambroise, ce sera demain saint Thomas d'Aquin, nos fondateurs invisibles. Répandues à trente mille exemplaires, ces feuilles

s'en vont partout, grains de sénevé qui font germer où ils tombent la grande idée qui nous anime. »

Un des principaux bastions de l'Église de France, l'Université catholique de Lille considère à bon droit M. Vrau comme son véritable fondateur. C'est l'oeuvre, remarque Mgr Baunard, pour laquelle il a fait davantage, et dans laquelle il s'efforça de paraître personnellement le moins.

Avec son sens apostolique et son esprit réaliste, ce grand chrétien ne pouvait ignorer la puissance de la presse. Il voyait le journal pénétrer chaque jour dans les foyers, même les plus humbles, y apporter des jugements tout faits sur les hommes et les choses, y jeter des semences qui finissent presque toujours par lever. Irréligieux ou simplement neutre, le journal détruit l'enseignement donné le dimanche à l'église; il déforme, il déchristianise les esprits.

D'où la nécessité d'une presse franchement catholique. Sans cette arme, la religion est en péril. Lille, grâce encore à son incomparable apôtre, ne tarda pas à posséder un tel journal : *la Vraie France* d'abord, puis *la Croix*. Ce fut même le neveu de Philibert Vrau, Paul Féron-Vrau, qui en 1900 vint à la rescousse des Assomptionnistes et assumait la direction de la Bonne Presse de Paris, en danger de disparaître. L'encouragement et les conseils de son

oncle furent alors précieux pour le jeune directeur.

Il faudrait encore parler de l'oeuvre des églises (M. Vrau trace le plan de Lille, divisée en vingt paroisses); des écoles professionnelles, entre autres de l'Institut catholique des Arts et Métiers (ICAM), dû à ses inlassables efforts, et dont un professeur éminent de l'État disait en 1903 que c'était la plus belle oeuvre créée en ces dernières années dans la cité lilloise; des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, qui prirent sous sa présidence une remarquable expansion et auxquelles se rattache une action vraiment nationale. On le vit durant les quinze dernières années de sa vie parcourir la France et grouper peu à peu, par des liens d'une surnaturelle fraternité, les catholiques jusque-là dispersés.

* * *

Une activité aussi merveilleuse ne pouvait avoir une source purement humaine. Sans doute, elle était servie par un rare talent d'organisation, mais l'inspiration venait de plus haut. Deux foyers puissants alimentaient cette vie : l'Eucharistie et les Exercices spirituels.

Dès sa jeunesse, M. Vrau fut irrésistiblement entraîné vers Jésus-Christ, dans le sacrement de l'autel. A peine converti, l'Adoration nocturne, qu'il a connue

au cours de ses voyages, l'attire. Il entreprend de l'établir à Lille. Les échecs multipliés ne le rebutent pas. Quand enfin il réussit, elle devient son oeuvre de prédilection. Il consent à en accepter la présidence, exception presque unique à sa manière d'agir. Et il exerce effectivement sa charge, c'est-à-dire que l'oeuvre occupe constamment sa pensée et son activité.

La présence réelle de son divin Maître, en état de victime, méconnu, outragé même par un si grand nombre, voilà l'aimant puissant dont ce pieux laïc subit si profondément l'action. « Quel est donc, s'exclamait-il dans un de ses rapports, le mystérieux attrait qui attire tant d'âmes au pied du Tabernacle et qui les fait s'arracher aux douceurs de leur foyer, pour aller chercher le bien suprême, mille fois plus aimable que tous les biens de la terre ? »

Et il répondait : « C'est un acte de foi : la foi en la présence de Celui qui est là, aussi réellement qu'il était autrefois dans ce monde, et qui y reste pour nous y sanctifier, élever et, en quelque sorte, déifier. Comment n'irions-nous pas à lui de toute l'impétuosité de notre coeur ?

« C'est un acte de pénitence : il faut en avoir l'esprit et le courage pour sacrifier son sommeil, fouler aux pieds la mollesse, et venir montrer à ce

siècle étonné que les chrétiens de nos jours ne sont pas dégénérés de leurs pères.

« C'est un acte d'amour : nous voulons montrer à Notre-Seigneur que nous l'aimons plus que nous-mêmes, et nous donnons aux hommes un sujet d'émulation à qui l'aimera mieux et le fera mieux aimer, par l'exemple d'un surcroît de charité qui les dépasse. »

Que ne ferait le zélé président pour grossir le nombre de ses adorateurs, pour en établir un groupe dans chaque paroisse ? Il y voit le salut de la société. A son futur beau-frère, il écrit : « De cette source, vont jaillir pour toutes les oeuvres de Lille de nouvelles grâces d'En-Haut. » Et dans une lettre au président général, M. de Benque : « Il semble que les oeuvres d'amour envers le Saint Sacrement soient destinées à ramener le règne de la religion sur la terre. »

On comprend que M. Vrau ait accueilli avec une grande joie l'idée des congrès eucharistiques internationaux, conçue par une pieuse personne, Mlle Tamisier, en 1879, et confiée alors à Mgr de Ségur. Comme s'il avait prévu ce projet triomphal, il terminait son rapport présidentiel pour l'année 1877 par ces ardentes paroles : « Nos espérances : elles sont grandes, elles sont immenses ! Oui, nous ne

pouvons vous le cacher : ce qui s'est produit n'est que le prélude de ce qui se prépare en l'honneur de la Sainte Eucharistie. Il me semble impossible que Dieu ne soit pas bientôt mieux connu, mieux aimé, mieux adoré, et qu'il ne redevienne pas le Roi des coeurs et des volontés, en même temps qu'il redeviendra le Roi des intelligences. »

C'est à Lille que se tient, en 1881, le premier congrès eucharistique international, véritable triomphe à Jésus-Hostie. M. Vrau en fut, comme pour tant d'autres oeuvres, l'animateur dévoué et invisible. Nommé alors membre du Comité permanent, il y poursuivit le même rôle aussi effacé et non moins efficace. On le vit successivement à Avignon (1882), Liège (1883), Fribourg (1885), Toulouse (1886), Paris (1888), Anvers (1890), Jérusalem (1893), Reims (1894), Paray-le-Monial (1897), Bruxelles (1898), Lourdes (1899), Angers (1901), Namur (1902), Angoulême (1904). La maladie, qui devait l'emporter cette année même, l'empêcha d'aller en 1905 à Rome où il avait causé avec le Pape, l'année précédente, du grand événement.

Il se rendait habituellement dans ces villes quelques mois avant le congrès, afin de voir aux derniers préparatifs, puis il y revenait pour prendre part aux pieuses assises. On le rencontrait surtout dans les

commissions où son esprit surnaturel et sa grande humilité étaient vivement appréciés. Quant aux grandes manifestations, si elles ne le laissaient pas insensible, car les hommages rendus à l'Eucharistie le comblaient de joie, il préférait s'y tenir dans l'ombre, avec la foule des fidèles.

Ce n'est pas d'ailleurs au sein de ces assemblées que son âme goûtait intimement l'union avec Notre-Seigneur et y puisait sa remarquable vitalité. Chaque matin la communion mettait Jésus dans son cœur. Il s'entretenait avec lui toute la journée. L'Adoration nocturne le ramenait chaque soir au pied de l'autel. Quand il n'allait pas à l'église avec ses compagnons, c'est dans sa petite chapelle domestique qu'il rendait visite à son divin Ami.

Plus grande encore était sa joie lorsque, chaque année, une retraite de plusieurs jours lui permettait d'en passer la plus grande partie auprès du tabernacle. Ces pieux exercices tiennent une place importante dans la vie de Philibert Vrau. Ils furent certainement une des principales sources de son catholicisme généreux et militant.

Quand adopta-t-il cette forte discipline ? Dès sa conversion, semble-t-il. À cette époque l'oeuvre des retraites fermées n'avait pas encore été restaurée en France. Aucune maison n'existait pour recevoir

les retraitants. Mais le fervent chrétien se rendait à la résidence des Jésuites à Lille et s'y livrait aux exercices sous la direction de son directeur spirituel, le P. Coeurdacier. Il se joignit au premier groupe qui s'y réunit en 1881 et décida la fondation de l'oeuvre.

Le Château Blanc s'ouvrit l'année suivante. M. Vrau en devint un hôte régulier. On rapporte qu'à un religieux qui lui offrait alors quelques ouvrages de piété, il répondit : « Depuis près de vingt ans, je fais ma retraite en suivant les Exercices de saint Ignace dans les commentaires de Manrèse, cela me suffit. »

Nommé en 1886 président du Conseil central de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, il voulut préluder à sa charge par une retraite spéciale. Elle dura plusieurs jours. Il en profita pour relire et méditer le Manuel qui contient les règlements de la Société. Avec quelle pénétrante conviction il en expliquait ensuite les devoirs ! Comme surtout il savait s'en inspirer pour sa propre gouverne !

Le profit qu'il tirait de ces exercices, M. Vrau souhaitait que tous les membres de la Société en fussent personnellement les bénéficiaires. Ses visites le leur rappelaient. L'envoi aussi à chacun d'eux du programme annuel des retraites. Il obtint même

qu'un religieux visitât les conférences pour organiser des groupes particuliers.

Ce zèle, il le déployait également auprès de ses ouvriers. Combien, se disait-il, ces hommes simples goûteront cette cure de recueillement, de réflexion et de prière ! quels bienfaits surtout ils en retireront ! Discrètement, pour ne pas forcer leur volonté, mais généreusement, il les invite et les aide à en profiter. Il leur accorde avec joie les congés nécessaires. Même les frais, si c'est nécessaire, sont à sa charge. Il va jusqu'à les accompagner et faire les exercices avec eux. Un ouvrier à qui on demandait ce qui l'avait le plus frappé durant son séjour au Château Blanc répondit : « La présence de M. Vrau parmi nous, sa piété, sa bonté ! On l'aurait pris pour un des nôtres ! »

Mais ces exercices organisés par ses soins, et où il devait rester en contact avec les retraitants, ne répondaient qu'à demi aux besoins de son âme. Il se mit bientôt au régime annuel de deux retraites, l'une pour les oeuvres, comme il disait, l'autre pour lui seul, pour se purifier et se retremper à fond.

Comme il profitait de cette solitude bénie ! Un de ses directeurs, le P. d'Aubigny, a écrit : « Pendant ses retraites, M. Vrau gardait un silence absolu, et se retirait durant les récréations à la chapelle ou

dans sa cellule. Si parfois, dans le silence de la nuit, on percevait le bruit de quelques pas discrets se dirigeant vers la tribune de l'oratoire, c'était M. Vrau qui allait se prosterner devant le Dieu de l'Eucharistie. Rien n'édifiait les retraitants comme de l'entendre, avec un intraduisible accent de foi et d'humilité, réciter les prières du matin et du soir. On eût dit qu'il parlait à une personne présente devant lui. »

En 1888, le propriétaire du Château Blanc avertit les Pères qu'il devra reprendre bientôt sa maison. Dur coup pour l'oeuvre. Résistera-t-elle à cette épreuve inattendue ? Cela dépend de ses amis. Heureusement ils sont là, M. Philibert Vrau en tête. Il profite du Congrès catholique de Lille pour réunir chez lui plusieurs personnes importantes. On examine la situation. On délibère. Et quand la réunion se termine, une société civile est sur pied qui doit acheter sans tarder un vaste terrain et y construire une maison appropriée.

Notre-Dame-du-Haut-Mont était fondée. Elle le devait pour une large part à M. Vrau, à sa grande générosité non moins qu'à son esprit d'entreprise.

Ouverte en 1890, la nouvelle maison inaugure une ère de progrès pour les retraites fermées dans le Nord de la France. Industriels, ouvriers, hommes

d'oeuvres, agriculteurs, jeunes gens, soldats s'y succèdent par groupes nombreux. Des associations s'y fondent, des initiatives importantes y naissent. C'est un foyer de rénovation individuelle et sociale. En 1908, lors des fêtes jubilaires de l'oeuvre, on comptait, depuis ses débuts en 1882 : 30,229 retraitants, dont 2,018 instituteurs, 2,073 prêtres et religieux, 3,108 étudiants, 3,267 employés, 9,276 ouvriers, 10,487 messieurs et jeunes gens. Et au cinquante-naire, en 1931, le nombre s'élevait à 50,000, bien que cinq autres maisons de retraites eussent été fondées dans la région.

* * *

La mort est l'écho de la vie. Le 16 mai 1905, celui qu'on appelait déjà « le saint homme de Lille » expirait à l'âge de soixante-seize ans, après un mois de maladie. Sur une simple feuille de papier, intitulée : *Mon testament*, on trouva ces lignes écrites de sa main : « Je remercie Dieu de m'avoir permis de le connaître et de l'aimer. Je lui rends grâce de tous ses bienfaits.

« Je meurs dans son amour, et j'espère le bénir et le louer éternellement.

« Je le prie pour tous ceux qui sont sur la terre, et pour tous ceux qui y paraîtront jusqu'à la fin des siècles.

« Que la sainte Église s'étende par tout l'univers, que le règne de Jésus-Christ arrive. Amen ! Amen ! »

Tout l'homme est là. Le grand chrétien humble, mortifié, ne vivant que pour Dieu; l'apôtre au zèle inlassable, qui dans son milieu industriel et régional d'abord, puis par toute la France qu'il visite de ville en ville, et enfin à travers l'Europe entière où l'attire l'amour de l'Eucharistie, dépensa littéralement sa vie à étendre le règne de son divin Maître.

UN HISTORIEN

Godefroy Kurth

(1847-1916)

LE 4 SEPTEMBRE 1913. La grande cour intérieure du collège des Jésuites, à Namur. Quatre mille hommes se pressent autour d'une vaste estrade où préside l'évêque du diocèse, Mgr Heylen, entouré de sommités politiques et sociales. C'est la clôture du congrès général de l'*Oeuvre de la défense et de la préservation de la foi*.

Un vieillard de haute stature a la parole. Il s'exprime d'un ton calme, mais énergique. Attachante leçon d'histoire. L'orateur expose le rôle de la Belgique dans la défense de la religion. Une vibrante profession de foi termine son discours. Les auditeurs qui l'ont écouté avec un intérêt soutenu lui font une ovation.

J'avais le plaisir d'entendre ce soir-là un des grands historiens de notre époque. Et en même temps un fier catholique : Godefroy Kurth.



Historien chrétien, tels sont bien les mots qui caractérisent le mieux ce Belge éminent. Non content de nourrir durant toute sa vie un profond attachement à l'Église, à sa doctrine et à ses chefs, il mit sa profession même au service de sa foi, il l'exerça pour la plus grande gloire de Dieu.

Pourvu de dons intellectuels remarquables : intelligence vive, imagination brillante, sens critique averti, doué d'une grande puissance de travail, d'un flair psychologique pénétrant, Kurth possédait les qualités qui font les historiens. Une forte éducation scientifique complétera ces dons en l'initiant aux méthodes et aux disciplines du métier.

Ainsi armé, il entre sans hésiter dans le champ de l'histoire. Il sait où il va. Ses études lui ont fait saisir l'événement capital de l'humanité : le gouvernement suprême du monde par la Providence. Mettre en relief cette action, telle qu'exercée par l'Église et, dans l'Église, par la Papauté, sera son grand objectif.

« Kurth, remarque le professeur Cauchie, envisage du point de vue de la raison et de la foi l'histoire des peuples modernes et surtout du peuple franc, qu'il aime passionnément, il recherche quels ont été à l'égard de ces peuples et de son Église les desseins de Dieu et comment l'Église et ces

peuples ont concouru à la réalisation du plan divin. De là une succession de brillants tableaux et de considérations élevées. L'Église est immuable dans ses dogmes et sa morale, mais elle a une merveilleuse puissance d'adaptation aux contingences nouvelles, pour réaliser, à travers tous les changements, son éternelle mission. C'est l'idée fondamentale de *l'Église aux tournants de l'histoire*, mais elle se retrouve dans tous ses grands ouvrages de synthèse, particulièrement dans le chef-d'oeuvre de l'auteur, *Clovis*, aussi bien que dans son excellent ouvrage de 1886, *les Origines de la Civilisation moderne*, et dans ses belles *Vies* de sainte Clotilde et de saint Boniface ¹. »

Ce que l'historien s'attache surtout à montrer, c'est la fécondité sociale du christianisme. « Voilà quatorze siècles, écrit-il, que le principe civilisateur, incarné dans la société européenne, ne cesse de la façonner à l'image de la société éternelle qu'elle porte dans son sein. Et qu'en a-t-il fait ? La plus grande, la plus belle, la plus heureuse de toutes les sociétés humaines. Nier ce caractère de la civilisation moderne, ce serait nier l'évidence. Refuser d'en faire honneur au principe chrétien, ce serait un véritable aveuglement.

1. Alfred Cauchie, *Godefroy Kurth*, page 25.

« Qu'on trace sur une mappemonde les frontières de la civilisation : on s'apercevra qu'on a tracé celles du christianisme. Qu'on scrute les couches superposées, pour voir jusqu'à quelle profondeur a pénétré le travail de l'esprit civilisateur, et l'on pourra constater qu'il s'arrête à la limite précise atteinte par l'esprit chrétien. En un mot, civilisation et christianisme sont deux termes équivalents ¹. »

Cette idée maîtresse, on la retrouve sous une forme ou sous une autre dans toutes les oeuvres de Kurth. Il met en lumière, quel que soit le sujet qu'il aborde, la fécondité de l'action civilisatrice de l'Église. Ici c'est la Papauté, rayonnant à travers les âges; là les évêques : leur rôle, par exemple, dans la formation de la France moderne; ailleurs les moines : saint Martin, saint Boniface, les Jésuites au Paraguay; ou encore la femme chrétienne : sainte Clotilde, sainte Geneviève, et ces légions croissantes de religieuses vouées à toutes les oeuvres : charité, enseignement, missions. Il exalte aussi les fruits de sainteté éclos sous l'action des sacrements, la solidarité des membres dans le corps mystique du Christ, les chefs-d'oeuvre intellectuels et artistiques jaillis du christianisme ².

1. *Les Origines de la Civilisation moderne.*

2. Cauchie, *op. cit.*, p. 64.

En 1908, huit ans avant sa mort, une liste des publications du grand historien contenait plus de cinq cents titres. Et ses dernières années, que la guerre rendit solitaires, furent les plus fécondes. On a dû renoncer à inventorier ce « labeur de plusieurs bénédictins ».

Autour de la chaire du professeur se presse un auditoire d'élite qu'il enthousiasme. « À grandes enjambées, observe un de ses élèves, il va et vient dans sa chaire, traçant le grand tableau de cette guerre colossale de deux civilisations, celle du Christ et celle de Mahomet. Il taille en pleine histoire l'épopée de tous les croisés, soldats et missionnaires. Son bras nerveux a des gestes qui martèleraient des cuirasses, sa voix rocailleuse et tudesque a des accents d'indignation pour flétrir le mal, des cris d'émotion auxquels on ne se trompe pas... Si prenante est la voix du professeur, si sûr le jugement de l'historien, si profondément vraie l'éloquence de l'orateur, si inspirée la belle figure à barbe blanche, à cheveux blancs, dont les yeux lancent des éclairs et des caresses, que souvent les applaudissements jaillissent spontanés, enthousiastes ¹. »

Plus considérable encore est l'influence de l'écrivain. Ses livres pénètrent partout. La haute autorité

1. Karl Hanquet, *Pages de gloire*, 1922.

dont il jouit leur donne crédit. Il façonne peu à peu la mentalité de ses compatriotes. Il éclaire et trempe leur foi. Il les attache davantage à l'Église.

A leur pays aussi. Kurth aimait sa petite patrie d'un amour profond. Sa plume d'historien s'emploiera volontiers à rappeler ses gloires et à faire valoir ses droits. « Grand patriote autant que grand chrétien, témoigne Cauchie, Kurth a de l'histoire non seulement une conception chrétienne, mais aussi une conception nationaliste. » C'est dans cet esprit que sont conçus ses *Manuels de l'histoire de la Belgique* destinés à l'enseignement primaire et secondaire, et ses autres ouvrages.

* * *

Un chrétien de cette trempe ne pouvait rester indifférent aux événements qui se passaient autour de lui et où se trouvait engagée la gloire de Dieu. La Belgique est une terre d'initiatives et de luttes. Même s'il avait voulu demeurer à l'écart, ses amis auraient fait pression pour qu'il leur apportât l'appui de sa haute personnalité. Mais son tempérament ardent ne lui permettait ni l'indifférence, ni l'inaction.

Kurth participe aux grandes manifestations catholiques, qu'il s'agisse de glorifier l'Eucharistie ou de défendre les droits de l'Église. Il intervient en

faveur des peuples opprimés : la Pologne, l'Irlande, le Transvaal. Il descend dans l'arène publique, lors de la guerre scolaire, et lutte vaillamment, sous les insultes et même les coups, pour les écoles religieuses attaquées.

On voit même cet historien de race prendre parti dans le grave conflit qui met aux prises, au sein du parti catholique, le groupe conservateur et le groupe démocratique. « La misère imméritée » des masses, guettées par le socialisme, l'amène à s'élever vivement contre le libéralisme économique auquel un trop grand nombre restaient attachés et à préconiser un programme social hardi où il place au premier rang « la réorganisation des forces du travail au moyen de corporations appropriées aux besoins de la société moderne ¹ ».

Sous ces activités extérieures que nous résumons brièvement se cachait une vie intérieure intense. L'évêque de Namur, Mgr Heylen, a tracé de son diocésain un portrait qui lève le voile sur cet aspect moins connu de son existence.

Fidèle aux moindres devoirs de la vie chrétienne, il était plein de respect pour les autorités ecclésiastiques et fortement attaché aux traditions catholiques de son pays.

1. Cauchie, *loc. cit.*

Non qu'il s'enfermât dans une routine desséchante. La restauration liturgique trouva en ce pieux paroissien un véritable pionnier. Il ne concevait pas la messe sans son missel. Ni le dimanche sans les vêpres. C'est à lui qu'on doit l'usage, en Belgique, d'écouter debout la lecture de l'Évangile avant le prône dominical.

Cette ferveur religieuse, M. Kurth n'en dissimulait pas les élans. « Autant, remarque son évêque, il entretenait sa connaissance de la religion dans la méditation assidue des Saintes Lettres, des Livres liturgiques et de l'*Imitation*, autant il aimait à faire part aux gens du monde de sa science des choses de Dieu, en traitant devant eux des sujets de piété et de spiritualité. »

On se rappela longtemps, en plusieurs institutions, ses émouvantes causeries sur la sainte Vierge ou sur l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il se dévouait aussi aux oeuvres. Parmi les plus beaux titres dont il se glorifia, celui de président de la conférence Saint-Vincent-de-Paul de sa paroisse occupait une place de choix.

Comme tous les grands chrétiens, Godefroy Kurth alimentait et fortifiait sa foi auprès du tabernacle. Ceux qui ont vécu dans son intimité nous le montrent profondément respectueux à l'église, pé-

nétré de la présence divine. Ses communions, mensuelles à l'époque de sa jeunesse, deviennent de plus en plus fréquentes, puis quotidiennes.

Les congrès eucharistiques le remplissent de joie et de fierté. Il compte parmi leurs orateurs les plus émouvants. Namur n'a pas oublié son discours, en 1902, à la fois si simple et si éloquent, où passa toute son âme.

Quels accents il trouve pour louer l'hostie divine : « Nous le proclamons bien haut : c'est l'Eucharistie qui est la source de toute notre vie surnaturelle, l'éternelle fontaine de Jouvence où se rajeunit notre âme, et où ce que nous sommes de mortel se revêt d'immortalité. Oui, toute la somme des énergies morales et des vigueurs surhumaines qui constituent une civilisation catholique, c'est dans l'Eucharistie qu'elle a sa source, c'est dans l'Eucharistie qu'elle se retrempe et se renouvelle.

« Nous en sommes tous témoins : nous apportons au banquet eucharistique des âmes énervées et affaiblies : nous en revenons avec des volontés plus fermes et plus droites, avec des coeurs épurés et brûlants de la sainte passion du bien, avec une force d'action et de dévouement centuplés ; nous en revenons réconciliés avec nous-mêmes et avec nos semblables, et nous versons dans la civilisation de

notre patrie des trésors de résolutions généreuses et de nobles sacrifices, semblables à ces milliers de sources humbles et murmurantes dont les innombrables apports constituent le volume puissant des grands fleuves, et rétablissent sans cesse la pureté de leurs coeurs souillés par les détrituts de sociétés malades ¹. »

* * *

Il semble que Godefroy Kurth ne soit venu aux Exercices spirituels qu'à la fin de sa vie. Peut-être les faisait-il comme Philibert Vrau, seul, chez lui, ou dans la solitude de quelque maison religieuse ?

Mais ce n'est qu'en 1905 que son nom apparaît sur la liste d'un groupe de retraitants. L'oeuvre des retraites fermées était alors très florissante en Belgique. Établie quinze ans plus tôt, à l'instigation d'un patron français, elle comptait six maisons destinées surtout aux ouvriers. Le noviciat de Tronchiennes recevait toutefois, depuis plus de quarante ans, des hommes des classes dirigeantes, auxquels le saint P. Petit faisait faire les exercices. On ne pouvait cependant les accueillir qu'à des périodes espacées et en nombre restreint.

Les autres maisons, heureusement, étaient ouvertes à coeur d'année et pour des groupes nom-

1. Cité par Alfred Cauchie, *Godefroy Kurth*, p. 132.

breux. Elles regorgeaient d'hôtes. Ils en revenaient renouvelés, aguerris, militants. Les oeuvres professionnelles et sociales en bénéficièrent largement. Le parti catholique belge leur doit pour une bonne part ses grandes victoires. Le pays lui-même ne jouirait pas de l'ordre et de la prospérité qu'il a réussi à maintenir, à travers de si durs assauts, sans ces forteresses morales dressées aux points stratégiques de son territoire.

C'est à la maison d'Ârlon, dans le Luxembourg, son pays d'origine, que nous trouvons Godefroy Kurth, au début du mois d'août 1905. Il s'est joint à un groupe de chrétiens d'élite qui revient chaque année à la même date. Le directeur de la retraite est le P. Hénusse, prédicateur de renom. Il a raconté lui-même cette première rencontre et celles qui suivirent. Car le grand historien était encore là en 1906, puis en 1912 et en 1913. Seule la guerre de 1914-1918 l'obligea d'interrompre cette pratique annuelle.

Nul doute que de 1907 à 1912, Kurth fit les exercices soit privément, soit à une autre maison, à Rome peut-être où il fut nommé directeur de l'Institut historique belge, le 31 décembre 1906. Il était trop attaché à cette forte discipline, il en sentait trop bien les effets salutaires pour s'en priver délibérément.

L'idée de la mort le hantait à cette époque. Au vrai, comme il l'écrit lui-même dans ses notes de retraites, il y avait pensé chaque jour de sa vie. Mais à la lumière des enseignements divins l'échéance finale lui apparaissait comme prochaine et décisive. Il fallait agir en conséquence, travailler pour l'éternité. Il adopta alors la pratique de porter constamment sur lui un feuillet où étaient écrits ces mots : *Godefride, esto paratus. Hodie enim morieris.* (Godefroy, tiens-toi prêt. C'est aujourd'hui que tu mourras.)

Presque septuagénaire en 1913, le pieux retraitant se plia avec une exactitude rigoureuse aux moindres articles du règlement. Ses compagnons en étaient tout édifiés. « Il suffisait, a écrit le P. Hénusse, de voir prier ce fier chrétien pour se rendre compte que son activité religieuse avait ses racines dans un amour conscient du Sauveur. On se rappelle encore à Arlon la manière dont il présida, dans une de ces retraites, à l'exercice quotidien du chemin de la croix. Cet exercice se fait en commun, et, ordinairement, c'est un des retraitants à qui l'on demande de lire à haute voix le pieux commentaire des stations douloureuses. M. Kurth s'en acquitta, cette année-là, d'une manière émouvante. Très grave, avec dans l'allure une sorte de lassitude sacrée,

dans la voix un accent de tristesse voilée, il tirait de ce texte devenu presque banal, des effets d'ondation et d'émotion étranges. Évidemment, cet homme revivait là le mystère de la marche au Calvaire et de la mort du Seigneur.

« Des jeunes gens — et non pas un seulement — qui suivaient la même retraite me confiaient que la seule présence de M. Kurth affermissait leur foi et rendait plus fructueux, pour eux, ces jours de solitude spirituelle ¹. »

Sur un calepin qui ne le quittait jamais, on trouva ces notes prises durant sa dernière retraite :

I

Ad quid venisti ?

Porro unum est necessarium.

Et tout le reste est vanité

Praeter amare Deum et illi soli servire.

Dire cela n'est rien. Le croire, c'est peu. Le tout est de réaliser dans sa vie entière cette vérité à laquelle on croit.

Pour cela comment faire ?

L'avoir toujours présente, et lui consacrer chaque jour ne fût-ce que quelques minutes de méditation spéciale, de préférence au commencement de la journée.

A partir d'aujourd'hui, je décide de le faire, ô mon Dieu !

1. *Revue latine*, octobre 1921, p. 848.

J'entrerais dans chaque journée armé contre les tentations de la vanité de ce monde, contre ses joies et contre ses tristesses. Je n'aurai plus l'oeil fixé que sur vous seul.

II

Arracher l'oeil qui scandalise.

L'oserai-je ?

Je me pose cette question en tremblant, parce que j'ai peur de la réponse.

Si je ne l'arrache pas, je suis perdu pour la vie éternelle. Il faut donc que je dise sans hésiter : « Je l'arracherai. » Eh bien, je le dis.

Ayez pitié de moi, mon Dieu, au moment où, misérable pécheur que je suis, je prends ce redoutable engagement.

Je vous offre, mon Dieu, l'antique idole avec laquelle je vous ai fait toujours partager mon coeur.

La voilà : je la brise, je la foule aux pieds. Mon coeur n'appartiendra qu'à vous seul.

Malheur à moi, si je mens à cette promesse !

Heureux si, quand je paraîtrai devant vous, je puis me rendre le témoignage que j'ai tenu mon engagement.

Ayez donc pitié de moi, mon Dieu ! Venez au secours de ma faiblesse !

1^{er} août 1913.

III

Memento mori !

J'y ai pensé tous les jours de ma vie, mais comme à un simple sujet d'émotions diverses.

Il faut y penser comme à la chose urgente, prochaine, décisive.

Ce sera demain ou aujourd'hui, et j'entrerai dans l'éternité tel que me voilà, et je serai jugé selon ce que je vaux maintenant.

Donc, *sursum corda* ! Hâtons-nous d'être bon et restons-le, remettons notre âme dès maintenant dans les mains de la Miséricorde divine.

La voilà, mon Dieu ! Elle est nue, chétive et souillée; ayez-en pitié !

IV

Être sans péché, c'est la vraie joie de vivre; c'est la seule que nous puissions créer en nous et que nous puissions garder.

Les autres sont passagères, trompeuses, mal-saines; elle est durable, sincère et pure.

Éviter le péché et conquérir le bonheur, c'est une seule et même chose.

Si je décide qu'à partir d'aujourd'hui je serai un homme heureux sur la terre, cela veut dire que désormais je ne pécherai plus.

2 août 1913.

* * *

Né à Arlon, le 11 mai 1847, Godefroy Kurth s'éteignit le 3 janvier 1916, entouré des soins de sa chère épouse et muni des consolations de l'Église, dans sa maison de campagne d'Assche, près de Bruxelles, où l'occupation allemande l'avait surpris et bloqué.

Il eut l'immense joie de recevoir, quelques heures avant sa mort, la visite de son grand ami, l'illustre

cardinal Mercier. La rencontre fut émouvante. « Vous avez été le champion du Christ et de son Église, lui dit Son Éminence, le Christ rendra de vous témoignage devant son Père.

— Oh oui, je le crois, reprit le mourant. J'ai aimé l'Église, je l'aime. »

Et tandis que le cardinal l'embrassait, il saisit sa croix pectorale, la baisa avec respect, puis, s'inclinant respectueusement, demanda à son chef une dernière bénédiction.

Dans l'allocution qu'il prononça lors de la translation des restes du grand chrétien à son pays d'Arlon et où il racontait cette entrevue, le cardinal Mercier porta sur Godefroy Kurth ce jugement qui restera :

« Pour tous, il est un maître : un maître pour les travailleurs de la pensée, car il fut toujours le serviteur loyal et désintéressé de la vérité.

« Un maître pour les travailleurs manuels, car, aux dépens de sa liberté et, parfois, de sa popularité, il fut pour eux un frère, un soutien, un défenseur.

« Un maître pour la jeunesse et pour ceux qui se font ses éducateurs : car il fut un chef d'école, entraîneur d'hommes, directeur de laboratoire et, pour tous, un type de beauté morale.

« Un maître de patriotisme pour nos deux peuples qu'il invite si ardemment à la fraternité.

« Un maître de vertus chrétiennes : car il les a pratiquées toutes, à un degré éminent, les vertus essentielles à la sainteté : la foi au Christ, à son Évangile, l'espérance dans les choses éternelles, l'amour de Dieu, l'amour du prochain; les vertus fondamentales de l'ordre moral, dignité de la vie, force de caractère, respect de la justice, culte d'une sagesse supérieure aux calculs vulgaires d'une prudence purement humaine.

« Que manquerait-il donc à cette personnalité supérieure pour mériter l'auréole de la sainteté ? »

Peu d'hommes ont reçu d'une si haute autorité un témoignage d'une telle valeur.

UN HOMME D'ÉTAT

Robert Regout

(1863-1913)

LA HOLLANDE n'est pas beaucoup plus éloignée du Canada que la France et la Belgique. Comme nous la connaissons moins, toutefois, que ces deux pays. Nous ignorons presque tout de son mouvement social et politique. Nous ne soupçonnons même pas les luttes intenses qu'ont livrées les catholiques dans cette nation protestante et les magnifiques victoires qu'ils ont remportées.

Que de leçons, cependant, il y aurait à tirer pour nous de ce petit peuple où, sinon deux races, comme au Canada, du moins deux groupes religieux distincts se coudoient, se heurtent parfois, s'entendent plus souvent et parviennent ainsi à préserver leur pays des ravages du socialisme et du matérialisme.

Quelles oeuvres admirables il offre aussi à notre attention, oeuvres franchement catholiques qui entourent l'Église comme d'un rempart, protègent la

foi de ses membres, s'intéressent aux bonnes moeurs et au bien-être des travailleurs.

En 1855, la presse catholique ne comptait, en Hollande, qu'un seul organe. Cinquante ans plus tard, à la mort du docteur Schaepman qui en fut l'ardent propagandiste, elle comprenait treize quotidiens, vingt-neuf bimensuels, soixante-sept hebdomadaires et quarante-trois périodiques. En 1938, avant la guerre, ce nombre avait considérablement augmenté.

Intégralement fidèles aux directives du Saint-Siège, les ouvriers catholiques hollandais se sont groupés entre eux dans des unions confessionnelles. Avec quelle conviction conquérante un de leurs chefs, M. P.-J.-S. Serrarens, aujourd'hui sénateur, exposait, dans une tournée au Canada, en 1919, le fonctionnement de ce syndicalisme catholique en pays protestant et montrait ses nombreux avantages.

L'oeuvre des retraites fermées mérite aussi notre admiration. La première maison, Manrèse, située à Venloo, ne date que de 1908. Dès la première année, elle recevait 1,114 retraitants. J'y fis un bref séjour en 1914. Son supérieur m'annonça la construction d'une nouvelle maison à Vught et les magnifiques développements qu'il prévoyait.

Il ne se trompait pas. A la semaine des Exercices tenue à Versailles en 1929, le P. Cramer, S. J.,

donnait les renseignements suivants. Quinze maisons de retraites — il y a onze diocèses en Hollande — couvrent maintenant le pays. Elles ont reçu, depuis leur fondation, 511,196 retraitants ou retraitantes. En retranchant ceux qui revinrent plus d'une fois et dont les noms se répètent sur les listes, un calcul assez exact permet d'affirmer que 340,000 Hollandais ont fait durant ces vingt ans une retraite fermée. Et comme il n'y a dans le pays que deux millions et demi de catholiques, ce chiffre constitue presque un record mondial.

Le P. Cramer ajoutait que la conservation et la consolidation de la foi dans les Pays-Bas étaient dues en grande partie aux retraites fermées. Ce sont surtout les gens du peuple qui les suivent. Elles durent trois jours, dont un samedi et un dimanche, ce qui n'enlève qu'une journée et demie de travail.

Des retraites ont lieu aussi pour hommes de classe moyenne, étudiants de l'Université, industriels, professeurs, fonctionnaires. « Nous recevons alors, continue le P. Cramer, des membres du Parlement, des ministres, des juges. Plusieurs d'entre eux comptent parmi nos habitués. »

Tel fut l'ancien premier ministre, Ruijs de Beerenbrouck. Il faisait partie du petit groupe de Hollandais qui, en 1906, sollicités par des amis belges,

se décidèrent à suivre une retraite fermée à Liège. Ce fut le coup de foudre. Ces hommes ne goûtèrent la paix que lorsque deux ans plus tard, grâce à leur propagande et à leur générosité, une maison de retraite semblable à celle de Liège se dressa dans leur pays.

Tel fut aussi un autre ministre, catholique notoire, Robert Regout. Sa vie édifiante mériterait d'être racontée au moins succinctement, comme celles que nous venons d'esquisser. Je n'ai malheureusement pour toute documentation que quelques notes prises lors de ma visite à Venloo et trois ou quatre pages parues dans la revue *la Retraite*.

* * *

Robert Regout naquit à Maëstricht le 4 juin 1863. Son père, riche industriel, éleva ses enfants chrétiennement. La fortune pouvait leur ouvrir les avenues de la science, il n'entendait pas qu'elle les exemptât du travail et de l'effort. Une ferme discipline y pourvut. Cette éducation virile porta ses fruits. Robert et son frère Louis servirent utilement leur pays. Celui-ci, l'aîné, devint ingénieur civil et ministre des Travaux publics; l'autre, avocat et ministre de la Justice dans le même cabinet. Louis,

qui avait aussi étudié le droit et la sociologie, fut le premier représentant des Pays-Bas auprès du Saint-Siège. Il prit possession de son poste à Rome en 1913, et y mourut deux ans plus tard.

Robert, plus jeune de quelques années, était particulièrement bien doué : intelligence supérieure, caractère sérieux et énergique, piété profonde. Il eut une jeunesse exemplaire. Les études absorbaient ses journées. Même arides, il s'y délectait. Le droit, qui convenait à la tournure de son esprit, l'attira. Son stage universitaire fut fécond. Il fréquenta surtout les cours et les livres. Ils l'enrichirent d'une science juridique aussi profonde qu'étendue. Greffée sur une vaste culture, elle en fit un des grands avocats de son pays.

Mais dès cette époque l'apostolat marque de son sceau ce brillant étudiant. Il sait, d'un mot ou d'un geste, entraîner ses camarades dans le droit chemin. Il s'intéresse aux oeuvres de charité. Il prend part aux mouvements sociaux.

Substitut du procureur à Roermont d'abord, puis à Amsterdam, il remplit sa tâche avec une compétence et une conscience professionnelle que tous admirent. Il ne cache pas cependant ses convictions religieuses, ni l'intérêt qu'il porte à la chose publique.

Politique et religion se touchent d'ailleurs de près, à cette époque, en Hollande. Minorité dans un pays protestant, les catholiques y ont été longtemps privés de leurs droits essentiels. Seul l'enseignement neutre, ou plutôt irréligieux, est officiel. La plupart des enfants doivent le subir.

Se grouper entre eux pour porter leurs griefs au Parlement et obtenir justice parut à ces hommes la seule voie à suivre. Les évêques approuvèrent la fondation d'un parti politique catholique. La question scolaire en serait le point central, mais les problèmes sociaux y occuperaient aussi une large place.

De violentes dissensions faillirent compromettre l'oeuvre entreprise. Elles s'apaisèrent heureusement peu à peu et le nouveau parti, fortement organisé, rassembla toutes les forces catholiques en un puissant faisceau.

Le 20 octobre 1896, ses chefs lui donnent un programme. Ils proclament en premier lieu « l'obéissance complète aux grandes encycliques de Pie IX et de Léon XIII, l'inaltérable fidélité à la maison d'Orange-Nassau et l'adhésion sincère à la constitution ».

Viennent ensuite les questions sociales. Elles sont d'abord, affirme le programme, d'ordre moral et ne peuvent par conséquent être bien résolues

que dans l'esprit du christianisme. La religion, la famille, la propriété constituent les bases mêmes de la société. L'État doit en tenir compte.

Et entrant dans les détails le programme réclame : le repos du dimanche, l'amélioration morale et matérielle du sort des travailleurs, la prohibition d'un travail excessif même pour les adultes, la révision de « la loi des pauvres sur cette base que l'assistance des pauvres reste confiée principalement aux établissements religieux et laïques de charité », l'assurance contre la maladie, les accidents, l'invalidité et la vieillesse.

Le programme demande aussi au législateur de s'occuper de la question des habitations ouvrières, de limiter autant que possible le travail des femmes et des enfants, d'interdire à celles qui sont chargées du soin de leurs propres enfants de travailler dans les fabriques et les ateliers, de réglementer le paiement des salaires et l'apprentissage.

Il exige enfin que « l'école libre, la seule qui assure la liberté parfaite des pères de famille, devienne autant que possible la règle, et que l'égalité devant la loi, reconnue et consacrée dans une certaine mesure par la loi de pacification de 1889, soit étendue à tous les degrés de l'enseignement, aussi

bien à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur qu'à l'enseignement primaire ¹ ».

Deux forces principales s'opposaient alors en Hollande. Ce n'était plus comme autrefois deux groupements religieux, protestants et catholiques, qui s'affrontaient, mais bien la religion elle-même et l'athéisme.

« La véritable bataille, écrit Paul Verschave, se livrait dans le champ clos de la politique entre croyants et incroyants, les uns reconnaissant « la divinité du Christ, le Verbe fait chair » dont « la personne est et reste le centre du christianisme », et domine « la manifestation entière de la vie humaine »; les autres la niant et voyant dans le Christ, sinon un malfaiteur ou un imposteur, du moins « exclusivement un homme sage et supérieur comme Bouddha et Socrate le furent aussi »; ceux-là se reportant pour la solution des problèmes politiques à la raison éclairée et guidée par l'Écriture et les règles de la morale révélée; ceux-ci ne s'en référant qu'à leur seule raison personnelle dégagée de toute notion supérieure qui trouve en elle-même, en tant que raison humaine, « la vérité complète et la justice absolue »; les premiers, enfin, prenant en considération l'idée de la vie future et, comme suite,

1. Paul Verschave, *la Hollande politique*, pp. 27 et 28.

la nécessité de tenir compte des besoins moraux de la nation, les seconds arrêtant leur regard à la tombe et professant qu'un peuple n'a que des intérêts matériels, des « utilités » et pas de besoins moraux.

« C'étaient donc bien deux conceptions de vie absolument opposées, irréductibles, qui se trouvaient en présence et se disputaient la suprématie pour la direction des sociétés aussi bien que pour la conduite privée des individus. D'un côté, la conception apportée au monde par la religion chrétienne et vieille de dix-neuf siècles; de l'autre, la conception « moderne », renouvelée du paganisme et remise en honneur par les principes de la Révolution française ¹. »

Dans ces circonstances, catholiques et protestants, restés fidèles à leur foi, songèrent à une coalition. Puisque, d'accord sur les grands principes, ils se trouvaient trop faibles séparément pour les faire triompher, n'était-il pas possible de se concerter, de s'entendre sur le terrain politique? Chaque groupe demeurerait lui-même, bien distinct de l'autre, avec ses chefs, ses cadres, son programme, son caractère spécifique. Ce serait « non un mélange, ni une fusion, déclarait le docteur Kuyper,

1. *Ibid.*, p. 248.

chef des protestants, mais uniquement une montée fédérative ». Les deux groupes livreraient cependant une bataille commune et, la victoire gagnée, formeraient un gouvernement de coalition.

L'idée prévalut. Protestants et catholiques, champions de l'enseignement religieux, de l'école confessionnelle, s'unirent contre les libéraux et les radicaux. Ils réussirent, en 1901, à s'emparer du pouvoir. Battus en 1905, ils se reprirent en 1909.

A chacune de ces élections, M. Regout participa de façon active. Son influence ne tarda pas à s'affirmer dans les réunions du parti. Elle devint bientôt prépondérante. Sollicité de poser sa candidature à la Chambre, il accepta par devoir. Ses travaux de juriste lui plaisaient plus que les luttes électorales.

Élu, il prit son rôle au sérieux. Quels services il pouvait rendre aux causes qui lui étaient chères ! Les questions religieuses et morales l'avaient toujours intéressé. Il s'y cantonna, laissant à d'autres les problèmes d'administration ou de pure politique.

Fortifier l'armature morale du pays, alors très affaiblie, fut la grande préoccupation du nouveau député. Il enquête sur les principaux facteurs de la dégradation des mœurs et recherche les meilleurs moyens d'assainir les milieux sociaux. Maints

obstacles se dressent sur sa route. De puissants intérêts entrent en lice. Sa ténacité en a raison.

Mais des armes vraiment efficaces lui font défaut. La législation hollandaise semble ignorer le vice. Aucune loi ne le combat directement. Aussi, devenu ministre de la Justice en 1910, M. Regout se hâte-t-il de présenter les mesures qui lui paraissent s'imposer : défense d'exposer livres, images, objets propres à exciter la sensualité; peines sévères pour ceux qui éditent ou font circuler des gravures ou publications pornographiques; interdiction de toute propagande malthusienne; aucune tolérance envers les maisons de prostitution et guerre sans merci au vice commercialisé.

Ce dernier article souleva de violents débats. On mit en doute l'efficacité de la loi, on évoqua les maux nombreux qu'elle allait faire fondre sur le pays, on cria à l'hypocrisie et à la fausse pudeur. Calme, courageux, fort surtout de sa connaissance du droit et de l'autorité dont il jouissait, le ministre de la Justice sut répondre à toutes les objections et éviter les écueils semés sous ses pas. Les mesures proposées furent adoptées. La Hollande possédait enfin des armes pour protéger les bonnes mœurs et se défendre contre la licence des rues.

Quinze ans plus tard, consulté par une commission de la Société des Nations qui enquêtait dans les différents pays sur la traite des blanches, le gouvernement de la Hollande répondait que l'abolition des maisons de prostitution avait tué cet odieux commerce, et il ajoutait : aucune des conséquences désastreuses qu'on avait prédites comme suite de la suppression de ces maisons ne s'est produite.

* * *

La première fois qu'on lui parla de faire les Exercices spirituels, Robert Regout se déroba. C'était en 1906. Il s'agissait d'aller à Liège, en Belgique. La chose lui paraissait extraordinaire. Il l'a avoué lui-même. « Lorsque, déclare-t-il en 1907, au Congrès catholique de Bois-le-Duc, on me demanda ma collaboration il y a environ un an, j'avoue sincèrement que j'hésitai. Je ne croyais pas l'oeuvre viable. Une retraite fermée pour un laïque ! Jamais je n'en avais suivi, et l'idée de m'enfermer pendant quelques jours ne me souriait guère. Ce qu'on me racontait pourtant des effets produits à l'étranger et surtout en Belgique m'ébranlait, je fus obligé de céder. »

Comme tant d'autres, sa première retraite le gagna complètement. Lui, l'homme droit par excel-

lence, le catholique convaincu et militant, écoutons-le se juger dans une allocution qu'il prononça à la clôture des exercices : « Et maintenant, Messieurs, du moins pour parler surtout de moi, qu'avons-nous fait jusqu'ici ? Sans doute, nous avons été de bons catholiques; nous allions à l'église le dimanche et quelquefois pendant la semaine. De temps en temps nous nous approchions des sacrements, nous ne buvions pas, nous ne jurions pas. Nous avons évité d'autres fautes encore. Mais quel bien avons-nous fait ? Quel usage avons-nous fait de nos ressources, de nos talents, de notre fortune, de notre influence ? J'ai appris ici des devoirs auxquels, au fond, je n'avais jamais songé. »

C'est bien le langage habituel des retraitants. Les Exercices spirituels sont pour eux une révélation. Le monde leur apparaît sous un autre jour. Ils n'ont plus la même conception de la vie. Non, en vérité, qu'on leur ait dit beaucoup de choses nouvelles. Mais ils les ont entendues d'une oreille moins distraite. Ils les ont méditées sous le regard de Dieu. Et, la grâce divine aidant, elles ont agi profondément sur leur âme. Ils voient plus clairement pourquoi ils sont sur la terre, et quelle route ils doivent suivre pour atteindre leur fin. Les obstacles n'effraient plus leur courage. Ils se sentent

tout feu et tout flamme pour accomplir la volonté de Dieu, pour travailler à l'extension de son règne.

La retraite devient naturellement pour ces hommes le grand moyen d'apostolat. Elle les a transformés. Elle devrait transformer aussi les autres. Ils s'en font les apôtres inlassables. Ils ne négligent rien pour y amener leurs amis, pour leur en faciliter l'accès, pour intensifier son rayonnement.

M. Regout était allé à Liège parce que la Hollande n'avait pas encore de maison de retraite. Elle en aura une, sans tarder, s'il n'en tient qu'à lui. De concert avec ses compagnons, il se met aussitôt à l'oeuvre. On l'élit président du comité de construction. La grosse tâche retombera sur ses épaules. Très pris à cette époque par les séances de la Chambre, il l'accepte quand même, et s'y donne de tout cœur.

Tous les instants qu'il peut soustraire à ses occupations professionnelles, l'actif député les passe sur le chantier de Venloo. Il se charge aussi de l'aménagement de la maison, fait lui-même les achats nécessaires, voit personnellement au moindre détail.

La veille de la bénédiction, le vicaire général de Bois-le-Duc, Mgr Pompen, exprima le désir, à son arrivée, de le rencontrer. On le trouve dans le

grand réfectoire, mettant lui-même la table pour la fête du lendemain.

Au dîner, le prélat crut devoir remercier chaleureusement le comité laïc de son dévouement. M. Regout lui répondit : « Je n'avais pas l'intention de parler, Mgr Pompen m'y oblige. De quoi s'agit-il ? Des prêtres se mettent pour nous, laïques, à une oeuvre superbe qui exige un dévouement continu. Et nous autres ? Nous autres, laïques, nous aidons un peu, non pas dans le spirituel — cela est confié aux prêtres — mais à réunir quelques pierres, à les mettre debout, bref, à bâtir une maison. Et c'est nous qu'on loue ! Ce qui est pire, c'est que ce sont ces prêtres qui nous louent sous prétexte qu'en une affaire qui nous regarde, qu'ils font pour nous, nous les aidons un peu. Et l'on ose dire : « Que c'est bien ! » Messieurs, je trouve que c'est là s'abuser singulièrement. » L'accent avec lequel ces paroles étaient prononcées en disait toute la sincérité.

Que ne fit aussi cet apôtre pour le recrutement de la maison, en particulier auprès des hommes de marque dont l'influence pour le bien pouvait être considérable ? Conversations, réunions, congrès, il profitait de tout. Et il y allait comme en toute chose, simplement, directement, cordialement, ajou-

tant l'exemple à la parole, puisqu'il ne manqua pas sa retraite une seule année, malgré ses nombreuses occupations. Il la faisait durant la semaine sainte et emmenait avec lui plusieurs députés.

Le succès de Venloo, dû en grande partie à cette propagande, s'accrut constamment. Il nécessita la fondation d'une deuxième maison à Vught, dans le Brabant septentrional. M. Regout, alors ministre, s'y intéressa comme à la première. Il présida le comité d'organisation. Il posa la première pierre de l'édifice. Sa mort édifiante, survenue peu de temps après, le 7 juillet 1913, l'empêcha d'en voir l'achèvement. Avec quelle joie dut-il contempler, du haut du ciel, les progrès merveilleux de son oeuvre de prédilection.

UN PROFESSEUR

Joseph Toniolo

(1845-1918)

DANS son règlement de vie écrit au cours d'une de ses retraites entre 1882 et 1891, alors qu'il était âgé d'environ quarante ans, le professeur d'économie politique de l'Université de Pise a inscrit cet article : « Chaque année, au moins trois jours d'Exercices spirituels faits privément ou avec un autre groupe. »

Toniolo vécut jusqu'à l'âge de soixante-treize ans. Il fut fidèle à cette pratique de la retraite annuelle. Elle marqua fortement sa vie. Elle explique la droiture de son caractère, l'ardeur de son attachement à l'Église, sa grande humilité, j'allais dire « sa sainteté ». Le mot est d'un évêque qui l'a bien connu, Mgr Minorette. « L'âme de Toniolo fut sainte, écrit-il. Nous n'entendons pas devancer les jugements autorisés et infaillibles qui désignent la sainteté suréminente au culte et à l'imitation des fidèles; nous prenons le mot au sens chrétien qui, confrontant les

perfections évangéliques avec une vie humaine et les trouvant en parfaite correspondance, exprime en une seule parole son propre jugement, sa propre admiration et vénération : c'était un saint. »

* * *

Né à Trévise, le 7 mars 1845, d'une famille bourgeoise, Joseph Toniolo entra de bonne heure dans la carrière de l'enseignement universitaire où devait se consumer toute son existence.

En 1868, il débute à son *Alma Mater*, l'Université de Padoue, comme professeur adjoint à la chaire de droit constitutionnel. Il passe bientôt comme titulaire à celle de la philosophie du droit, puis à celle d'économie politique. C'est cette dernière matière qu'il enseigne successivement à l'Institut technique de Venise, à l'Université de Modène et, à partir de 1880, à l'importante Université de Pise.

Quelques essais remarquables attestent de bonne heure la valeur de ses travaux. En 1891 paraît le premier volume de son *Histoire générale de l'Économie sociale en Toscane*. Il ne devait pas la terminer. Non que le goût lui en manquât. Ce fut le temps qui lui fit défaut. Car ce professeur allait devenir — tout en restant fidèle à son enseignement

— l'âme du mouvement social catholique de son pays.

C'était l'époque où, sous l'égide du cardinal Mermillod et à la demande même du Pape, des sociologues éminents se rassemblaient, de toute l'Europe, à Fribourg, en Suisse, et recherchaient la solution chrétienne des problèmes sociaux, de ceux en particulier qui intéressaient les travailleurs. Leurs conclusions, adressées au Souverain Pontife, ouvrirent la voie à l'encyclique *Rerum novarum*.

Toniolo et son ami le comte Medolago Albani représentaient l'Italie dans cet aréopage. Il y rencontra des sommités catholiques avec lesquelles il noua de solides amitiés : La Tour du Pin, Albert de Mun, l'abbé de Pascal, Henri Lorin, de France; le P. Lehmkuhl, S. J., le P. Weiss, O. P., et le baron Wamboldt, d'Allemagne; les comtes de Blome et de Kuefstein, d'Autriche; Decurtins et Python, de Suisse; Helleputte et le duc d'Ursel, de Belgique; le professeur Cepeda, d'Espagne.

« Chacun arrivait à Fribourg, nous dit le comte de Mun, non seulement avec le tempérament de sa race et les vues propres aux conditions de sa patrie, mais avec ses tendances et ses dispositions personnelles, les uns fidèles à l'esprit traditionnel, les autres agités du souffle nouveau des sociétés démo-

cratiques. » Leur sens social, l'intérêt qu'ils portaient aux petits et aux faibles, leur attachement inaltérable à la doctrine de l'Église mettaient rapidement tous ces hommes d'accord sur les points débattus.

Toniolo revenait de ses réunions animé d'une ardeur nouvelle. Il la manifestait dans les « Congrès catholiques » établis en Italie, à l'instar de ceux de France, pour la sauvegarde de la foi et auxquels il prenait une part active.

A cette action il sentit cependant la nécessité de donner comme base une connaissance sérieuse des principes sociaux. En 1888, il fonde avec quelques amis l'*Union catholique d'études sociales*.

La publication de l'encyclique *Rerum novarum*, trois ans plus tard, devait apporter à cette initiative un regain d'activité. L'enseignement de Léon XIII tombe dans des milieux peu préparés à le recevoir. Grande est l'ignorance, même chez les catholiques, du rôle de l'État et des avantages de l'organisation professionnelle. Le libéralisme économique a gangrené les esprits. Et même pour ceux qui comprennent, la voix des intérêts parle souvent plus fort que celle de la raison.

Il faut diffuser l'enseignement pontifical. Former des équipes qui s'en feront les propagandistes apparaît comme la première étape. D'où la fondation de

nombreux cercles d'étude. Des chaires d'économie sociale sont aussi créées dans les séminaires. Et plusieurs bulletins et revues font leur apparition.

En 1892, l'*Union catholique* organise un grand congrès à Gênes, puis, en 1896, un deuxième à Padoue, sous la présidence du cardinal Sarto, archevêque de Venise et futur Pape. Entre les deux, son chef publie le *Programme des catholiques en face du socialisme*. On y trouve des réformes très hardies pour l'époque, tels la participation des travailleurs aux bénéfices de l'entreprise et l'actionnariat ouvrier.

Mais ces mesures sociales, Toniolo les subordonne à une saine organisation de la société. « Les plus subtiles mesures pratiques, fait-il remarquer, et les plus sages directions économiques ne serviraient de rien, ou seraient bien vite rendues vaines si elles n'étaient fondées sur de solides assises dans les éléments constitutifs de la société elle-même. Autrement dit, ce n'est pas tant, par exemple, la prévalence de la moyenne ou de la petite industrie sur la grande, la diffusion du métayage agricole de préférence au fermage, la prédominance du salaire à la tâche sur le salaire à la journée, la multiplication des banques populaires ou des instituts d'aide mutuelle qui peuvent assurer, en soi, des

rapports stables et satisfaisants entre les classes sociales et une harmonieuse coopération de la vie économique aux fins de la civilisation. Semblable assurance dérive principalement de l'autonomie individuelle, d'une saine armature familiale, d'une bonne ordonnance de la propriété, d'une solide compénétration des corps sociaux, de la cohésion historique de la nation, en un mot, du système organique de la société. »

Toniolo intervient aussi sur un sujet qui passionnait alors les esprits non seulement dans son pays, mais à travers toute l'Europe. Il publie, en 1896, dans la *Rivista internazionale di scienze sociali*, puis ensuite en brochure, une étude consacrée à la démocratie. Elle eut un retentissement considérable.

Qu'enseignait au juste ce sociologue catholique, dont la pensée reflétait celle de l'Église, sur une question dont l'actualité est aujourd'hui plus vive que jamais ?

Il signale en premier lieu les idées nombreuses et diverses impliquées dans le concept de la démocratie, la plus répandue d'abord et la plus saine : l'idée d'un régime politique populaire, d'un gouvernement du peuple ; puis « les idées de liberté et d'égalité universelle, de conflit et de superposition des classes inférieures sur les supérieures, de justice

sociale supplantant la charité, d'intérêts matériels absorbant les intérêts plus élevés, de mobilité systématique rendant légale la révolution, d'aspirations sans limites caressant et prédisposant les programmes radicaux du socialisme ».

De cette masse confuse et trouble, le christianisme a dégagé puis traduit en acte une notion originale et harmonique de la démocratie, que personne jusque-là n'avait même entrevue. Pour exposer nettement cette notion, Toniolo distingue alors entre la démocratie sociale et la démocratie politique.

La première peut se définir : « l'ordre civil dans lequel toutes les forces sociales, juridiques et économiques, dans la plénitude de leur développement hiérarchique, coopèrent proportionnellement au bien commun, pour aboutir, en dernier résultat, à l'avantage prépondérant des classes inférieures ». D'où une double fin : la fin principale, le bien commun; la fin dérivée, l'avantage prépondérant des classes inférieures.

Par là l'auteur inclut dans le concept même de la démocratie le facteur hiérarchique, — « la démocratie, remarque-t-il, suppose la hiérarchie des classes puisqu'elle implique que tous doivent travailler au bien commun, chacun selon ses aptitudes

et sa capacité », — et il écarte du même coup toute tendance niveleuse, égalitaire, révolutionnaire, toute lutte des classes ou spoliation de l'une par l'autre.

S'il met en avant l'avantage des classes inférieures, ce n'est pas, plusieurs l'ont signalé, en vertu d'un droit qui leur appartiendrait par nature, mais parce que, plus faibles, la solidarité chrétienne fait un devoir aux classes supérieures de leur aider.

Telle est la notion première et essentielle de la démocratie. Démocratie sociale, dit Toniolo. Puis il nous présente sous le nom de démocratie politique une deuxième conception, qu'il appelle accidentelle : « Le peuple, écrit-il, une fois affranchi, honoré, élevé et instruit, doit naturellement acquérir tôt ou tard, même politiquement, son importance et sa part dans le gouvernement... Cet aspect secondaire, quoique distinct de l'aspect principal, en est un reflet parce que tous deux dérivent de la même source, l'un médiatement et l'autre immédiatement. »

Quelles formes prendra cette démocratie politique ? Notre philosophe en signale trois : l'élection par le peuple du chef suprême pour un temps déterminé : c'est le régime républicain; l'élection des représentants, des conseils, et des magistrats par la totalité des citoyens : c'est le gouvernement parlementaire fondé sur le suffrage universel; et enfin la

participation des classes à la gestion de la chose publique, c'est-à-dire la représentation intégrale des corps sociaux, ou l'organisation corporative.

Fruit direct de l'Évangile, ajoute Toniolo, la démocratie sociale s'impose à tous les catholiques. Ils ne peuvent la rejeter. Il n'en est pas ainsi de la démocratie politique. Elle admet des opinions diverses.

Dans une deuxième brochure qui fait suite à la première, le sociologue chrétien remarque que la démocratie répond aux aspirations actuelles¹. C'est un courant qu'on ne peut endiguer. Mais il importe de lui donner une orientation droite. Ne laissons pas le concept de la démocratie païenne, qui aboutit à l'individualisme et au socialisme, l'emporter sur celui de la démocratie chrétienne. Et dégageant de cette fausse démocratie ses principaux éléments, il nous met en garde contre « le principe antisocial d'une *liberté individuelle absolue*, la doctrine antihérarchique d'une *égalité matérielle*, la théorie inhumaine du *travail comparé à une marchandise*, l'esprit de *cosmopolitisme* en hostilité avec l'existence organique de toute nation, la *mobilité* incessante de toute relation sociale prise comme mesure du progrès, enfin la *lutte pour*

1. Nous suivons ici le résumé que Georges Legrand donne de l'étude de Toniolo et nous lui empruntons les textes cités.

l'existence prêchée comme loi suprême de la civilisation. »

Seule l'union de toutes les classes de la société assurera le succès d'une saine démocratie. Le peuple y jouera un rôle important. Une éducation chrétienne lui est nécessaire. Il faut, en outre, qu'il puisse s'organiser, qu'il prenne conscience de sa force et de sa responsabilité. Non pour s'en servir contre les autres classes, mais au contraire pour collaborer avec elles dans l'exercice de leurs droits comme de leurs devoirs.

Beau programme, inspiré de la philosophie chrétienne et de l'amour du peuple, mais dont la réalisation demande le concours des classes dirigeantes. Le donneront-elles ? Toniolo connaît leur passé. L'histoire lui a appris les abus de pouvoir auxquels nobles et bourgeois se sont laissés aller. Il a confiance, toutefois, qu'une ère nouvelle s'ouvre. Et en des pages vigoureuses il rappelle aux riches leurs devoirs envers le peuple, il leur expose clairement les requêtes actuelles de la justice sociale.

Adeptes de la coopération économique, artisan dévoué de ses progrès, Toniolo redoute pour elle une période de crise. Il ne voudrait pas qu'elle se contentât — si excellent fût ce résultat — de réduire les difficultés de la vie pour les travailleurs, ce qui

est un rôle plutôt négatif, mais qu'elle les acheminât vers la corporation et la fondation d'un patrimoine social.

Il tient aussi à ce qu'elle conserve, qu'elle accentue même son caractère moral, voire religieux. Dans un grand discours prononcé à Paris, en 1900, au congrès international des Caisses rurales et ouvrières, l'ardent apôtre développe ces deux points avec une belle maîtrise.

Tout le discours serait à citer. Contentons-nous de la dernière partie. L'orateur exprime nettement ses vues sur le but chrétien de la coopération. Elles sont encore actuelles.

« Certainement, Messieurs, chaque Société coopérative de consommation et de production, chaque Syndicat, chaque Banque populaire et Caisse rurale, en même temps qu'elles associent les personnes par le lien des intérêts économiques, doivent contribuer à raffermir le lien de la charité, ce grand but de la foi chrétienne. C'est ainsi que des institutions qui ont servi trop souvent à faire oublier la religion au peuple, sous prétexte des intérêts matériels, doivent devenir des moyens et des instruments pour ramener les populations au respect et à l'amour de la religion, et être comme une école d'éducation morale. »

Ce but élevé, tous, évidemment, ne l'admettent pas. Toniolo dispose d'une première objection : « Nous ne nous arrêterons pas à l'accusation portée contre les chrétiens, de faire, de la sorte, violence à la liberté. Depuis longtemps, on a répondu que, s'il y a des citoyens qui veulent fonder des institutions entre croyants et avec un caractère religieux, rien n'empêche, dans les circonstances actuelles, d'autres personnes de fonder d'autres associations économiques en dehors de toute inspiration religieuse. Où est la violation de la liberté ? »

Une deuxième objection est plus insidieuse. N'est-il pas vrai que « parfois, dans les milieux où le peuple s'est malheureusement éloigné de la religion, les classes populaires hésiteront à entrer dans nos institutions et à bénéficier de leur influence éducatrice, parce qu'elles portent au front un titre confessionnel » ?

L'inconvénient, réel mais plutôt rare, ne doit pas l'emporter sur les avantages communs. « Dans les cas particuliers, répond l'orateur, on fait le mieux qu'on peut mais de grâce ne sacrifions jamais une grande idée et un grand devoir de rédemption individuelle et sociale à de misérables obstacles de pratique locale, et n'arrêtons pas notre marche triomphale devant de petites pierres d'achoppement.

Et il rappelle l'attitude autorisée du clergé en pays de missions : « Dans quelques pays musulmans, les missionnaires ouvrent et dirigent des écoles populaires pour les infidèles, sans leur apprendre même le catéchisme. Mais, pour cela, ils ne quittent pas leur habit religieux, cet habit qui fait comprendre à tous qu'ils sont des missionnaires catholiques, et que, dès que les circonstances le permettent, ils se proposent de remplir jusqu'au bout leur apostolat religieux.

« De même, il peut arriver que, vis-à-vis de quelques personnes infidèles de nos malheureuses populations retombées dans le paganisme pratique, on se contente d'exiger qu'elles respectent les convictions des autres membres croyants et pratiquants de l'association. C'est une question d'application dans laquelle il faut s'adapter au milieu et user de la prudence chrétienne et surtout de la charité.

« Mais jamais nous ne consentirons à dépouiller nous-mêmes notre caractère religieux, à effacer sur le front de nos associations le nom chrétien, à abaisser le drapeau qui flotte au sommet de nos organismes économiques et sociaux, car ce drapeau est tout à la fois le drapeau de la religion et celui de la civilisation. »

Et le discours se termine par une fière profession de foi : « Oui, Messieurs, c'est le drapeau de la civilisation. De nos jours, vient de s'accomplir un mouvement historique commencé depuis un siècle; c'est le mouvement de laïcisation de toutes les institutions individuelles et sociales. Exclure la religion de l'État, de l'école, du mariage, de la famille, et surtout des institutions populaires, est devenu un dogme doctrinal de la société moderne, c'est le programme pratique des institutions neutres ou non confessionnelles.

« Nous ne serions pas les fils de notre âge, et nous méconnaîtrions la grande question de la civilisation moderne, si, avec une noble fierté chrétienne, nous ne repoussions pas ce programme d'athéisme social.

« En face d'un mouvement qui a abouti à ce résultat final que, dans les relations sociales, la religion n'est rien, nous devons proclamer que nous aspirons à faire que, dans les relations sociales, la religion soit tout.

« Au moment où les masses populaires, en passant par les institutions économiques neutres et non confessionnelles, pénètrent à flots dans la démocratie socialiste, nous voulons que, par nos institutions

sociales animées et sanctifiées par la religion, elles arrivent à la démocratie chrétienne.

« Et lorsque les institutions neutres nous conduisent à une civilisation matérialiste, c'est pour nous une question de conscience et d'honneur de vouloir que nos institutions sociales soient le symbole, le gage, la gloire de la civilisation chrétienne de l'avenir. »

Tout en guidant ainsi les esprits dans les questions doctrinales, tout en multipliant ses ouvrages : *Problème sociologique contemporain*, *Directives et conceptions sociales du XX^e siècle commençant*, *Traité d'Économie politique*, dont le troisième volume ne parut qu'après sa mort, Joseph Toniolo, honoré de plus en plus de la confiance des Papes, voulut doter ses coreligionnaires d'un organisme qui grouperait leurs forces, et les tremperait pour l'action.

Les *Congrès catholiques* auxquels il n'avait pas ménagé son appui avaient dû disparaître. Il les remplaça par l'*Union populaire*, association calquée sur le Volskeverein allemand. Cette oeuvre fut appelée elle-même à faire place, au bout de quelques années, à l'*Union catholique italienne*, fédération de groupes d'adultes et de jeunesse qui

allaient servir de base à l'Action catholique restaurée par Pie XI.

Sans cesse préoccupé cependant d'appuyer l'action sur l'étude, d'informer le mouvement social catholique de principes sûrs, l'actif professeur introduit en Italie l'institution des Semaines sociales que son ami Henri Lorin avait établie en France. Une lettre laudative de Pie X ouvrit la première session à Pistoie en 1907. On y traita divers sujets, dont l'organisation professionnelle ou corporative, considérée comme élément principal de la restauration sociale.

Après avoir subi diverses modifications qui les rapprochaient davantage du type français : unité de sujet, exclusion de tout débat, les Semaines sociales italiennes étaient en plein épanouissement avant la guerre.

* * *

Dans un bel article consacré à sa mémoire, Mgr Vanneufville, qui connut bien Toniolo, nous a tracé son portrait physique : « assez petit de taille, frêle d'apparence, au visage amenuisé, plus attentif à se perdre dans la foule qu'à s'imposer à l'attention publique », mais qui attirait « par une singulière sé-

rérité, une aménité de distinction et surtout un sourire, un regard délicieusement bienveillants ».

Son portrait moral, c'est à lui-même que nous allons le demander. Il s'est décrit, en effet, sans le vouloir. Ses amis ont trouvé après sa mort et publié, sous le titre de *Journal spirituel*, des notes et résolutions de retraites, un règlement de vie, quelques pages intimes et diverses pensées écrites au jour le jour, où se révèle l'âme de ce vrai disciple du Christ.

Le caractère de sa spiritualité apparaît nettement. Il la doit aux Exercices spirituels de saint Ignace. Elle en porte ostensiblement la marque. Le *Vince teipsum* revient sans cesse sous sa plume. Il appuie cette lutte sur la fin même de l'homme, « le fondement », et s'y entraîne, guidé par l'exemple du divin Maître, dont il suit l'étendard.

Aussi ses vertus dominantes sont-elles l'humilité, le renoncement, l'obéissance ou conformité entière à la volonté de Dieu. « Je promets d'être très humble, écrit-il, très obéissant, très patient, en m'abandonnant dans les bras de mon confesseur et par son moyen dans l'amour de Jésus... Je déclare me proposer de vouloir compenser le temps, les forces, les grâces jusqu'alors perdues, par une pratique plus

stricte, plus constante, plus courageuse de l'humilité, particulièrement de l'humilité d'esprit...

« J'ai promis d'adopter, comme moyen de correction et de progrès spirituel, la simplicité, de pratiquer l'humilité en cherchant la volonté de Dieu et non la mienne. » Et encore : « Cheminer le plus possible en présence de Dieu avec grande humilité et confiance. S'exercer à l'humilité : envers Dieu par l'obéissance prompte, généreuse, aveugle, joyeuse à ses divines volontés; envers soi-même, par la méfiance de soi et la mortification (cette mortification doit s'exercer surtout spirituellement en renonçant au vouloir propre et en gardant le silence avec les autres); envers le prochain en masquant ses défauts, en y compatissant et en le traitant avec douceur. »

L'abandon à la Providence est devenu pour Toniolo comme une seconde nature. « Vivre en un parfait abandon dans les bras du Seigneur en accomplissant sa sainte volonté dans la tranquillité de l'esprit, la sainte liberté, l'humble mais large confiance en la grâce suprême, dans la patience absolue, quels que soient les obstacles intérieurs et extérieurs qui m'entravent... J'ai été stimulé aujourd'hui par mon confesseur qui m'a invité à me défier absolument de moi en toute chose, de mes lumières, de mes forces physiques, de mes vertus morales,

des hommes, de tout avantage naturel afin d'espérer uniquement et fermement d'autres avantages surnaturels. »

Les devoirs professionnels lui apparaissent comme les plus urgents, les plus stricts. Il se reproche de s'en laisser détourner sous prétexte d'apostolat et promet de s'amender :

« J'espère que ce jour (clôture du mois du Sacré Coeur) sera un jour de salut pour mon âme; celui qui me soustraira à la servitude, vieille de trente ans déjà, des illusions que me suggère mon amour-propre et que l'artifice du démon rend aussi funestes à mon âme que dommageables à la gloire de Dieu. Les illusions me détournent de l'accomplissement de mes devoirs principaux, de l'humble et obéissante observance de la volonté de Dieu manifestée par mon confesseur et par les bonnes inspirations.

« Dans l'ordre de la vie physique, de l'activité intellectuelle, de la vertu morale, pas de projets d'entreprises extraordinaires si auparavant je n'ai accompli avec tout mon soin les tâches ordinaires, principales, de devoir strict; pas de souci du passé et de l'avenir. »

La vie d'un homme si occupé devait être soigneusement ordonnée. Il la règle jusque dans les plus petits détails, sous le regard de Dieu. Sa vie spiri-

tuelle d'abord : lecture pieuse en famille, récitation du chapelet, mortification, messe et communion quotidienne, récollection hebdomadaire, retraite annuelle.

Voici un exemple de sa précision. « Chaque semaine un jour de réforme. Ce sera un dimanche de plus grand recueillement, de prières plus fréquentes, où j'accomplirai mes dévotions particulières comme si j'étais à l'article de la mort, en renouvelant mes promesses de servir le Seigneur comme si je commençais une nouvelle vie. »

Et il s'exhorte aux vertus qui lui sont particulièrement chères : « Confiance en Dieu, en conservant toujours l'esprit serein et même joyeux à tout prix; en reprenant courage immédiatement après s'être humilié et avoir prié le Seigneur, brièvement mais avec ferveur, après une chute; en agissant dans l'ordre intérieur et extérieur avec une complète pureté d'intention; en se consacrant pour cela chaque matin tout entier au Seigneur et en renouvelant cette consécration au cours de la journée. »

La vie intellectuelle n'est pas oubliée : « Dans tout ce travail mental conserver la plus grande sérénité d'esprit et le plus grand ordre possible, à l'exemple de saint Thomas d'Aquin.

« ... Étudier avec simplicité de coeur et d'esprit en présence de Dieu. Espérer en Lui, source de toute science. Dans toutes les difficultés et responsabilités du travail, s'appuyer sur la croix beaucoup plus que sur ses propres efforts et la science livresque.

« ... Avoir la plus grande sollicitude pour mes disciples. Les traiter comme un dépôt sacré, comme des amis de choix que je dois diriger dans les voies du Seigneur. Ne me laisser guider dans mon enseignement et ma manière d'être envers eux par aucun motif d'amour-propre, mais seulement par la charité et la gloire de Dieu. »

Même la simple vie corporelle n'échappe pas à cette rigoureuse ordonnance. Faible de santé, porté à la contention, ce grand travailleur a besoin de distraction, de repos réguliers. Il se les accordera, mais non de façon spasmodique, par à-coups. Tout est pesé et prévu :

« Faire usage, régulièrement et souvent, mais en petite quantité, des aliments et boissons... Chaque jour, trois heures au moins de promenade et distractions, surtout le soir. Environ chaque quinzaine une promenade et une distraction particulière. En général, être gai et enjoué.

« Durant l'été, éviter les travaux intensifs. En automne, interrompre tout travail pendant quinze jours consécutifs et me consacrer aux promenades, distractions, travaux manuels, conversations, lectures agréables. De plus, de temps à autre, et suivant les circonstances, suspendre partiellement le travail. »

Repos ou labeur, une grande piété anime, informe, tout ce que fait ce vrai chrétien : « L'élan de nos énergies sociales, écrit-il, a défailli dans la proportion où elles se sont soustraites, inconsciemment peut-être, aux larges influences du surnaturel... En vain, l'action extérieure paraît-elle ordonnée et féconde suivant les desseins de la Providence sans que la précède et l'accompagne constamment la vie intérieure, c'est-à-dire l'exercice des vertus intimes dans la réforme quotidienne de soi-même... Voilà d'où tire origine l'efficacité de notre action extérieure : dans la piété intérieure... *Pietas ad omnia utilis est.* »

La piété est utile à tout. Elle est utile pour vivre chrétiennement, elle l'est aussi pour mourir en prédestiné.

Toniolo était parvenu à l'âge de soixante-treize ans. Il enseignait depuis cinquante ans, dont près de quarante dans cette ville de Pise où l'entouraient la confiance et l'affection de tout un peuple. Il avait

bien servi son pays et l'Église. Une longue maladie, impuissante à l'immobiliser, lui rendait cependant le travail de plus en plus pénible. Le temps ne pouvait tarder de la récompense promise aux bons serviteurs.

Le 7 octobre 1918, l'heure du départ suprême sonna. L'humble croyant en avait réglé les détails comme il avait déterminé l'horaire de sa vie. Tout s'accomplit suivant ses prescriptions. Quand les derniers moments furent venus, parents et amis groupés autour de sa couche funèbre, refoulant leur douleur, entonnèrent le *Te Deum* et le *Magnificat*. C'est accompagnée par ces chants de joie que son âme libérée monta vers le divin Maître.

UN MÉDECIN

Henry Dauchez

(1853-1919)

LA PROFESSION médicale a connu de grands chrétiens, des hommes d'une foi et d'une vertu insignes. N'est-ce pas parce que cette carrière se rapproche plus que toute autre du sacerdoce ?

« La pratique médicale, remarque le docteur Féron-Vrau, n'est pas un métier qu'on exerce en vue de gagner de l'argent, comme on tient une boutique d'épicerie. C'est une mission reçue de Dieu, bénie de Dieu; c'est une profession ayant dans Jésus-Christ son modèle sublime, voyant Jésus-Christ dans chacun de ses malades. C'est la profession envisagée par son côté surnaturel, guérissant les corps, mais se levant de là aux cimes. »

Il serait facile de dresser une longue liste de médecins français qui, malgré l'enseignement matérialiste officiel, ont honoré leur religion en même temps que leur profession. Celui dont nous allons retracer la vie n'est pas le plus connu. Sa modestie l'a tenu

à l'écart de la grande scène. Mais il en est peu qui offrent à ses confrères un si beau modèle. « Il est parti, a écrit le président de la Société Saint-Luc, le docteur Le Bec, nous laissant l'exemple de ses oeuvres, celles d'un grand chrétien, se dépensant sans compter, toujours à la recherche d'un service à rendre, d'une bonne action à faire et d'un perfectionnement à apporter à notre Société. »

* * *

Parisien de naissance, — il naquit le 23 juin 1853, — Henry Dauchez dut à ses vieux parents d'être élevé dans un collège de religieux, à Vaugirard d'abord, puis à Vannes où l'un de ses frères, jésuite, était surveillant.

Il garda de ses maîtres, bien que la turbulence de ses jeunes années lui eût valu d'assez sévères réprimandes, un souvenir fait de respect et d'attachement. Il leur confia l'éducation de ses fils dont deux entrèrent, à sa grande joie, dans la Compagnie de Jésus, et il fut toujours heureux de collaborer à leurs oeuvres.

Père de onze enfants, le docteur Dauchez connaît par expérience le bonheur des familles nombreuses, la richesse qu'elles constituent pour un pays, mais aussi les difficultés qui sont leur lot ha-

bituel, surtout dans les classes laborieuses, et les égards particuliers auxquels elles ont droit.

Il sera par devoir, par vocation, un médecin de famille, le médecin surtout des pauvres et des enfants.

Ses fortes études couronnées par l'internat, son diagnostic remarquable qui allait jusqu'à une espèce de divination, son savoir-faire et son calme imperturbable eussent pu lui obtenir une situation plus élevée et moins astreignante. Il préféra se pencher quotidiennement sur les misères humaines, leur apporter un soulagement non seulement physique, mais moral, travailler sans relâche au bien-être de l'humble classe parisienne au milieu de laquelle il vivait et qui lui était si chère.

A son frère religieux il demandait un jour : « Dans quelle mesure est-on tenu à faire le plus de bien possible ? » C'est sans aucun doute cette préoccupation apostolique qui orienta sa vie et la marqua d'une si exquise charité.

Au lendemain de sa mort, le docteur Van der Elst écrivait à son fils : « L'impression qui se dégage de la vie de votre père et qu'apporteront sans nul doute tous ceux qui cueilleront une fleur quelconque au jardin du même souvenir, c'est ce par-

fum de charité véritable que laissait après elle une consultation du docteur Dauchez. Certes ses diagnostics faisaient honneur à sa réputation; mais cette qualité du savant n'est pas la plus précieuse, ni d'ailleurs la plus difficile, ni enfin la plus rare. Autrement nécessaire, autrement vivifiante et bénie, la volonté de guérir, délicatement condensée dans quelques secrets d'une longue expérience, s'exprimait chez monsieur votre père, en formules choisies entre mille, où se combinaient mainte et mainte trouvailles et qui donnaient au malade l'impression qu'il n'était pas seulement aimé, mais choyé. L'impatience d'être dérangé ou mandé à tort, ou mal secondé, la hâte de vaquer à d'autres soucis, ne semblaient jamais altérer l'inépuisable trésor d'un dévouement si beau. »

Cette charité, qui a vraiment caractérisé le docteur Dauchez, ses confrères et ses élèves en bénéficiaient non moins que ses clients.

Ainsi dans un collège où il se trouve de passage, un malade vient le consulter et se plaint du médecin ordinaire. Il écoute patiemment, rencontre ensuite son confrère, se renseigne, sans en avoir l'air, sur ce qu'il a prescrit à son patient, puis donne à celui-ci en d'autres termes, la même ordonnance. On n'entendit plus de plaintes !

Un médecin qui suivit ses cours témoigne du même souci : « Il songeait à l'avenir et à l'action bienfaisante de notre profession. Sans qu'il y mît la moindre ostentation, on apercevait en lui le désir d'étendre ces bienfaits jusqu'aux confins de l'horizon de ses jeunes auditeurs. Il se dévouait, se dépensait donc pour les renseigner, les diriger au besoin, avec une bonne grâce inlassable. Et tandis que certains, à peine coiffés de la calotte, semblaient affecter une morgue et une indifférence silencieuses, on voyait M. Dauchez prendre le jeune camarade par la main, aller avec lui devant les cas difficiles, les analyser, les discuter avec patience, afin de mettre au point l'esprit de ses jeunes auditeurs. Ce fut notamment à l'hôpital des enfants malades, sous Labric, que je fus le mieux à même de l'apprécier sous ce jour. »

Mais c'est surtout dans son désir d'atteindre les âmes que se révèle la grande charité du bon docteur et qu'il mérite sans restriction le beau nom de médecin chrétien. Que de témoignages on pourrait ici rapporter. Glanons-en quelques-uns recueillis par son fils.

« Nous avons connu, note un témoin, plusieurs étudiants qui lui ont dû, les uns leur persévérance, les autres leur conversion. L'un de ces derniers

nous racontait que, engagé dans une mauvaise voie, il avait, un soir de coupables entraînements, résisté aux supplications affectueuses d'Henry; celui-ci lui déclara qu'il ne se mettrait pas au lit, tant qu'il sauverait son âme en si grand péril, et, en effet, il dormit allongé sur sa descente de lit, la tête sur un dictionnaire. Vaincu par tant de vertu, l'ami se laisse conduire le lendemain chez le R. P. Hubin. »

Et le narrateur ajoute : « Souvent à notre pension d'étudiants, rue de Mézières, chez le P. Sanson, nous étions le seul à nous apercevoir de quelque dure privation et, en sortant, nous lui glissions à l'oreille : « Il résiste toujours ? » Il rougissait comme pris en flagrant délit et, quelques jours après, il nous disait tout joyeux : « L'affaire est dans le sac. » Nous le comprenions et il nous entraînait à Saint-Sulpice, à la chapelle de la Vierge, dire notre action de grâces. »

L'âge et les occupations n'amortirent pas ce zèle des jeunes années. « Une de ses originalités, si j'ose ainsi parler de sa bienfaisance, remarque un confrère, consistait dans les tournées quasi régulières, à la fin de sa vie, qu'il faisait chez ses amis pour s'assurer de la santé de leur âme. Et quelle discrétion, quel tact il y mettait ! Je ne sache pas qu'aucun

médecin catholique ait répandu autour de lui une lumière plus douce et plus bienfaisante. »

Même témoignage d'un religieux : « Que de tâches il cumulait ! La sollicitude de sa nombreuse famille : ceux qui collaboraient avec lui dans la tâche de l'éducation de ses fils, savent de quelle vigilance éclairée il suivait un chacun. Cette vigilance attentive et dévouée à chaque cas particulier, il la portait dans sa clientèle. Son dévouement professionnel, il l'étendait bien au delà. Apprenait-il qu'un apôtre était en grand souci pour l'âme d'un mourant mal disposé, vite il s'y rendait, en ami, gagnait par ses soins la confiance du malade, et préparait les voies au ministre du bon Dieu. Que de conseils moraux et religieux, cette compétence et cette autorité de médecin, qui est toujours d'un tel poids pour nos contemporains, lui permettait de donner çà et là, à bon escient, après avoir recommandé l'affaire à Dieu dans la prière coeur à coeur. »

On a trouvé parmi ses papiers ce brouillon d'une lettre adressée à un de ses clients : « Monsieur et cher ami, c'est aujourd'hui le Vendredi saint, jour où éclate l'amour passionné de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour nos âmes, pour la vôtre en particulier qu'il aime, qu'il chérit, qu'il veut à tout prix pos-

séder dans l'éternité bienheureuse qui approche à grands pas.

« Monsieur et cher ami, laissez-moi vous le dire, je crains pour votre vie, je crains pour votre éternité. Vous tromper sur ce point serait une faute impardonnable. Dieu seul peut vous sauver. Demandez-le-lui dans une fervente prière, dans une bonne confession, dans une communion sainte qui illuminera votre âme...

« Au nom de votre mère, de vos enfants, de votre chère femme, de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui m'inspire et qui veut votre bonheur, de votre bon ange, donnez-vous tout à Dieu, confessez-vous. Ce sera la délivrance. J'ai vu trois excellents pères de famille à qui j'ai parlé de la sorte, m'écouter et me remercier avec effusion... »

Le vaillant apôtre avoue lui-même, au moment où l'âge va l'obliger à abandonner sa profession, le regret qu'il éprouve à cesser ce ministère : « Ce sont surtout les visites aux pauvres âmes blessées par la luxure que je regretterai, car je pouvais les conseiller moralement et tout cela me sera interdit... Si l'on savait toutes les confidences honteuses que nous recevons chez nous, on comprendrait que la vie n'est belle que quand on peut réparer ces brèches et ramener au bien les âmes qui nous écoutent... »

Pour terminer ce sujet, voici l'édifiante histoire que publiait le *Bulletin de saint Antoine*. Elle vaut d'être rapportée en entier.

« Un soir d'hiver, au fond de la Provence, nous reçûmes une lettre angoissée d'une religieuse nous exposant sa détresse : sa mère et son frère avaient quitté leurs montagnes de Savoie et fondé à Paris, sur les hauteurs de Ménilmontant, un petit commerce de fromages, d'oeufs et de beurre du pays. Tout prospérait, mais la maladie était survenue et, avec elle, la ruine. Il s'agissait de procurer à son frère des soins, une mort chrétienne, à sa mère, l'assistance. La pauvre religieuse s'était jetée aux pieds de saint Antoine et, sous son inspiration, disait-elle, nous écrivait. Nous allions, impuissants, jeter sa lettre au panier, quand une idée soudain nous saisit. Le courrier de Paris allait partir : nous mîmes la missive de la pauvre Soeur sous enveloppe et courûmes la jeter à la poste à l'adresse du docteur Dauchez. Il la reçut le lendemain soir; il avait mis sa robe de chambre et promis à sa femme de ne pas ressortir pour soigner un refroidissement. Dès qu'il en eut pris connaissance, il s'habilla, s'évada de chez lui sans bruit et se jeta dans l'omnibus de Ménilmontant. Il trouva la rue, la pauvre boutique, le malheureux phtisique au plus mal. Il le relève par

des piqûres, téléphone à l'Hôtel-Dieu, accompagne le malade, le soutenant par la caféine, l'huile camphrée, le confie à la religieuse, à l'aumônier. Le malheureux meurt dans la nuit, entouré, consolé, réconcilié avec son Dieu. La mère, secourue par le Foyer savoyard, est rapatriée dans ses montagnes.

« Il faut avouer que saint Antoine avait agi avec la merveilleuse rapidité de la T. S. F. : en vingt-quatre heures, le moribond perdu dans un quartier excentrique de Paris était secouru, soigné, administré, la mère arrachée à la misère; mais saint Antoine avait choisi un merveilleux agent d'exécution ! »

Les intimes du docteur Dauchez signalent aussi sa grande dévotion à l'Eucharistie. Étudiant, il organise un groupe de l'Adoration nocturne. Les veillées se succèdent dans les paroisses suburbaines à la grande joie des curés et à l'édification des fidèles. Médecin, c'est à Montmartre qu'il aime à monter. Les journées remplies de labeur ne l'arrêtent pas, même quand l'âge vient s'y ajouter. « Son âme, dit un de ses compagnons, s'épanche en oraisons enflammées de reconnaissance, d'expiation, de supplications se reflétant sur un visage en larmes. »

Messe, communion, visites au Saint Sacrement sont la nourriture quotidienne du bon docteur. Habituellement il se hâte vers la sainte Table avant ses courses; parfois il lui faut attendre et rester à jeun jusqu'à une heure tardive. « Ce matin, écrit-il, je n'ai pu aller qu'à la messe de neuf heures à Notre-Dame. Le prêtre qui disait cette messe était très âgé, tremblait de tous ses membres, et, grâce à Dieu, a mis quarante minutes, ce qui m'a permis de dire tranquillement mes oraisons, ma neuvaine de saint François Xavier, et mon office du Tiers-Ordre. » Et il ajoute : « J'ai un peu besoin de distractions, car le spectacle de la douleur, les courses sous la pluie, les maladies incurables sont fort déprimantes, mais la sainte communion, les bons livres, la visite au Saint Sacrement me réconfortent. »

* * *

En septembre 1913, j'avais le plaisir d'être reçu par le docteur Dauchez, à son hospitalière demeure de la rue de Mézières, et de causer assez longuement avec lui. Deux sujets principaux alimentèrent la conversation : les retraites fermées, et la Société de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien.

Le premier m'intéressait particulièrement. Je poursuivais alors une enquête sur l'organisation et

l'influence des retraites fermées en Europe; l'autre, c'était l'oeuvre de prédilection du pieux médecin.

Paris possède depuis longtemps sa maison des Exercices. En fait, la Villa Manrèse, située à Clamart, dans la banlieue parisienne, est la plus ancienne de France. Elle s'ouvrit en 1876.

Destinée surtout aux prêtres, qui en profitèrent largement, elle accueillit aussi des groupes de laïcs. Le docteur Dauchez y vint pour la première fois durant son stage universitaire, avec les membres de la Société Saint-Vincent-de-Paul, dont il fit partie, suivant un exemple familial, dès l'âge de dix-huit ans.

Comme tant d'autres, le jeune étudiant tira des Exercices spirituels un immense profit et demeura, toute sa vie, fidèle à leur pratique annuelle. Il les faisait tantôt avec le groupe du début, tantôt avec la conférence Laënnec ou la Société Saint-Luc; parfois aussi seul.

C'était son bain de surnaturel, sa grande cure spirituelle. « Que de fois, me dit-il, arrivé à Clamart, las, épuisé, fatigué de la vie, j'en suis revenu dispos, courageux, plein de confiance. Le bon Dieu est si bon. Il suffit qu'on se jette à ses pieds, qu'on accuse sincèrement ses fautes, qu'on le prie de tout son coeur, pour qu'Il vous relève et vous soutienne, fussiez-vous le plus grand des pécheurs ! »

Le docteur Dauchez est tout entier dans ces paroles, avec son humilité profonde et sa grande confiance. Un religieux qui le dirigea à Clamart, le P. de Tonquédec, nous a confié : « Dans la retraite que je lui donnai, je fus stupéfait de voir un homme comme lui, si porté à s'abaisser, si docile, si pénétré d'esprit surnaturel devant Dieu et ses représentants. Il se croyait et se disait — bien à tort, mais bien sincèrement — un grand pécheur, ayant un regret profond des moindres péchés, un besoin senti de se plonger plus avant dans la grâce rédemptrice de Notre-Seigneur. Ce n'était pas du scrupule, mais un grand sens surnaturel. »

Adeptes convaincus des retraites, il s'en fit aussi l'apôtre. Dans sa famille d'abord. Il commença de bonne heure à y amener avec lui ses enfants. Puis dans son milieu professionnel. Fondateur de la Conférence Laënnec avec le docteur Paul Michaux et quatre autres étudiants en médecine, il montre à ses amis le chemin de Clamart. Les Exercices spirituels annuels sont bientôt inscrits dans les règlements de l'association.

De même, plus tard, pour les médecins. Son rêve, c'est une retraite spécialisée, pour eux seuls, où on traitera de leurs devoirs particuliers, où leurs cas de conscience seront étudiés, où un programme

d'action chrétienne pourra être élaboré en commun. S'il ne réussit qu'à demi dans son projet, il entraîne au moins plusieurs de ses confrères à imiter son exemple.

Ses clients aussi se voient souvent conseiller cette cure merveilleuse. Il fait lui-même les démarches nécessaires, veille aux derniers préparatifs et, lorsqu'il a raison de douter de la fermeté de son patient, ne l'abandonne qu'après l'avoir conduit personnellement à bon port.

Conscient de l'influence que les médecins chrétiens peuvent exercer autour d'eux, le docteur Dauchez comprit vite l'utilité d'une association qui leur apporterait aide et conseils. Jeune étudiant, il en a fait l'expérience à la conférence Laënnec. Combien doivent à ce groupement la sauvegarde de leur foi, leur persévérance dans la voie droite.

Née de la conférence Olivaint, sortie elle-même de la Réunion des Jeunes Gens de la rue de Sèvres, la conférence Laënnec était avant tout une Congrégation de la Sainte-Vierge. Elle n'admettait que des étudiants en médecine et facilitait leurs études par un travail collectif que guidait un médecin expérimenté. Mais elle recherchait d'abord l'édification de ses membres. Un directeur spirituel, des exercices de piété en commun, — messe, récitation du

petit office de la sainte Vierge, pèlerinages, — la retraite annuelle de trois, puis de quatre jours, des cours réguliers d'instruction religieuse et de déontologie, des oeuvres de zèle : patronages, conférences de Saint-Vincent-de-Paul, équipes sociales, tels étaient ses principaux moyens de sanctification.

« A l'heure où j'écris ces lignes, affirmait le docteur Barbet, en 1925, environ 2,500 étudiants ont passé par la conférence Laënnec dont la plupart sont dispersés à Paris et en province, où ils constituent le solide noyau de nombreux groupements de médecins catholiques comme ceux de la Société Saint-Luc. Beaucoup sont à la tête des oeuvres sociales et, dans les difficultés présentes, l'Église de France n'a pas de fils plus ardents pour la défense de ses libertés ni plus librement soumis à la discipline de ses chefs.

« Dans l'ordre professionnel, ils font bonne figure, soit que praticiens modestes et consciencieux ils se contentent de la confiance et de l'affection de leurs malades, soit qu'ils aient conquis de haute lutte, et ils sont nombreux, les situations enviées de professeurs et de médecins et chirurgiens des hôpitaux. Je ne veux donner ici qu'un nombre qui sera une simple indication dans ce sens; c'est celui de nos amis arrivés à cet internat des hôpitaux de Paris,

qui reste toujours l'élite du corps médical parisien. Ils ont été 265 depuis la fondation, 175 depuis 1900. »

Ce que la conférence Laënnec a accompli pour les étudiants en médecine, la Société Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien le fera, d'une autre manière, pour les médecins eux-mêmes.

La première idée de cette association semble bien être venue du docteur Dauchez lui-même. Il s'en ouvrit à un chirurgien de ses amis qui en parla à quelques autres. Le projet leur sourit. Son exécution ne tarda pas. Le 26 septembre 1884, en la fête des saints Côme et Damien, dix médecins catholiques se réunissaient au Mans et fondaient le groupement sous le patronage de saint Luc et de ces deux saints.

Les statuts indiquent bien son but. La sanctification des membres d'abord. Ils l'obtiendront par l'union de leur foi, leur obéissance à l'Église et leur charité mutuelle. Viennent ensuite l'étude et les recherches scientifiques d'accord avec leurs convictions religieuses. Et enfin la défense de la vérité par des travaux apologétiques.

Dans toute la France on accueillit avec joie cette association bénie par l'épiscopat et qui répondait à un vœu exprimé récemment par Léon XIII. Mais n'y entre pas qui veut. La qualité importe plus que

la quantité. Seuls les médecins vraiment catholiques sont admis. « La voie leur est ouverte par notre circulaire, écrit le premier président, le docteur Ferland. Sans doute plusieurs, je le sais, la trouveront trop dévote, mais il faut dire son nom et marcher droit au but. »

Cent médecins s'inscrivent aussitôt. Et le nombre ne fera que s'accroître d'année en année. En 1892 il atteint six cents, en 1913 onze cents. D'autres pays se mettent de la partie. « Qui nous eût dit, il y a vingt ou trente ans, quand nous faisons nos études, pouvait déclarer en 1902 le docteur Boissarie, qu'un jour nous assisterions à un banquet de médecins catholiques, que les médecins auraient une chapelle à Montmartre, que les Sociétés de Saint-Luc se répandraient dans toute la France et, de là, rayonneraient dans le monde entier, en Belgique, en Italie, en Angleterre, au Canada ? »

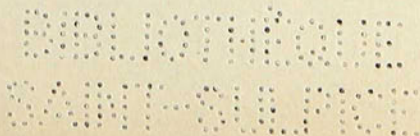
Dans son petit bureau de la rue de Mézières, le docteur Dauchez me raconte, *con amore*, cette expansion remarquable. Ce n'est plus seulement la Belgique, l'Italie, l'Angleterre et le Canada où la Société s'est installée, mais aussi l'Espagne, la Suisse, le Danemark, même les États-Unis, même l'Amérique du Sud.

Et quel bien elle accomplit. « Par médecin chrétien, écrivait le docteur Féron-Vrau, je n'entends pas celui qui l'est seulement pour lui-même, mais celui qui l'est et qui estime devoir l'être pour les autres, faisant rayonner, en toute occasion de chaque jour, soit en parole, soit en action, l'influence chrétienne qui fera de lui une sorte d'apôtre laïque de sa foi. »

Laissés à eux-mêmes, isolés dans un milieu athée ou indifférent, que de médecins croyants n'atteindront jamais cet idéal. La Société Saint-Luc, par ses réunions, par son *Bulletin*, par sa correspondance, les y conduit. Elle assure aussi à des régions qui en sont dépourvues la présence de médecins pleinement catholiques et contribue par là à relever leur niveau moral et religieux.

Les études scientifiques et apologétiques, non plus, — second but du groupement, — n'ont pas manqué. Ni les démarches collectives contre les mesures condamnables ou en faveur de mouvements sains.

Le bon docteur est intarissable. Si je le laissais parler, il me retiendrait tout l'après-midi. Un seul sujet le trouve sans paroles : son propre rôle dans la Société. N'en a-t-il pas été le secrétaire général, la cheville ouvrière pendant trente-cinq ans ?



Heureusement, son biographe est moins discret. Il nous dévoile le profond attachement du docteur Dauchez à l'oeuvre dont il fut vraiment l'âme. Pour elle, aucun sacrifice ne compte. Son argent, son temps, sa vie, il lui donne tout. Lettres, démarches, voyages, articles, c'est la monnaie courante dont il paie sa prospérité.

La guerre va porter un rude coup à la Société. Son secrétaire sera là, presque seul, pour la soutenir. Comme on lui en est reconnaissant : « Il ne veut pas que notre confrérie se disperse au vent des batailles, et malgré son labeur, rédige seul ces tracts remplaçant le *Bulletin*, qui vont dans les tranchées, les ambulances, les hôpitaux, nous servir de point de ralliement, qui nous instruisent de l'héroïsme de nos confrères.

« Ces pages de guerre écrites au jour le jour, qui s'envolèrent, oiseaux bénis de notre mutuelle affection, à tous les vents de nos armées, resteront, pour nos confrères de l'avenir, un impérissable témoignage de la tendresse de notre bien-aimé secrétaire général et de notre douce confraternité. »

Non moins vif est son dévouement pour chaque membre de la Société, pour leurs progrès matériels et spirituels : « Il avait su faire du *Bulletin*, écrit le même médecin, une sorte de mémorial intime où

nos joies et nos deuils étaient mis en commun. Il connaissait chacun de nous, sa famille, sa région. Sa grande ambition était de faire de notre confrérie une grande famille chrétienne. »

Son biographe a raison de l'affirmer : la Société Saint-Luc a été, sa clientèle mise à part, la première des activités du docteur Dauchez. La première, mais non la seule. Il en eut plusieurs autres. Entré jeune dans la Société Saint-Vincent-de-Paul où son vénérable père avait servi plus de cinquante ans comme trésorier général, il y persévéra jusqu'à la mort. Et d'une persévérance active. Les familles de Paris que le charitable médecin visita sans interruption durant une vingtaine d'années peuvent en témoigner.

Les missions l'intéressaient aussi particulièrement. On peut le compter parmi leurs grands bienfaiteurs. Il sollicite pour eux des aumônes de toute sorte. Cet appel, par exemple, dans le *Bulletin* de la Société Saint-Luc : « Est-il un seul médecin qui n'ait gémi en recevant des innombrables spécialités, des échantillons admirablement emballés, des produits laxatifs, des pilules ferrugineuses, des ampoules injectables de cacodylate, de caféine, de morphine, rigoureusement dosées, étiquetées, des granulés de kola, de caféine, des cachets de quinine, etc., etc. ?

■ « Tous les six mois, une rafle faite par la ménagère ou par le personnel, débarrasse les guéridons, cheminées, bureaux, etc. Les pauvres ne suffisent plus à tout absorber.

« Généreux confrères ! Soyez assez bons pour réserver vos meilleurs échantillons aux missionnaires dépourvus du nécessaire et pour les faire parvenir par petit colis postal (0 fr. 85 centimes, rendu à domicile) à une des adresses suivantes. Dieu vous le rendra, soyez-en certains; et sur un geste de vous, les pharmaciens récidiveront. »

En relations personnelles avec plusieurs missionnaires, le docteur Dauchez ne les oublie pas. Ses lettres leur apportent régulièrement nouvelles, bons souhaits, secours substantiels. Il les aide de ses conseils et de ses suggestions. Ainsi il écrit : « Pourquoi, pendant leur séjour à Paris, les jeunes missionnaires ne suivraient-ils pas les cours faits dans les dispensaires, dans les hôpitaux catholiques, ce qui leur permettrait d'avoir une teinte d'auscultation, des connaissances sommaires de pansements (ventouses, saignées, confection d'emplâtres, pratique des injections hypodermiques de morphine, ergotine, cocaïne), de voir deux ou trois appareils de fractures ? Le passage dans les infirmeries de régiments

pourrait encore être utilisé. » Et il publie à leur intention *le Guide médical du missionnaire*.

Mais l'intérêt qu'il porte aux missions lointaines n'empêche pas ce bon Français de suivre de près les choses de son pays. Rien ne le laisse indifférent de ce qui peut l'élever ou l'abaisser. Autant son concours actif est acquis aux mouvements louables, autant son opposition se manifeste publiquement contre ceux qu'il juge néfastes. Il défend les communautés religieuses, propage le bon journal, prend part aux campagnes en faveur de la natalité, de la tempérance, de la liberté scolaire. Il combat la littérature obscène, lutte contre la criminalité juvénile, démasque la franc-maçonnerie.

Électeur, il entend user de son droit de vote, même de son droit de parole dans les assemblées. Et autour de lui les honnêtes gens se groupent pour obtenir au moins le respect de leurs convictions.

* * *

D'une santé assez robuste, le docteur Dauchez pouvait compter sur une verte vieillesse. Mais ses nombreuses activités l'avaient prématurément usé. Une opération qu'il dut subir, le 12 juin 1919, lui fut fatale. Trois jours après il expirait, à l'âge de

soixante-six ans, parfaitement résigné à la volonté du bon Dieu, confiant dans sa miséricorde infinie.

La mort, venue brusquement, ne l'avait pas surpris. Au sacrement d'Extrême-Onction reçu avec une grande piété, s'ajoutait une préparation lointaine. Il écrivait au cours d'une retraite à Clamart le 29 mai 1895 : « La mort. Elle est le tribut de la nature; une porte qui s'ouvre heureusement sur la vie éternelle.

« Que m'importe donc l'heure de la mort, si je suis toujours digne de la vie éternelle, toujours prêt. Elle est le châtiment du péché, que je dois subir en pénitent. Heureux de ressembler au moins par ma mort à qui a voulu mourir pour nous ! »

UN JOURNALISTE

Nicholas Gonner

(1870-1922)

LE JOURNALISME catholique occupe actuellement une place importante dans la plupart des pays. Trop longtemps il fut inexistant. La presse était uniquement à la solde des intérêts financiers ou politiques. Elle n'avait aucun souci de sa haute tâche d'éducatrice. Au contraire, elle exploitait souvent les plus basses passions. Tout ce qui rapportait lui était permis.

A plusieurs elle servait aussi d'arme contre l'Église. Que d'insinuations perfides, de mensonges, d'erreurs ont été propagés par les journaux. Et presque toujours ces attaques restaient sans réponse. Seules quelques feuilles modestes tentaient de rétablir la vérité. Leur faible voix se perdait dans le fracas de la grande presse.

Heureusement, les temps ont changé. Il existe encore, certes, de puissants organes au service d'intérêts particuliers. Et leur attitude envers la reli-

gion n'est pas toujours bienveillante, ni leur moralité à l'abri de tout reproche. Mais, à côté de ces journaux neutres ou hostiles, ont surgi des concurrents, animés d'un tout autre esprit.

Ce n'est pas l'argent ou le parti qu'ils servent, c'est la vérité. Leurs directives ne viennent pas des magnats de la finance ou de la politique. L'Église et ses représentants sont leurs premiers inspireurs. Instruire le peuple, le rendre meilleur, le guider dans ses jugements et ses actes, l'attacher aux vraies valeurs : telle est leur tâche.

Bien équipés, ces journaux peuvent rivaliser avec les organes de la presse profane et leur tenir tête. Leur seule présence, d'ailleurs, agit sur eux. Elle leur inspire une crainte salutaire. Elle les rend au moins prudents.

Important et difficile est le rôle des hommes qui dirigent ces journaux indépendants. Dans une audience qu'il leur accordait, en juin 1933, et à laquelle participaient trois cent douze journalistes catholiques, représentants de vingt-deux nations, Pie XI les a appelés les « haut-parleurs de l'Église, les haut-parleurs de la vérité, de la foi, de la vie chrétienne ».

Que cette mission exige des qualités particulières et nécessite une aide surnaturelle toute spé-

ciale, ceux qui la remplissent sont les premiers à le reconnaître. Aussi, parmi les résolutions qu'ils adoptèrent à la réunion qui suivit leur audience, se trouve ce triple vœu :

1° Que soient instituées, tout au moins dans chaque grand pays d'Europe et d'Amérique, des « maisons d'accueil » ou « ascétères », plus spécialement destinées aux retraites fermées de travailleurs intellectuels et nommément de journalistes, où ceux-ci auraient même la possibilité de se réunir et de se retrouver, pour des « Journées spirituelles », voire des Congrès, en dehors des époques prévues pour les « Exercices »;

2° Que chacun de ces « travailleurs intellectuels » catholiques (écrivains, professeurs, journalistes, artistes, etc.) comprenne que son « premier devoir », selon le mot du Pape, est de consacrer, chaque année, autant que possible, plusieurs jours à la réflexion silencieuse et à la méditation des vérités éternelles, condition indispensable de sa sanctification personnelle et de son apostolat en profondeur;

3° Qu'une propagande intelligente et méthodique soit entreprise par des Bulletins *sui generis* ou des articles et comptes rendus publiés dans la Presse catholique du monde entier, tendant à promouvoir

l'Oeuvre des Retraites fermées, en général, et celle des « Travailleurs intellectuels », en particulier.

Le second de ces vœux a déjà été réalisé dans quelques pays. En France, en Hongrie, au Canada même il y eut des retraites fermées pour écrivains et journalistes. Celles de Clamart, par exemple, près de Paris, étaient suivies avant la guerre par l'élite des travailleurs intellectuels. J'ai relevé sur les listes de la maison, en 1938, quelques-uns des beaux noms de la littérature française.

Cette arme si puissante de la presse, les catholiques des États-Unis, dont on connaît l'esprit d'initiative et les grandes entreprises, ne pouvaient la négliger. Nombreuses sont leurs publications. Et très répandues. Agences de nouvelles, revues de tout genre : piété, doctrine, apostolat, littérature, oeuvres sociales et professionnelles, charité, missions, magazines variés, feuilles diocésaines, rien ne manque, sauf — ce qui n'est pas sans étonner — le grand journal.

Il n'existe actuellement aux États-Unis que cinq ou six quotidiens catholiques, à rayonnement limité : polonais, slaves, franco-américains. Aucun de langue anglaise. On compte cependant dans ce vaste pays vingt-deux millions de catholiques dont la grande majorité ne parlent que l'anglais.

Quelle est la raison de ce fait, vraiment étonnant, après les directives si pressantes des Papes ? Des conversations que j'ai eues avec quelques Étatsuniens bien au courant de la situation, on pourrait lui assigner deux causes principales : l'énorme dépense — quatre à cinq millions — que nécessiterait le lancement d'un journal tel que le conçoivent les chefs laïcs catholiques; puis la difficulté, sinon l'impossibilité de publier un journal qui, pour exercer quelque influence, serait obligé de toucher aux questions politiques, par leur côté moral et social au moins, et devrait le faire sans déplaire à l'une ou l'autre fraction importante de la population catholique dont les origines raciales sont si diverses.

Je n'ai pas à juger ces raisons. Si elles paraissent décisives à bon nombre d'hommes sérieux, tous ne leur reconnaissent pas la même valeur. Il en est quelques-uns qui croient possible un grand journal catholique. Il s'est même trouvé un journaliste hardi pour commencer la réalisation de ce beau projet, interrompue, hélas, par une mort prématurée.

* * *

Nicholas Gonner, le héros de cette épopée, avait de qui tenir. Son père, un émigré du Luxembourg, était un catholique de vieille roche, profondément

dévoué à l'Église et à ses intérêts. Doué d'une bonne plume, il écrivit plusieurs livres, puis fonda à Dubuque (Iowa) deux journaux de langue allemande : la *Luxemburger Gazette* et le *Catholischer Westen*.

Il eut six enfants. Le plus jeune, Nicholas, naquit à Cap-Girardeau (Missouri), le 8 juillet 1870. Il fréquenta d'abord l'école paroissiale Sainte-Marie de Dubuque, puis fut envoyé en Europe, au fameux collège de Luxembourg où son père avait étudié. Dès l'âge de vingt-deux ans, il était appelé à lui succéder.

Le jeune directeur n'entrait pas dans ses fonctions simplement pour suivre la carrière paternelle. Ses talents, ses goûts, son tempérament, sa culture le portaient vers le journalisme catholique.

Il ne tarda pas à constater quel vaste champ s'offrait à cet apostolat dans sa région. Mais pour que la moisson fût abondante, des journaux allemands ne suffisaient pas. Un organe de langue anglaise s'imposait. Aidé de son frère Lawrence, Nicholas Gonner fonde donc, en 1899, la *Catholic Tribune*.

Grâce à cette nouvelle feuille dont le tirage atteint bientôt 40,000, l'entrepreneur journaliste peut remplir plus efficacement la belle tâche qu'il a choisie. Il fournit à ses lecteurs des informations qu'ils ne trouvent nulle part ailleurs sur le mouvement reli-

gieux aux États-Unis et dans les autres pays. Il les habitue à juger les hommes et les événements, non au simple point de vue humain, mais d'après une norme plus élevée, en catholiques. Il s'intéresse aux sujets d'actualité et ne craint pas de livrer de rudes batailles pour le triomphe des principes chrétiens.

C'est ainsi que la *Catholic Tribune* entreprend une vigoureuse campagne en faveur de l'enseignement religieux et des écoles paroissiales. Elle s'oppose au mouvement de prohibition, elle dénonce la franc-maçonnerie et les sociétés qui s'en inspirent, elle préconise les réformes sociales basées sur les directives pontificales.

Plus son directeur acquiert de l'expérience, plus il se rend compte de l'importance de la presse. Elle est vraiment « l'école du peuple », disait-il. Quel dommage que les catholiques ne s'y intéressent pas davantage !

Quant à lui, sa conviction est faite. Ce ne sont pas des hebdomadaires, si utiles qu'ils soient, qui pourront répondre au besoin actuel, mais un grand quotidien. Il est inconcevable que les États-Unis n'en possèdent encore aucun franchement catholique. À les en doter, tous ses efforts maintenant doivent tendre.

Nicholas Gonner s'ouvre de ses projets à la hiérarchie, qui les approuve. Il les soumet même, lors d'une audience en 1908, à Pie X. Le Souverain Pontife s'en réjouit et lui donne une bénédiction particulière. Précieux encouragement où le vaillant journaliste puisera une ardeur nouvelle et qui le portera à inscrire en tête de son journal la devise pontificale : *Instaurare omnia in Christo*.

En 1915, un premier pas est fait : la *Catholic Tribune* devient bihebdomadaire. En 1919, elle est publiée trois fois la semaine. Et enfin, l'année suivante, le grand rêve se réalise : le premier quotidien catholique de langue anglaise aux États-Unis paraît à Dubuque, le 1^{er} juillet 1920, sous le nom de *Daily American Tribune*.

Que d'efforts il a fallu pour atteindre à ce beau résultat ! Tant d'obstacles s'y opposaient : préjugés, incompréhensions, critiques mesquines. Qu'importe ! Rien n'a pu arrêter le courageux soldat du Christ. Fort de sa foi, de son amour de Dieu, des bénédictions de l'Église, il est allé de l'avant, ne comptant pas les sacrifices, uniquement soucieux de la gloire du divin Maître et du bien des âmes. Il a triomphé.

Mais l'intrépide journaliste ne s'endort pas sur ce premier succès. Il a tout un plan, longuement mûri et élaboré avec soin, pour le développement de

la presse catholique aux États-Unis, *the Catholic Press Development*. Il voudrait établir une chaîne de quotidiens dans les grands centres du pays, un peu comme *la Croix* en France.

Si le projet a de l'envergure, l'auteur est de taille à le réaliser. Il se met à l'oeuvre avec son esprit de méthode et sa forte détermination. Il établit les contacts nécessaires, suscite des appuis précieux, réussit à gagner plusieurs associations influentes : les Chevaliers de Colomb, la *Holy Name Society*, le *Central Verein*.

Un premier et important jalon est posé durant l'été de 1922. Le *Catholic Herald*, organe officiel de l'archidiocèse de Milwaukee, se fusionne avec la *Daily Tribune*. Et celle-ci, afin de rayonner davantage, décide de se transporter de Dubuque à Milwaukee, ville plus considérable. L'archevêque, S. Exc. Mgr Messmer, enthousiaste du projet, lance une grande campagne de souscriptions. Tout annonce un grand succès.

Les vues de la Providence sont insondables. Le 2 décembre, M. Gonner voyageait en automobile avec quelques membres de sa famille. Il allait donner une conférence. La route est étroite et glissante. Sa voiture capote. Il est précipité dans l'eau glacée d'une rivière où il se noie.

Quel coup inattendu ! Quel subit revers de fortune ! « La mort prématurée de M. Gonner, écrit l'évêque de Détroit, Mgr Gallagher, dans son télégramme de condoléances, est une perte irréparable pour le journalisme catholique. Sa foi profonde, ses perspectives optimistes, son infatigable énergie, doublée d'un enthousiasme chevaleresque dans la lutte pour la vérité catholique, nous auraient valu un jour une florissante presse catholique. L'Église d'Amérique perd un de ses plus grands champions. »

* * *

Aucune biographie de M. Gonner n'a été publiée. Sa belle vie mériterait cependant d'être plus connue. Sa vie publique, — comme journaliste et homme d'oeuvres, — sa vie privée aussi. D'un article paru dans *America* (23 décembre 1922) et de quelques notes que m'a adressées un de ses fils, religieux mariste, j'ai pu tirer les faits suivants.

M. Gonner était très attaché à son foyer. En dehors de ses oeuvres, il ne vivait que pour sa famille. Il s'efforçait de la rendre heureuse et surtout chrétienne. Mgr Keane déclara dans son sermon, le jour des funérailles, qu'elle était vraiment « une imitation de Nazareth ».

Le père écartait énergiquement de ses enfants toute influence dangereuse, toute pratique trop mondaine. Il ne pouvait, par exemple, sentir Santa Claus. Il se désolait de sa popularité croissante chez les catholiques et la combattit de toutes ses forces. A l'approche de Noël, il annonçait la visite de l'Enfant Jésus. La veille, tout le monde au foyer l'attendait. Le moment venu, les enfants entraient dans la chambre où resplendissait un bel arbre de Noël, chargé de présents « apportés par le petit Jésus ».

Membre de la Société Saint-Vincent-de-Paul, M.^r Gonner était fidèle aux réunions et très dévoué aux pauvres.

Sa dévotion à l'Eucharistie l'emportait sur toute autre. Chaque matin il assistait à la messe et communiait. Le dimanche il revenait pour la grand'-messe. Il ne pouvait passer devant une église sans s'y arrêter quelques minutes. Rien ne lui plaisait comme ces visites. Les grandes décisions de sa vie, il les prit à genoux devant le Saint Sacrement, durant les quarante-heures. Et il tenait à les confirmer lors de ses exercices spirituels annuels.

Les retraites fermées débutèrent aux États-Unis en juillet 1909, à l'Université de Fordham. Elles se répandirent rapidement à travers le pays. On sait quel magnifique développement elles ont atteint au-

jourd'hui. Vingt-cinq maisons permanentes reçoivent chaque année environ cinquante mille retraitants. « En juin 1910, écrit M. Beck dans l'article d'*America*, M. Gonner faisait partie du groupe des vingt-huit qui suivirent une des premières retraites de ce genre dans l'Ouest central des États-Unis. Il s'en fit alors par ses journaux le grand propagandiste. Et il se soumettait annuellement à ces exercices. »

Le Fr. Gonner nous apporte le même témoignage. Aussi loin que sa mémoire remonte, son père lui apparaît, se libérant à grand peine chaque année de ses affaires et partant pour sa retraite de trois jours. Il revenait heureux, enthousiasmé, disant à tout le monde sa joie, invitant ses lecteurs à suivre son exemple.

Président du *Central Verein*, il engage l'association à promouvoir cette grande oeuvre et à en faire profiter ses membres. Dans une allocution au congrès de 1911 sur la restauration sociale, il conclut par ces mots : « Pour nous la réforme de l'âme est l'âme de toute réforme. Par conséquent nous allons nous efforcer de développer de plus en plus le mouvement des retraites fermées. »

Les questions sociales intéressèrent toujours M. Gonner. « Au congrès de 1907, note encore M. Beck, il jette les bases, avec Mgr George Heer,

MM. F. P. Kenkel, de Saint-Louis, Joseph Matt, de Saint-Paul, et quelques autres, du vaste plan de réforme sociale que devaient reprendre plus tard des personnalités comme Mgr John A. Ryan, les PP. Husslein et Engelen, de la Compagnie de Jésus. » Il profite d'un voyage en Europe pour étudier, à Muenchen-Gladback, le programme économique et social du Volksverein.

Ennemi du capitalisme cupide comme du socialisme niveleur, il se constitue le défenseur de l'ouvrier, de sa dignité humaine, de son droit à l'association. Ses employés ont toute liberté, il va sans dire, de s'organiser en union. Il est fier de les voir prendre cette initiative.

Intimement lié à l'association des catholiques américains d'origine allemande, le *Catholic Central Verein of America*, M. Gonner participe aussi aux activités de la *Fédération américaine des associations catholiques d'hommes*, dont il fut l'un des fondateurs. Il prend part également avec d'autres laïcs et quelques prêtres, en 1919, aux importantes délibérations d'où devait sortir le *National Catholic Welfare Council*, devenu, sous le nom de *National Catholic Welfare Conference (N.C. W. C.)*, la grande organisation des États-Unis.

* * *

Quand la mort vint saisir si inopinément le fondateur de la *Daily Tribune*, ce journal était solidement établi. Privé de son chef, il put poursuivre quand même l'oeuvre entreprise. Dans le numéro du 2 décembre 1937, quinzième anniversaire de l'événement tragique, un article rappelle les luttes menées depuis la disparition de M. Gonner et réaffirme la volonté de ses successeurs de rester fidèles à son idéal, malgré les difficultés croissantes auxquelles ils sont en butte.

Hélas ! en juin 1942, vingt-deux ans après sa fondation, vingt ans après la mort de son premier directeur, la *Daily Tribune* se voyait forcée de cesser sa publication. Le seul quotidien catholique de langue anglaise aux États-Unis disparaissait.

Raisons d'ordre économique, a-t-on dit, raison aussi d'hommes. « La mort de M. Gonner, avait écrit Mgr Gallagher, est une perte irréparable pour le journalisme catholique. » On le sentit plus que jamais en face de ce douloureux événement.

Mais son exemple reste. Et le jour n'est peut-être pas éloigné où quelque catholique ardent relèvera le drapeau tombé des mains du vaillant lutteur.

UN HOMME D'AFFAIRES

Joseph Lo-Pa-Hong

(1875-1937)

NÉCESSAIRE en tout pays, l'Action catholique l'est plus particulièrement en pays de mission. Elle apporte à la milice sacerdotale, forcément restreinte, l'aide organisée de nombreux laïcs. Elle place à côté du clergé, en grande partie étranger, des groupes d'apôtres sortis du milieu qu'ils évangélisent, de même langue, de même tradition, de même nationalité que ceux qu'ils veulent convertir.

« Si dans les nations chrétiennes, a écrit le secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Mgr Salotti, l'Action catholique... est nécessaire et irremplaçable, bien davantage est-elle urgente et salutaire là où commencent à briller les premiers rayons d'une vie chrétienne plus intense.

« De fait, l'Action catholique est un des moyens par lesquels les laïcs non seulement sont confirmés dans la foi..., mais encore deviennent aptes à attirer à la loi et à la doctrine évangélique ceux qui ne

peuvent avoir avec les missionnaires de contact habituel. Désormais il n'échappe plus à personne combien cette oeuvre est indispensable dans ces régions plus que dans d'autres. »

La Chine a heureusement compris ces vérités et s'est efforcée de les mettre en pratique. Elle possède actuellement une Action catholique bien organisée et des plus actives. Le mérite en revient à ses évêques et aux quelques laïcs dévoués qui leur apportèrent un généreux concours.

Entre tous ces hommes, il en est un qui brille au premier rang. On l'a appelé, à cause de son inépuisable charité, l'Ozanam, le Vincent de Paul de la Chine. Lui se nommait plus simplement le « coolie de saint Joseph ». « C'est l'homme à la foi la plus profonde qu'il m'ait été donné de rencontrer », déclarait un prêtre américain, l'abbé Callaghan. Joseph Lo-Pa-Hong peut certainement être considéré à juste titre comme un des plus grands catholiques de son temps.

L'apostolat semble avoir toujours attiré ce Chinois au tempérament ardent. Est-ce un héritage reçu de ses ancêtres qui, convertis par les missionnaires jésuites en 1608, lui ont transmis de génération en génération une foi restée toujours vive malgré les persécutions ?

Ses études universitaires terminées, il consacre les loisirs de ses vingt ans à enseigner le catéchisme aux pauvres et aux prisonniers. Il fait alors partie de la Congrégation de la Sainte-Vierge.

L'idée lui vint, au bout de quelques années, de constituer un groupe qui se livrerait tout spécialement à l'Action catholique, telle que devait la préconiser dix ans plus tard le grand Pape Pie XI. Il fonde donc, en 1911, avec les bénédictions et les directives de son évêque, la Société du Sacré-Coeur-de-Jésus.

Les membres de ce groupement sont tous des laïcs, des hommes pris par leurs affaires et leurs occupations de famille. La tâche qu'ils assument, cependant, est lourde d'activités et de sacrifices. Elle demande du dévouement, une discipline rigoureuse, des grâces particulières. Pour la bien accomplir, ils subiront un noviciat de trois ans.

Chaque jour ils sont tenus à des exercices spirituels : méditation, lecture de piété, examen de conscience. Chaque semaine, le samedi, journée de récollection : prières, leçons de catéchisme, exposé de leur travail apostolique. Chaque année, en janvier, retraite fermée de cinq jours : halte bienfaisante, où les âmes se reposent et se retrempent, mais trop brève au gré de leur chef. Aussi s'accor-

dait-il à lui-même, jugeant dans son humilité qu'il en avait un plus grand besoin que les autres, une ou deux retraites supplémentaires durant l'année.

Ainsi disciplinée, élevée, spiritualisée, la vie de ces hommes rayonnait dans leur milieu, elle s'épanouissait en une action intense. Vie catholique, Action catholique, a dit Pie XI.

C'est le même Pape qui écrivait : « Ce sera une des toutes premières tâches des organisateurs de l'Action catholique que de se serrer autour de leurs pasteurs pour les aider efficacement dans l'évangélisation, Nous voulons dire dans l'enseignement de la doctrine chrétienne. » (Lettre au cardinal de Lisbonne.)

Ainsi fait la Société du Sacré-Coeur. Tous les dimanches ses membres se dispersent dans les hôpitaux et les prisons de Shanghai ou dans la région avoisinante pour y enseigner le catéchisme. Que de mourants à qui ils ont ouvert ainsi les portes du ciel en leur conférant le baptême après les avoir instruits !

On a dit de M. Lo-Pa-Hong que le baptême était sa grande passion. Il s'intéresse particulièrement aux condamnés à mort. Son influence auprès d'eux est presque irrésistible. Là où d'autres échouent, il réussit, ce qui lui vaut le titre de « chapelain des brigands ». Aussi on l'appelle de tous côtés. Il ar-

rive un jour trop tard pour pouvoir causer individuellement, suivant son habitude, avec plusieurs condamnés à mort. Déjà ils sont dans la voiture qui doit les conduire au lieu de l'exécution. Qu'à cela ne tienne : le vaillant apôtre obtient la permission de faire route avec eux. Quand ils arrivent à destination, ils sont tous calmes et résignés. Chacun a demandé et reçu le baptême en chemin.

Une autre fois, il apprend qu'une troupe de bandits a été cernée dans la ville voisine et qu'une exécution en masse se prépare. Sans perdre une minute il saute dans le premier train, rencontre ces pauvres gens et en baptise successivement trente-six. On a calculé que ses baptêmes de condamnés à mort s'élevaient à 12,000. La Société elle-même avait atteint, en ses vingt-cinq premières années, le beau chiffre de 300,000 baptêmes : enfants et adultes.

Mais elle ne s'est pas occupée que de ces cas. Sous son souffle apostolique des chrétientés surgissent. Tel village aux environs de Shanghai ne comprenait que des païens. On y établit d'abord un dispensaire. Les soins du corps amènent ceux de l'âme. Au bout de quelque temps se forme un petit noyau de catholiques. Une chapelle est construite. Un missionnaire en prend charge. Il y a là

bientôt un groupe fervent. Et la même histoire se répète en maints autres endroits.

Peu nombreuse, l'équipe se montre des plus actives. Son chef surtout fait preuve d'un dynamisme puissant. A la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la Société, l'évêque de Shanghai, S. Exc. Mgr Haouisée, lui rendait ce témoignage :

« Venons-en maintenant au chef de l'équipe... Pour vous, Monsieur Lo, j'aurais, je l'avoue, quelque scrupule à vous comparer à une simple locomotive, si puissante soit-elle... La locomotive, en effet, ne suit que des voies tracées à l'avance..., ne s'arrête qu'à certaines stations... déterminées; ne va enfin qu'à un but fixe... pour revenir par le même chemin.

« Pour vous, il faut voir plus large et plus loin, viser plus haut. Toujours plus..., jamais assez.

« J'oserais donc vous comparer à un de ces avions que vous venez d'offrir au généralissime..., le moteur toujours sous pression, toujours prêt à prendre son essor... dans n'importe quelle direction... pour arranger quelque grave affaire intéressant la religion ou surtout pour sauver quelque âme, la conduire au ciel. Ceci, en effet, qui donc l'ignore ? De jour ou de nuit, à onze heures du soir ou deux heures du matin..., qu'un coup de téléphone vous signale une âme en danger, vous partez vers un hôpital de

Shanghai ou vers une ville éloignée, comme au fond des campagnes les plus reculées ! Sans parler des soucis constants que suppose non seulement la fondation de tant d'oeuvres, relativement assez facile, mais leur entretien.

« Dieu vous ayant départi largement santé physique et, si j'ose dire, santé catholique, vous avez eu ce rare bonheur, conscient de vos responsabilités, de pouvoir et de vouloir utiliser l'une et l'autre, sans laisser en friche aucune énergie, — étant de ces âmes qui souffrent de chômer, — pour la plus belle, la plus consolante, la plus divine des missions : par amour pour Dieu et le prochain coopérer au salut des âmes et mettre son bonheur dans le bonheur des autres. »

Quand, pour répondre aux directives de Pie XI, l'épiscopat de Chine, sous l'impulsion du délégué apostolique, S. Exc. Mgr Costantini, établit officiellement l'Action catholique, le choix de M. Lo-Pa-Hong comme premier président s'imposait.

Humblement mais avec résolution, ainsi qu'il savait faire toute chose lorsque son devoir était en cause, il accepta la tâche. Et il la mena à bonne fin. Il mit sur pied une belle armée, d'une grande ferveur surnaturelle, d'une remarquable activité, et qui mérita les éloges du Souverain Pontife lui-même.



Les oeuvres de charité occupèrent une place capitale dans la vie de ce grand chrétien. Sa ville natale s'y prêtait. Comme toutes les grandes agglomérations humaines, Shanghai recèle d'immenses misères. Habitué à les voir, ses habitants ne semblaient guère s'en préoccuper. Elles apparaissaient comme une nécessité, un fait inévitable, dont personne ne croyait être responsable.

Un jour, en 1912, M. Lo-Pa-Hong rencontre sur son chemin un pauvre diable, couvert de plaies et de haillons. Il le soulève dans ses bras et le porte au premier hôpital. L'aspect du malade est tellement repoussant que les autorités ne veulent pas le recevoir. Même refus aux autres hôpitaux.

Cette aventure fit réfléchir notre bon Samaritain. Une brève enquête lui révèle que ce cas est loin d'être unique. Il décide sur-le-champ d'y porter remède. Peu fortuné alors, il consent à se faire mendiant pour obtenir les fonds qu'exige son projet. Chaque jour, dans une prière fervente, il le recommande au ciel. Saint Joseph est particulièrement importuné. Mais il finit par entendre les supplications de son pieux serviteur. Et au bout de quelques années un petit hôpital qui porte son nom s'ouvre aux miséreux.

Le bon Dieu bénit ces modestes commencements. L'humble hospice Saint-Joseph est aujourd'hui une vaste institution composée de plusieurs édifices : hôpital, dispensaire, asile pour incurables, maison de vieillards, orphelinat, écoles, ateliers. On l'appelle « la cité des pauvres ». Il héberge gratuitement jusqu'à 3,200 personnes. En vingt-cinq ans, 102,525 y ont reçu l'hospitalité. Et ses cliniques ont traité plus de deux millions de patients.

D'autres institutions du même genre naissent et prospèrent sous la poussée vigoureuse de M. Lo-Pa-Hong : l'asile d'aliénés de Notre-Dame-de-la-Merci, l'Hôpital du Sacré-Coeur, la crèche de Chapei. On compte seize oeuvres importantes de miséricorde corporelle qu'il a mises sur pied et qu'il dirige.

L'éducation chrétienne lui tient aussi à coeur. Il est le bienfaiteur et le conseiller des grands établissements que les ordres religieux : Pères du Verbe Divin, Salésiens, Jésuites, Bénédictins, Religieuses du Sacré-Coeur, Auxiliatrices du Purgatoire, Franciscaines Missionnaires de Marie, ont fondés en Chine. On lui doit tout particulièrement la construction, au coût d'un demi-million, de l'École moyenne professionnelle pour jeunes filles, réclamée au Congrès d'Action catholique en 1935, et qui fut une de ses dernières initiatives. Conçue et dirigée suivant

un plan des plus modernes, cette École contribue grandement au rayonnement du catholicisme.

On pourrait croire, à voir se dépenser ainsi ce catholique zélé, qu'il consacrait tout son temps à l'apostolat. Et encore devait-il accomplir des prodiges d'activité pour intégrer ces oeuvres multiples dans une seule vie.

Or, voici bien la chose étonnante, remarquée par tous ceux qui l'ont connu et inexplicable, disaient-ils, sans une intervention manifeste de la Providence : cet apôtre si actif était un homme d'affaires des plus occupés, mêlé à des entreprises de grande envergure, dont plusieurs relevaient de sa direction personnelle.

Énergique, plein d'initiative, doué d'un grand talent d'administration, M. Lo-Pa-Hong se lança tout jeune, avec un ami, dans des affaires considérables : usines d'électricité, construction de navires et de quais, établissement de forges. En général, il réussit. Et peu à peu les postes importants s'accumulent sur ses épaules : directeur général de l'usine d'électricité de Nantoo, la *Chinese Electric Power Company*, et d'une Compagnie de Navigation, la *Ta-Tung Steamship Company*; membre du Conseil de la Compagnie de l'Aqueduc de Shanghai, la *Shanghai Inland Waterworks Company*, et de

la Compagnie d'Énergie électrique, la *Chapei Electric and Waterworks Company*. À sa mort il était aussi président de la Chambre de Commerce de Shanghai.

* * *

À ces deux vies superposées, pour ainsi dire, et assez disparates : vie de l'homme d'oeuvres et vie de l'homme d'affaires, vient s'en ajouter une troisième, qui les soutient et les anime l'une et l'autre, qui leur donne leur remarquable unité : la vie intérieure.

La pensée de Dieu ne quittait pas ce laïc aux préoccupations multiples. Il vivait constamment en sa présence, l'adorant, lui demandant pardon de ses fautes, le remerciant pour ses bienfaits, cherchant sans cesse à le faire mieux aimer.

D'où son grand souci des âmes et les oeuvres nombreuses qu'il crée pour les atteindre. Comment, dans un pays païen, ne pas passer d'abord par les corps ? N'est-ce pas l'exemple d'ailleurs que nous a donné Notre-Seigneur ?

Même ses vastes entreprises industrielles, M. Lo-Pa-Hong ne s'en occupe qu'en fonction du but suprême de sa vie. S'il veut amasser des richesses et acquérir de l'influence, c'est pour les mettre au service de son Maître.

« La caractéristique de cet homme magnifique-ment doué comme dons naturels, nous dit Mgr Haoui-sée qui l'a intimement connu, c'est, si je ne me trompe, la hantise du bien, le besoin d'utiliser tous les talents reçus pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

« En 1912, il consentit à accepter cette charge de directeur de l'usine électrique, alors criblée de dettes, pour se créer des relations qui poseraient l'Église catholique et lui permettraient de faire du bien... Peu de temps après, il lançait l'Action catholique pour inaugurer ces multiples oeuvres de bien-faisance et d'action apostolique qui rempliront sa vie désormais.

« Et en 1937, deux jours avant sa mort, pour expliquer son attitude vis-à-vis des occupants, il pouvait m'affirmer en toute loyauté que le seul motif qui le dirigeait était « la gloire de Dieu et le soulagement des malheureux, la reprise de ses oeuvres « de charité. »

M. Lo-Pa-Hong avait le privilège d'une chapelle privée dans sa maison. Levé tôt le matin, il assiste à la messe et communie avec son épouse et ses six enfants — quatre fils et deux filles — et ses petits-enfants. Le saint sacrifice est précédé de la prière

en commun et suivi de l'action de grâces et de la bénédiction du Très Saint Sacrement. Très souvent le fervent laïc va entendre à l'église une deuxième et même une troisième messe, qu'il est heureux de servir. Ses voyages n'interrompent pas cette pieuse pratique.

Ces exercices accomplis sans hâte, comme s'il n'était pas pressé et n'avait rien d'autre chose à faire, commençaient sa journée. « Il montait en voiture, raconte un de ses biographes, faisait la tournée de ses hôpitaux et de ses usines, assistait à un conseil d'administration, réglait une question litigieuse, décidait de l'embauche d'un infirmier, — car ce travailleur prodigieux s'occupait du moindre détail, — allait baptiser quelques mourants qu'on lui avait signalés, et le soir, harassé, mais heureux, se souvenait d'une fête à l'église Saint-Pierre-et-Saint-Joseph, et venait déposer une gerbe de fleurs devant le Saint Sacrement. »

Et ces autres détails : « Il se contentait, pour lui-même et pour sa famille, du strict nécessaire. Tout le reste allait aux oeuvres. Le seul luxe qu'il se permit consistait peut-être dans ses voitures, qu'il voulait puissantes et qui étaient pour lui de précieux instruments de travail. Il fatiguait chaque jour deux chauffeurs. »

Sur le bureau de ce président de grandes compagnies s'épalaient des objets de piété : statuettes, images, chapelet, dont il était loin de rougir, quels que fussent ses nombreux visiteurs, et divers livres spirituels, telle la *Perfection chrétienne* de Rodriguez. Nous avons déjà noté sa dévotion à saint Joseph. « J'ai une entière confiance en lui, disait-il. Jamais il ne nous a fait défaut jusqu'ici. Si l'argent menace de manquer et que de graves difficultés apparaissent à l'horizon, nous étudions notre cas avec notre gérant d'affaires du ciel; et, d'une façon ou d'une autre, les fonds dont nous avons besoin arrivent. De riches industriels chinois, païens pour la plupart, nous aident à intervalles réguliers par des dons substantiels; et c'est ainsi que nous pouvons marcher, tant bien que mal, d'un mois à l'autre. Après tout, cette façon de laisser à saint Joseph le soin de régler le côté financier de notre oeuvre apparaît comme le moyen le plus sûr de réussir. »

Fort de cet appui et désireux de faire davantage encore pour ses compatriotes, l'inlassable apôtre lance en 1937 le projet d'un vaste orphelinat destiné à recevoir 4,000 enfants. L'entreprise en marche, il souscrit lui-même 100,000 piastres chinoises. Le bon Dieu, cette fois, se contenta de son bon désir. Il jugeait arrivée l'heure de la récompense ultime.

Le 30 décembre de cette année, ce grand bienfaiteur de la Chine tombait victime d'un assassinat mystérieux. Shanghai était alors occupé par les Japonais et M. Lo-Pa-Hong, déjà président de la Société catholique chinoise de Secours aux victimes de la guerre, fondée à la demande des évêques, avait consenti à faire partie d'un comité auquel était dévolue la charge délicate de réorganiser, sous le contrôle de l'ennemi, la région de Shanghai livrée alors à un dangereux désarroi. Est-ce cette attitude, comme l'ont prétendu des agences de presse, qui mécontenta un groupe de ses compatriotes ? Le mystère n'a pas été éclairci. Chose certaine, c'est qu'il était prêt à comparaître devant son Maître. Il l'avait reçu dans son cœur le matin même, suivant son habitude.

Quelques mois après ce triste événement, l'évêque de Shanghai portait sur son diocésain un jugement dont nous reproduisons un passage substantiel. Il complétera son portrait. Meilleur témoin de sa vie ne pourrait être cité :

« Je puis dire que je n'ai connu personne, ni en Europe ni en Chine, qui, se tenant à un tel degré responsable des dons reçus, les ait utilisés avec autant de dévouement, de désintéressement, d'énergie, de constance, et de confiance. Que de fois il m'a

répété : « Je ne suis qu'un instrument entre les mains
« de Dieu et de son procureur saint Joseph ! Donc,
« travaillons tant qu'il en est temps. »

« Et s'il a été un industriel merveilleusement entendu en affaires, il faut dire qu'il a été surtout *bonus et diligens talenti dominici negotiator*, l'homme des cinq talents, qui a tout fait fructifier, et à qui Dieu pour cela n'a cessé de confier de nouvelles missions. »

En cette volonté, on pourrait dire cette obsession, de faire rendre aux dons reçus du divin Maître le plus qu'il pourrait, Mgr Haouisée voit la marque caractéristique de ce grand chrétien, le moteur puissant qui anime toute sa vie :

« C'est là, dans ce souci de servir, qu'il faut chercher l'explication de l'inlassable activité de cet homme qui ne voulut jamais chômer, toujours en quête de nouveaux moyens pour subvenir à l'immense misère humaine et dont les malheureux, connaissant son cœur pitoyable, attendaient partout dans les rues le bienfaisant passage, sûrs d'être toujours reçus.

« Là, dans cette conscience de sa mission, se trouve l'explication du zèle vraiment extraordinaire de cet apôtre toujours à l'affût d'une âme à sauver

et qui ne recula jamais devant aucun sacrifice de confort, de temps, d'argent, dès lors qu'une âme attendait dans quelque hôpital, quelque maison, à Shanghai ou ailleurs, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

« Là, l'explication de ce vigoureux optimisme qui fit de lui un si grand radiateur d'énergie, de zèle et de foi, un quêteur si éloquent et si obstiné... et aussi, il faut le dire, la justification de ses initiatives hardies ou de ses audaces bousculant parfois toute prudence humaine et déroutant les timides tâcherons.

« Là enfin, et surtout, qu'il faut chercher son besoin de rester en contact avec Dieu, — dont il ne se sentait que l'instrument, — par une vie surnaturelle intense et continue qu'alimentaient chaque matin méditation, messes servies, communion fervente, et qu'entretenaient au cours de la journée visites au Saint Sacrement, lecture spirituelle, oraisons jaculatoires... Sans parler des nombreuses retraites que malgré ses occupations il faisait chaque année et qui lui donnaient cette base surnaturelle, gage de confiance pour ses supérieurs devant certaines entreprises un peu hardies... *Justus ex fide vivit.* »

C'est sur cette dernière pensée, qui convient si bien à ce grand croyant, que se termine son éloge :

« Eh bien ! M. Lo a été ce juste. Sa foi, il l'a vécue pour lui d'abord. Il s'est pénétré de ses vérités substantielles dans sa méditation quotidienne. Alors, fort de ses convictions, il n'a cherché toute sa vie qu'à les communiquer aux autres, qu'à en faire vivre les autres par son exemple, ses oeuvres, ses paroles. »

UN ÉCONOMISTE

Alphonse Desjardins

(1854-1920)

LES VIES humaines ont des contrastes étonnants. Elles peuvent tendre vers le même but, se dépenser pour la même fin, et employer cependant des voies bien différentes.

L'existence d'un Lo-Pa-Hong est active, bruyante, agitée. Il brasse des affaires, remue des foules, manie de fortes sommes d'argent. Et ce jeu violent, soumis à la plus stricte honnêteté et animé par une grande charité, sert efficacement les âmes et affermit le règne du Christ.

Tout autre est la carrière de M. Alphonse Desjardins. Vie humble et calme, elle coule, tel un beau fleuve, entre des rives tranquilles que ses eaux fertilisent. Et cette action modeste contribue, comme celle de l'ardent catholique chinois, au bien du prochain et à la plus grande gloire de Dieu.

On a dit de cet humble Canadien français qu'il était un des plus grands bienfaiteurs de son pays.

Le rayonnement de son oeuvre ne fait que croître d'année en année. Même les États-Unis en bénéficient et couvrent sa mémoire de louanges.

* * *

Né dans un humble foyer, — à Lévis, le 5 novembre 1854, — Alphonse Desjardins entretint toujours une véritable affection pour la classe des travailleurs. L'amélioration de leur sort le préoccupa constamment. Il y consacra toute sa vie.

Ses parents eurent quatorze enfants, dont six moururent en bas âge. Ils étaient pauvres. Alphonse connut des jours où il n'y avait rien à manger à la maison. Cette misère le trempa. Elle affermit aussi en lui — car ces jours ne se terminaient pas sans quelque secours de la Providence — ce grand esprit de foi, cette confiance sans bornes en Dieu et en ses représentants, héritage de famille, qui devaient le marquer si profondément.

Le père malade, c'est la mère — vrai portrait de la femme forte de l'Évangile — qui dut subvenir aux besoins du foyer. Elle allait travailler chez des voisins mieux pourvus. Jamais son courage ne faiblit. Elle trouvait même le temps de voir à l'éducation de ses enfants. Et quand vint l'âge de l'école,

elle voulut qu'ils bénéficient d'une instruction qu'elle jugeait nécessaire.

Après l'école paroissiale, ce fut le collège. Les ressources n'avaient guère augmenté, mais nos maisons d'enseignement secondaire, soutenues par le dévouement du clergé, se sont toujours montrées généreuses envers les moins fortunés. Alphonse, comme ses frères aînés, jouit d'une réduction substantielle au collège de Lévis.

Bienfait qu'il n'oublia pas, mais au-dessus duquel il devait placer celui d'une éducation virile, pratique, chrétienne. Il resta toujours très attaché à son *Alma Mater* et à ses anciens professeurs. Après six années d'étude, dont deux de latin, il prend la décision, mûrie dans la prière et approuvée par ses maîtres, de commencer aussitôt à gagner sa vie. Il n'a que seize ans, mais le désir de venir en aide à sa mère l'emporte sur les autres considérations.

Sa carrière durera cinquante ans. On peut la diviser en deux périodes, l'une qui s'étend de 1870 à 1893, occupée principalement par le journalisme; l'autre, de 1893 à 1920, la plus féconde, celle du fonctionnaire et surtout du coopérateur.

De la première il nous reste peu de traces. Le jeune Lévisien, après un stage bref dans la milice, collabore à des journaux locaux. Il fonde même un

quotidien : *l'Union canadienne*, qui ne vit que quelques mois. Il publie aussi, durant onze ans, les comptes rendus des débats de la Législature de Québec.

Homme de principes, profondément dévoué à sa nationalité et à sa religion, désireux de relever la situation des travailleurs, M. Desjardins ne pouvait que servir ces causes par sa plume. Mais le journalisme, dans les conditions surtout où il dut l'exercer, ne lui offrait pas le champ d'action qui convenait à ses aptitudes et à ses préoccupations.

En 1893, la Providence le conduit à Ottawa. Le poste de rapporteur officiel des Débats sera la voie qui le mènera à la réalisation de ses rêves. Il assiste un jour aux séances d'un comité d'enquête sur les abus des prêteurs d'argent. Les témoignages sont foudroyants. Le peuple est exploité de façon vraiment criminelle. Parmi les principaux agents de sa misère, se placent les usuriers. Ils opèrent particulièrement à Montréal.

Que faire pour enrayer ce mal ? C'est trop souvent le sort, hélas, des enquêtes, parlementaires ou autres, de débrider une plaie sans apporter quelque remède efficace.

L'âme loyale de M. Desjardins se rebelle contre une telle situation. Si les autorités restent inactives,

il tentera du moins, lui, avec ses faibles ressources, de venir au secours de ses compatriotes. Et la cause est si louable que l'appui ne lui manquera pas. D'ores et déjà il se sent assuré de l'aide du clergé dont il connaît le zèle désintéressé.

Reste l'arme à employer. Les tentacules de l'usure se meuvent en toute liberté. Elles attaquent leurs malheureuses victimes surtout dans les milieux pauvres. Il faudrait leur opposer un organisme souple et puissant. De quel genre? Une société d'assurances? Une coopérative?

Et l'économiste né qu'était ce grand ami du peuple réfléchit, consulte, prie. Une bibliothèque est à portée de sa main. Il y recherche les ouvrages sur la coopération. En voici qui traitent de l'épargne et du crédit. Il découvre les initiatives prises en d'autres pays, en Allemagne par Schulze et Raiffeisen, en Italie par Luzzati.

La lumière se fait dans son esprit. Il a trouvé l'oeuvre dont il rêvait. Une adaptation cependant s'impose. Si, en effet, le fondateur des Caisses populaires au Canada n'a pas inventé cette bienfaisante institution, il ne l'a pas non plus transplantée, telle quelle, d'Europe en Amérique. Il savait notre situation et nos moeurs trop différentes. Il voulait d'abord un organisme — et ceci est à retenir —

pour des Canadiens français catholiques. Un organisme qui correspondrait à nos institutions existantes, à notre admirable système paroissial, qui viendrait s'y intégrer et fortifier l'armature économique et sociale de notre groupement national.

Le travail préparatoire fut assez long. Sage, prudent, averti, le vaillant initiateur n'entendait pas marcher à l'aveugle. Il est convaincu de l'opportunité de son oeuvre, de son succès possible. Mais elle ne réussira que si elle s'ajuste bien à notre milieu ethnique, si elle est organisée sur une base d'affaires solide, si elle reçoit l'appui d'hommes influents.

C'est au clergé que M. Desjardins songea d'abord lorsque, ruminant son projet, il se demandait sur quelle aide extérieure il pourrait compter; c'est vers lui qu'il se tourne avec la plus grande confiance le moment venu de lui donner corps : vers son curé, Mgr Gosselin, vers ses amis, les abbés Lecours et Hallé, vers son archevêque, Mgr Bégin.

Fort de leurs conseils et de leur sympathie, soutenu aussi par l'expérience de quelques personnes versées dans la mutualité, il est en état, à la fin de septembre 1900, de soumettre son plan à un groupe de ses concitoyens.

Il a raconté lui-même cette importante démarche. « A la suite de divers pourparlers et consultations dans le cours desquels je m'efforçai d'exposer et de faire saisir la portée du projet que j'avais formé, à la suite de longues et laborieuses études, de créer à Lévis une société d'épargne et de crédit populaire sur le modèle des banques populaires existant dans l'Europe continentale, principalement en Allemagne, en Autriche, en Italie et en France, et sur l'avis conforme d'amis et d'hommes sûrs, tout imbus de principes féconds de la mutualité et formant partie de diverses sociétés mutuelles, j'allai prier personnellement un certain nombre de citoyens très recommandables par leur caractère honorable, de bien vouloir se réunir chez moi, le jeudi 20 septembre 1900, vers 8 heures et demie. Le but de cette convocation était d'exposer à ces citoyens le projet formé et approuvé dans l'intimité par quelques-uns d'entre eux, puis, si l'idée était acceptable, de nommer un comité d'initiative chargé d'étudier les moyens de réaliser le projet en formulant des Statuts et Règlements, en s'inspirant, dans ce travail, des Constitutions et des Règlements d'associations similaires des pays ci-haut mentionnés. »

L'assemblée fut unanime. Elle approuva le projet et nomma sur-le-champ le Comité requis. Celui-ci

ne perdit pas de temps. Il tint dix-huit réunions du 20 septembre au 22 novembre. À la dernière il adoptait définitivement les règlements. Et le 6 décembre suivant, la première Caisse populaire de l'Amérique du Nord était fondée.

M. Desjardins nous a laissé, sur cette institution destinée à prendre de si grands développements, une étude des plus précieuses. Elle parut en deux brochures (n^{os} 7 et 12), à l'École Sociale Populaire, en 1912. On y trouve toute sa pensée ¹.

Et d'abord le but de l'oeuvre. Son promoteur y cherchait-il quelque profit matériel pour lui-même ? quelque gloriole personnelle ? Non, seule la charité l'inspire. Comme tant de grands chrétiens, il s'est ému de la situation « d'infortune imméritée » des classes inférieures. L'appel de Léon XIII l'a profondément remué. Son pays, sa province, sa ville souffrent des maux dénoncés par le Pape. Pourquoi n'essaierait-il pas de leur appliquer les remèdes qu'indique le clairvoyant Pontife ?

« De nos jours, écrit-il, comme autrefois, en ces siècles reculés, les classes laborieuses éprouvent les mêmes besoins, sont victimes des mêmes procédés

1. Ces deux brochures viennent d'être rééditées en une seule avec une brève présentation du sénateur Vaillancourt, directeur-gérant de la Fédération des Caisses populaires.

de l'égoïsme et de la rapacité humaine, intensifiés par le mécanisme moderne. D'où la nécessité de les protéger davantage par un ensemble d'organes efficaces basés sur un régime qui en assure cette fois la permanence et la fécondité. C'est du même coup répondre fidèlement au puissant appel de Léon XIII dans son immortelle encyclique *Rerum novarum*...

« N'a-t-il pas recommandé à ces classes souffrantes de recourir à l'association pour se protéger ? Non content d'un appel vague, d'une généralisation imprécise, il a pris même le soin de nommer quelles formes d'associations elles devaient utiliser. C'est donc que ces associations avaient fait leurs preuves et méritaient une approbation aussi élevée.

« Et parmi ces formes d'association l'illustre Pontife n'a pas manqué de mentionner celle qui favorise et répand, par son accès facile, le goût et la pratique de l'épargne qu'il loue, tout en offrant par le crédit un secours efficace aux travailleurs honnêtes qui veulent s'assurer la possession d'un foyer bien à eux, se soustraire à une odieuse exploitation par de fécondes initiatives, ou parer aux conséquences d'éventualités fâcheuses. En venant exposer ici cette forme d'association ainsi prônée par Léon XIII, nous croyons entrer dans les vues de ce grand Pape et

obéir à l'appel pressant qu'il a adressé à tous les fidèles de coopérer au relèvement des travailleurs. »

Épargne et crédit, voilà donc les deux armes qui vont libérer la classe laborieuse de sa misère. Les unir ensemble dans un organisme puissant mis à son service, ce serait lui offrir un moyen presque infailible de relèvement.

« Le système presque idéal, continue M. Desjardins, serait donc celui qui, tout en offrant un crédit plus large, moins onéreux, à la portée de tous, invitant en même temps, d'une façon constante et efficace, à pratiquer l'épargne, à songer aux mauvais jours pendant l'abondance, mettrait au service de ces mêmes classes les fonds accumulés par elles grâce à cette vertu de prévoyance. »

Ce système a été établi en quelques pays. Il n'a pas donné partout les résultats espérés, parce que la base sur laquelle il s'appuyait ne fut pas toujours bien choisie. Au Canada français elle est tout indiquée. Le pionnier des Caisses n'hésite pas :

« Nous avons tout d'abord adopté, remarque-t-il, la limitation des activités sociales d'une Caisse populaire et le recrutement de ses membres à une seule unité territoriale très petite, et qui, par sa nature même, est peu susceptible de subites ou de fréquentes variations, présentant aussi — condition

essentielle de succès — des contacts intimes et nombreux par lesquels les intéressés peuvent se mieux connaître, s'apprécier réciproquement avec plus de justice tant au point de vue moral qu'économique. L'unité paroissiale nous a paru réunir toutes ces qualités à un si haut degré qu'elle est pour nous la cellule économique idéale, le cadre parfait où doit fonctionner une telle Caisse. En effet, à quelque point de vue qu'on examine un tel choix, il nous semble impossible d'y trouver à redire. Aucun autre ne pourrait offrir les mêmes avantages et les mêmes facilités dans une mesure aussi complète.

Et en voici les raisons : « Par ses relations répétées et constantes de la vie religieuse et municipale comme par celles des activités d'ordre matériel ou du voisinage, la paroisse offre un champ d'action admirable pour un organe économique dont les opérations sont surtout basées sur la confiance mutuelle, reposant elle-même sur un ensemble de connaissances certaines de ce que vaut chacun des membres de l'association par ses qualités morales et intellectuelles, par sa compétence, sa droiture consciencieuse, ses aptitudes, son honnêteté, son amour du travail, sa prévoyance, et la sûreté de son jugement.

« Outre ces précieux avantages dans l'ordre d'idée qui nous occupe, on ne saurait nier qu'une

pareille organisation économique greffée sur l'unité paroissiale ne peut manquer de fortifier l'attachement de nos compatriotes pour leur clocher natal, le leur rendre plus cher puisqu'il symbolisera alors non seulement leurs aspirations les plus élevées, mais aussi celles de l'ordre matériel, qui ne sont pas à dédaigner après tout. Faire de la paroisse un foyer solidement coopératisé de toutes les activités tendant au bien-être matériel ne peut nuire au but surnaturel qui en a inspiré la création. Cette alliance intime de tous les intérêts ne saurait produire que des fruits savoureux par l'appui mutuel qu'ils se donnent, rendant ainsi leurs activités plus efficaces. »

Voilà, résumées en quelques lignes, les caractéristiques des Caisses populaires Desjardins. Elles traduisent bien la grande idée de leur fondateur. Ce qu'il veut, c'est la libération économique de ses compatriotes, mais cette libération, loin de la dissocier de leur foi, il l'appuie en quelque sorte sur elle, il l'intègre dans leur organisation religieuse. Ainsi intérêts surnaturels et intérêts matériels se compénètreront, se soutiendront, tendront à un même but. Peut-on rêver alliance plus bienfaisante, plus conforme à toutes les données de notre histoire, plus adaptée même à la fin de l'homme sur la terre ?

A bénéficier de cette coopération de crédit, M. Desjardins invite les hommes, les femmes, et même les enfants. Faciles en seront les conditions. La part initiale est de cinq piastres, somme qui peut être payée par petits versements, sou à sou si l'on veut. Ainsi, même les pauvres peuvent devenir sociétaires. Ainsi, même chez les tout jeunes, se développe l'esprit d'épargne. Aucun risque d'ailleurs à courir. Les versements sont remis dès qu'on le désire. Cette mobilité des fonds devait être un des principaux facteurs du succès des caisses.

Un tel système requiert une bonne administration. Elle relève des sociétaires eux-mêmes, de tous les sociétaires. Ce sont eux qui choisissent leurs officiers, qui les conseillent, qui les contrôlent. Chacun, quel que soit le nombre de parts qu'il possède, n'a droit qu'à un vote, contrairement à la pratique habituelle. On écarte, par là, un des principaux abus des grosses compagnies où quelques actionnaires, détenant la majorité des parts, agissent en maîtres omnipotents.

Seuls les sociétaires peuvent déposer, seuls aussi ils peuvent emprunter. Tout prêt doit être approuvé par la commission de crédit. Elle s'enquiert des raisons de l'emprunt. Elle le refuse si ces raisons

ne lui paraissent pas valables, ou si l'emprunteur n'offre pas les garanties voulues. Elle voit aussi à ce que chaque remboursement ait lieu à la date fixée.

Outre cette commission, toute Caisse possède un conseil de surveillance, composé de trois membres, et un conseil d'administration qui en comprend au moins cinq. Celui-ci nomme le gérant à qui est confiée la gestion de la caisse. Seul officier payé, — tous les autres servent gratuitement, — il doit être un homme de tact, d'un commerce facile, courtois et serviable, mais aussi d'une rigueur inflexible sur l'observance des règlements.

« Les profits nets, écrit M. Desjardins, sont affectés d'abord à la création d'un avoir social collectif sous les noms de fonds de réserve, fonds de prévoyance et, s'il y a lieu, fonds de surplus, en prenant pour les deux premiers un pourcentage déterminé pour chacun d'eux. La balance est répartie aux sociétaires sous forme de boni ou dividende, en proportion du montant des parts payées de chacun et du temps pendant lequel elles ont été acquittées. Cette répartition se fait seulement une fois par année, après la clôture des comptes. Pas une Caisse n'a donné moins de quatre pour cent; plusieurs même paient quatre et demi ou cinq pour cent. Les dépôts

d'épargne ont un intérêt de trois pour cent comme partout ailleurs. »

Et il conclut avec raison : « Quelles que soient les conséquences immédiates ou lointaines, probables ou imprévues, du plein développement de ces organismes, notre nationalité peut se créer, par eux, un trésor indivisible. Elle peut ainsi élever une véritable forteresse économique fondée sur l'immuable unité paroissiale, si vivace parmi nous, forteresse où notre jeune démocratie puisera la force de résistance et les concours nécessaires pour développer ses énergies, agrandir son action, aider ses initiatives et consolider son existence. Appuyés sur la force que donne la possession d'un capital à l'abri des trahisons de la cupidité ou de l'égoïsme individuel, capital qui se développera automatiquement et sans cesse par suite des avantages mêmes qui en découleront, nous pourrons accroître notre fortune nationale, grandir le prestige qu'elle comporte, prestige qui nous aidera à sauvegarder tout ce qui nous est cher et à étendre le domaine de notre légitime influence. »

Cette pensée de restauration économique et de progrès national par les Caisses populaires, S. Ém. le cardinal Villeneuve en signalait la justesse lorsque, vingt-quatre ans plus tard, reprenant une déclaration

de son prédécesseur le cardinal Bégin, il déclarait à Lévis, le 26 janvier 1936 : « Il faut le reconnaître : nous sommes en retard, très en retard, pour nous rendre compte de tout ce qu'il y avait dans la pensée de génie de cet humble que fut le commandeur Desjardins. Maintenant que nous nous apercevons que nous sommes noyés par les éléments étrangers, qu'on organise l'achat chez nous, la refrancisation, on oublie toujours un grand instrument, le capital, la force économique. Toute notre campagne de refrancisation, tout le patriotisme, efficace et qui ne veut pas seulement rester dans l'idéalisme abstrait et sans suite et qui veut passer à l'action, il devra se fonder sur l'organisation du crédit comme il existe dans la Caisse populaire.

« Volontiers, je reprends pour la faire mienne cette parole qui n'était pas sans m'émouvoir à l'instant, dont j'admire toute la sagesse, du cardinal Bégin, qui voulait, à côté de l'église et de l'école, — la Rédemption et le foyer culturel, — la Caisse populaire, le foyer de la force économique. »

* * *

Il existe actuellement, dans la seule province de Québec, 821 Caisses populaires Desjardins, groupées en neuf Unions régionales : les Trois-Rivières,

Québec, Gaspé, Montréal, Sherbrooke, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Amos, Joliette. Les rapports de 669 d'entre elles, reçus le 30 juin 1943, donnaient comme actif : \$46,619,920.78. Elles comptaient 203,564 déposants avec des dépôts d'épargne de \$40,015,906.58. Un groupe de 37,467 sociétaires bénéficiaient d'un total d'emprunts de \$16,410,903.40. Les prêts consentis aux diverses coopératives dépassaient \$2,100,000 ¹.

Mais supérieure encore à cette réalisation d'ordre économique, si remarquable soit-elle, est celle d'ordre éducatif. Chaque Caisse populaire peut être considérée comme une école dont les leçons profitent à tous ses membres, leçons d'épargne, de sens social, de solidarité nationale.

Les rapides progrès des caisses demandaient une législation qui leur servît à la fois de guide et de sauvegarde. Ici encore M. Alphonse Desjardins eut le mérite de prendre cette initiative.

C'était une tâche difficile. J'eus l'occasion, en 1911, de l'interroger à ce sujet. Il me répondit longuement. Le gros obstacle auquel se heurtèrent ses

1. Dans la préface dont il a fait précéder l'étude de M. Desjardins, le sénateur Vaillancourt fixe à plus de quatre-vingt-dix millions de piastres l'actif actuel des Caisses populaires dans la province de Québec.

premiers efforts fut l'esprit individualiste de nos représentants. Il a des paroles sévères pour les juger. « La préoccupation sociale est inconnue de nos législateurs. S'il vous arrive de la mentionner devant eux, ils restent tout étonnés, interdits, comme si vous leur parliez le syriaque. Jamais leur esprit n'a été effleuré par une autre considération que celle que leur prochain est un troupeau exploitable comme une mine ou une carrière, et si vous leur parlez de légiférer dans l'intérêt des masses populaires, de leur bien-être économique et social, ils vous regardent avec un ébahissement qui vous indique qu'ils ne sont pas loin de vous prendre pour un halluciné. J'en ai fait cent fois l'expérience même avec les esprits dirigeants à Québec et à Ottawa, et toujours j'en suis sorti meurtri des déceptions écrasantes que j'en éprouvais. »

Meurtri, mais non abattu. Car, grâce à sa ténacité, M. Desjardins réussit, en 1905, à gagner d'abord le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sir L.-A. Jetté, puis, grâce à son appui, le premier ministre, sir Lomer Gouin, au projet de loi qu'il jugeait nécessaire. L'année suivante, la loi des syndicats coopératifs, rédigée de sa main, était votée.

Voici ce qu'il en dit dans la lettre que je cite : « Toute l'essence de cette loi peut se résumer en

quelques mots. De même que les capitalistes peuvent associer leurs capitaux, grâce à la loi des compagnies à fonds social, de même aussi les pauvres, les honnêtes ouvriers et cultivateurs peuvent former des groupements sociaux et économiques, grâce à cette loi. Mais elle a le grand tort de restreindre les activités économiques qu'elle couvre à un très petit nombre, ce qui la rend encore bien incomplète. »

Il précise sa pensée dans une deuxième lettre, un mois plus tard : « Grâce à Dieu, dans notre province, la coopération a obtenu droit de cité quant à la consommation, à la production et au crédit. C'est la loi que j'ai citée plus haut, *Loi des Syndicats* de 1906. Mais ces trois activités ne sont certes pas les seules que la coopération pouvait et devait aborder avec d'immenses avantages pour le peuple. Or, sur ce dernier terrain, on refuse, ou on n'ose se rendre à mes instantes prières.

« La mutualité est encore chez nous dans l'enfance, comparée aux pays d'Europe où elle se développe avec un élan prodigieux. Ici encore on craint les ruades du capitalisme qui a réussi à tout industrialiser, même la mutualité. On semble ou on ne veut pas comprendre que la mutualité comme la coopération ont besoin d'un régime légal large et généreux, que leurs créations doivent d'abord re-

poser sur l'admirable cellule paroissiale et que c'est de là qu'elle s'élancera dans des domaines plus vastes par des fédérations régionales ou nationales, embrassant de nombreuses activités, et semant partout des bienfaits dont on n'a pas aujourd'hui la moindre idée, encroûté que l'on est dans la seule conception industrielle. Toujours le bénéfice de quelques-uns aux dépens des masses que l'on tient dans la servitude, sorte d'esclavage économique, afin de satisfaire des appétits grandissants. »

M. Desjardins avait tenu, on le comprend, à faire reconnaître juridiquement la paroisse comme base des syndicats coopératifs. Il y revient et s'en félicite dans une troisième lettre datée du 21 septembre 1917 :

« On m'a fait l'honneur de me laisser libre carrière dans la rédaction de cette mesure et j'en ai profité pour y mettre le principe de l'unité paroissiale. J'ai voulu créer des cellules paroissiales, croyant que c'était le meilleur moyen de fortifier la paroisse et de battre en brèche l'égoïsme qui trône toujours dans les grandes associations couvrant toute une province, parce qu'il manque le contact intime nécessaire à la création et au développement de l'esprit social. La paroisse est donc mon idéal et toutes ces sociétés, surtout les Caisses,

s'en tiennent à cette unité. Cette pensée est inscrite en toutes lettres dans les statuts. »

Il semble qu'à cette époque — sa course terrestre s'achève — ses jugements soient moins sévères, au moins sur les législateurs de Québec. Ils se sont rendus, il est vrai, à sa demande et ont amélioré par quelques amendements la loi des syndicats. « Afin de ne pas nuire, continue-t-il, au développement des oeuvres destinées à naître sous la protection de cette loi, j'ai obtenu avec la plus grande facilité diverses modifications depuis 1906, et aujourd'hui la limite étroite se trouve agrandie par le droit conféré par l'article 6809, qui permet aux sociétés de ce genre de se fédérer.

« Un autre amendement atténue la limite étroite posée dans la loi en permettant à ces sociétés de faire des opérations en dehors de leur juridiction territoriale et même en dehors de leurs membres, pourvu que ces opérations soient de nature à assurer leur bon fonctionnement et la réalisation de leur but.

« Enfin, par l'article 6763, cette loi des syndicats peut servir à organiser d'autres sociétés pour fins économiques et de prévoyance, à part les syndicats coopératifs de consommation, de production, de crédit. Je crois que pour le moment cette loi est

aussi large qu'elle doit l'être et qu'il serait peut-être imprudent d'en changer l'esprit. L'expérience pratique nous indiquera ce qu'il sera opportun de modifier à l'avenir, car nous devons procéder avec lenteur pour être certains du succès définitif, la mentalité de nos populations étant encore si défec- tueuse et si peu propre à recevoir la bonne semence. »

La loi des Syndicats coopératifs, toujours en vigueur, a subi depuis 1916 de nouvelles et excellentes modifications. Sans changer sa substance, elles adaptent quelques-unes de ses dispositions aux nécessités actuelles. Un juriste me disait récemment qu'elle était notre meilleure loi du genre, loi de grande liberté, et qui favorise non tel ou tel groupe professionnel mais la coopération en général.

De telles oeuvres étendirent la réputation de M. Desjardins au delà de son pays. Il était en relations avec plusieurs économistes éminents d'Europe qui le tenaient en haute estime et citaient ses Caisses en exemple.

Le député Luzzatti, président de l'Association des Banques populaires d'Italie, lui écrit : « Je connais déjà votre oeuvre intelligente pour faire avancer le crédit populaire au Canada et mon journal, *Credito e Cooperazione*, s'est occupé plusieurs fois de la Caisse populaire que vous avez fondée, il y a deux

ans, à Lévis, et de la propagande efficace faite en instituant d'autres banques populaires, me réjouissant que le flambeau de la coopération appliquée au crédit surgisse chez vous aussi, sous de si favorables auspices... En considérant la valeur des forts champions qui, comme vous, lèvent le drapeau de la coopération, j'augure que son rôle sera très grand et son triomphe prochain. »

Et l'économiste anglais Henry W. Wolff, en 1913 : « J'insiste auprès des Américains que je vois actuellement en grand nombre à leur dire que votre type de banque populaire est celui qui promet le mieux pour les États-Unis. »

Même avant cette recommandation flatteuse, nos voisins s'étaient tournés vers le modeste économiste canadien. Dès 1911 il est invité à Boston pour y préparer une loi des *Credit Unions*. Il y demeure deux mois, fait adopter ses vues par la législature de l'État et établit à Manchester, puis dans plusieurs autres villes, les premières Caisses populaires des États-Unis.

En 1912, il va témoigner, à la demande du gouverneur du Massachusetts, devant la *War Monetary Commission* qui enquête sur le régime des banques à travers le monde. La même année, il donne une conférence à New-York, sous les auspices de la

Russel Sage Foundation. Puis il reçoit du président Taft l'invitation de prendre part aux délibérations du congrès des gouverneurs des États américains sur le crédit coopératif.

Ces marques de confiance, qui n'iront qu'en augmentant jusqu'à sa mort, ne troublèrent pas l'humilité de ce grand chrétien. Il gardera dans les succès comme dans les contradictions sa belle simplicité. C'est un devoir social qu'il accomplit. Il ne travaille pas pour lui, nous l'avons déjà dit, pour son profit personnel, mais pour les siens, pour le peuple qu'il veut rendre meilleur. Les dernières lignes de son étude l'attestent une fois de plus : « Un devoir aussi ancien que le monde s'impose, c'est le devoir social. Sa conception a été obscurcie un peu partout par les notions nouvelles nées des bouleversements révolutionnaires, mais Léon XIII l'a rappelé et l'a mis à la place d'honneur qu'il aurait dû toujours occuper. Ce devoir commande la participation de tous. Allons au peuple, il nous attend. En l'aidant dans ses luttes de chaque jour, on lui fera aimer davantage la religion et la patrie. »

La préoccupation de servir Dieu en toute chose, d'accomplir parfaitement sa sainte volonté, de ne travailler que pour sa gloire, fût-ce au prix de sacrifices et d'humiliations, nous paraît la vertu dominante

de M. Desjardins. Elle marque ses moindres actes. Elle éclate surtout dans les circonstances importantes.

Le jour où devait enfin se réaliser le rêve de sa vie, où allait se fonder la première Caisse populaire, objet de ses désirs et de ses efforts, le 6 décembre 1900, il se rend entendre la messe dans l'église paroissiale de Lévis, et là, agenouillé devant le maître-autel, il adresse à Notre-Seigneur, présent dans le tabernacle, cette émouvante prière, qu'il a lui-même composée :

« Sacré Coeur de Jésus, je vous demande la grâce insigne de vos lumières divines. Si je me trompe, éclairez-moi et inspirez-moi un invincible dégoût, une grande aversion pour l'idée que je poursuis et qui sert de but à mes travaux.

« Que je la repousse avec une sorte de mépris, si c'est votre bon plaisir, et faites-la au moins s'évanouir dans mon esprit. Que je n'y pense même plus à l'instant et j'en serai mille fois heureux.

« Éloignez de mon coeur toute vanité mensongère, tout désir irréalisable, toute chimère, tout rêve absurde.

« Si vous voulez que je persévère dans cette voie, ô mon Dieu, suppléez à ma faiblesse par votre force; aplanissez les obstacles ou donnez-moi les

moyens de les surmonter. Dans ce cas comme dans l'autre, donnez-moi la plus parfaite résignation à votre sainte volonté.

« Que vos desseins soient les miens, que vos désirs soient des ordres pour moi.

« Daignez, ô Jésus, diriger, inspirer mon activité, quelle qu'en soit la fin dans vos desseins éternels; faites que je trouve une parfaite soumission à votre volonté dans les coeurs qui m'entourent, mais principalement dans celui de la bien-aimée compagne de ma vie.

« Qu'elle soit toujours ma consolation et mon aide, soit que vous m'inspiriez le complet abandon de ces projets ou la pensée de les accomplir. Ainsi soit-il. »

Une autre vertu qui caractérisa M. Desjardins fut, nous l'avons déjà constaté, sa confiance, son attachement au clergé. Il voit dans les prêtres les représentants de Dieu, des hommes revêtus d'une dignité surhumaine, voués à une vie de renoncement et de dévouement, uniquement soucieux du bien de leurs ouailles, les meilleurs guides de notre nationalité.

Il était en cela fidèle à une de nos plus précieuses traditions, de nos plus grandes forces. Que serait devenu, en particulier aux heures tragiques

de notre histoire, l'élément canadien-français battu en brèche de tout côté, si, comme le préconisaient jadis les chefs de l'Institut canadien de Montréal et comme le voudraient encore de nos jours certains de leurs imitateurs, il eût rompu les liens qui l'attachaient si étroitement au clergé ?

Le fondateur des Caisses populaires le savait bien, lui. Aussi, mû par son esprit de foi et son robuste bon sens, il accordait aux prêtres la plus entière confiance. Il les consultait même dans les affaires temporelles. Lorsqu'il élabore son projet, des renseignements techniques lui sont nécessaires. Ce n'est pas aux banquiers qu'il va les demander, mais au procureur du collège de Lévis, l'abbé Irénée Lecours.

L'oeuvre en marche, un jour, sa femme, émue par quelques remarques, prend peur. On lui avait dit que les affaires pourraient mal tourner, que M. Desjardins serait alors responsable de tout l'argent déposé, que ses enfants — il en avait dix — connaîtraient la ruine et la misère... Elle court à Ottawa exposer ses craintes à son mari. À qui va-t-il faire appel pour la réconforter, pour se rassurer lui-même, car cette angoisse maternelle l'a profondément affecté ? À un avocat ? À un financier ? Non, à son ami et meilleur conseiller, à celui qui

l'avait encouragé et soutenu dès la première heure, l'archevêque de Québec. Et c'est à ce sage prélat qu'il dut de continuer son entreprise. Comme il lui demandait à deux genoux, avant de le quitter, sa bénédiction, Mgr Bégin répondit : « Je ne vous la donnerai que lorsque vous m'aurez promis de ne jamais abandonner cette oeuvre. »

M. Desjardins a signalé lui-même la part importante que le clergé prit dans l'établissement des caisses. Son concours lui paraissait indispensable : « Je me suis toujours imposé comme règle de ne pas fonder une telle Caisse dans une paroisse sans la participation et, par conséquent, l'approbation du curé, le considérant avec raison comme la principale autorité sociale de cette cellule. Là où cette participation ne m'était pas assurée, j'ai toujours refusé, comme je le ferai à l'avenir, d'implanter cet organisme qui ne saurait vivre sans ce concours. Vous le voyez donc, les Caisses du Canada doivent leur existence à l'action du clergé, bien qu'elles se soient manifestées d'une façon différente d'ailleurs. Je n'ai été que l'instrument dont la Providence s'est servi, voilà tout. »

* * *

L'année 1910 allait être marquée pour cet apôtre zélé d'un événement capital. Les retraites fermées

débutaient au Canada. Un premier essai avait eu lieu avec les jeunes l'année précédente. Il avait donné les meilleurs résultats. Aussi jugea-t-on opportun d'en étendre les bienfaits aux hommes.

L'antique Villa la Broquerie, à Boucherville, fut mise à contribution. Elle devait servir durant quatre ans, chaque été, et mérita le nom de berceau de l'oeuvre. Vingt maisons de retraites pour hommes et jeunes gens existent actuellement dans la seule province de Québec. Elles recevaient en 1943 le beau nombre de 38,908 retraitants.

Une dizaine de groupes seulement furent organisés en 1910 : médecins, ouvriers, marchands, confrères de Saint-Vincent-de-Paul, ligueurs du Sacré-Coeur, et quelques paroisses. Pour terminer, on annonça une retraite d'hommes d'oeuvres.

J'avais rencontré M. Desjardins quelques jours plus tôt, au congrès général des Ligues du Sacré-Coeur. Nous causâmes des retraites fermées. Je l'invitai à en profiter. Il ne s'engagea pas. La chose était si neuve alors. Comme tant d'autres, il hésitait. Mais sa confiance envers le clergé finit par l'emporter. Et le 15 septembre au soir il arrivait à Boucherville.

Groupe peu nombreux, composé d'hommes venus de différents points du pays : Montréal, Québec,

Ottawa et même Saint-Boniface, au Manitoba; un peu disparate quant aux professions : juges, médecins, journalistes, hommes d'affaires, mais qu'une même flamme d'apostolat, qu'une même pratique des oeuvres rendaient homogène.

Le directeur de la retraite, le regretté P. Louis Lalande, S. J., sut s'adapter à ces éléments divers, trouver le lien qui les unissait tous et, en leur proposant un plus grand amour du bon Dieu, tremper et élever leurs âmes.

M. Desjardins se livra à ces exercices, comme à tout ce qu'il faisait, avec un grand sérieux, voire une vive ardeur. Il en sortit profondément remué, non seulement heureux, mais enthousiaste, suivant sa propre expression, gagné à l'oeuvre et résolu à la faire connaître autour de lui.

Voici la lettre qu'il m'adressait quelques jours plus tard :

« Mon cher Père,

« J'arrive de la retraite fermée tenue du 15 au 18 septembre à Boucherville, et mon premier soin est de vous exprimer ma très vive reconnaissance pour le vrai bonheur que je viens de savourer. C'est à vous que je dois d'avoir participé à cette

belle retraite, rien de plus juste que je vous dise tout le premier combien j'en suis heureux. Vous l'avouerez ! vous avez en moi un enthousiaste de ces retraites, presque un converti, car, je vous le confesse, j'étais plutôt indifférent. Maintenant, je vous le répète, mon indifférence est devenue de l'enthousiasme, et comptez que je me ferai un ardent propagateur de cette idée magnifique.

« On ne saurait trop louer ces retraites fermées où l'âme se recueille si bien devant Dieu, où elle se retrempe, puise de nouvelles forces, et reprend avec énergie, avec joie même, le fardeau des luttes quotidiennes de la vie. On y sent de près le souffle puissant de Dieu, et on ne peut échapper à son action divine. Rien, à mon sens, ne saurait égaler l'influence bienfaisante de ces jours de paix, de calme, de prières faites avec une ardeur dont on ne se soupçonnait pas capable, de réflexion, de méditations ininterrompues sur les vérités éternelles, trop négligées, hélas ! dans le tourbillon entraînant des luttes incessantes de l'existence.

« C'est avec l'impression profonde de ces douces émotions que je vous écris ces choses, impression que je désire conserver toute ma vie, et que je veux renouveler le plus souvent possible afin qu'elle devienne à jamais ineffaçable. »

M. Desjardins était alors en pleine maturité. Son oeuvre, fondée depuis dix ans, entraît dans une ère définitive de progrès. La loi récente des syndicats coopératifs lui donnait une expansion nouvelle. Des groupes, indifférents ou sceptiques hier, s'y intéressaient maintenant que le succès la couronnait. Plus que jamais il lui fallait un pilote sûr, à la vision claire, au bras ferme, à la volonté bien trempée, qui la conduisît, par la route choisie, vers le but assigné.

Le fondateur des Caisses populaires vécut encore dix ans. Il put consacrer tout son temps à développer et affermir cette bienfaisante institution. Il réussit à la marquer d'un caractère que rien, semble-t-il, ne pourra désormais altérer.

On peut affirmer sans témérité que les retraites fermées furent l'oeuvre providentielle qui surgit à point dans sa vie pour renouveler ses énergies et les attacher à jamais « au service, comme il aimait à le proclamer, de sa patrie et de sa religion ».

UN OUVRIER

François Van der Meersch

(1848-1911)

L'OUVRIER contemporain n'a pas bonne presse dans les milieux bourgeois. On le trouve exigeant, ambitieux, révolutionnaire. Si les politiciens le flattent dans leurs harangues publiques, surtout en temps d'élections, ils ne se gênent pas pour le juger sévèrement dans leurs conciliabules intimes.

En fait, dans presque tous les pays, les travailleurs ont suivi une voie dangereuse. Ils se sont éloignés de l'Église, — l'apostasie des masses, a dit Pie XI, est le grand scandale de notre siècle, — ils ont écouté les appels d'agitateurs violents, ils se sont groupés dans des associations trop souvent subversives.

Les conditions économiques auxquelles la masse ouvrière fut longtemps soumise sont en grande partie responsables de cet état de choses. Un capitalisme cupide a ignoré les droits de la personne humaine. Celle-ci s'est révoltée. Socialisme et communisme

proviennent du libéralisme économique, comme le fruit de son germe.

Les Papes se sont penchés sur ce grave problème. À la solution révolutionnaire, ils ont tâché de substituer une solution chrétienne. L'ouvrier a certes le droit de s'organiser. Les circonstances lui en font même un devoir. Sans l'union il sera écrasé. Mais cette organisation doit s'inspirer des principes d'ordre et de justice. C'est la collaboration, non la lutte des classes, qui doit être son objectif.

Heureusement, quelques travailleurs, trop peu nombreux encore, ont compris ces vérités. Ils se sont groupés dans des syndicats chrétiens. Et leur influence a rayonné sur toute la classe ouvrière. Pie XI leur rend un beau témoignage dans son encyclique *Quadragesimo anno*.

François Van der Meersch, l'humble tisserand d'Armentières, ne fut pas un des chefs de ce syndicalisme bienfaisant. Sa modestie l'écartait des honneurs. Mais il fit partie du mouvement. Il y trouva une sauvegarde pour sa foi et des soutiens matériels. Il lui apporta en retour la richesse de son âme si chrétienne, ses belles qualités de travailleur droit, laborieux, charitable. C'est par de tels hommes, simples soldats dans le rang, qu'une association est forte, que la classe ouvrière tout entière grandit,

A la base de cette vie édifiante se place d'abord une forte éducation religieuse. François naquit en Belgique, dans la Flandre orientale, de parents pauvres mais vertueux. Dès l'âge de huit ans il doit quitter l'école. Mais il continue à suivre le catéchisme de persévérance, expliqué par un prêtre qui sait parler à des enfants. Il n'oubliera jamais ses leçons. Elles le guideront et le soutiendront jusqu'à sa mort.

Transplanté en France, le jeune ouvrier flamand a l'avantage d'épouser, à vingt-trois ans, une excellente chrétienne. Elle fera son bonheur. Ils auront dix enfants. Deux mourront en bas âge. Des huit autres, quatre deviendront religieuses. Et le fils unique montera à l'autel.

Enfin, — autre faveur du ciel, — l'idée vient à cet humble travailleur, dès les premières années de son mariage, de faire une retraite fermée. Il se rend chez les Pères Trappistes, au Mont-des-Cats. C'est un enchantement. L'année suivante, il va au Château-Blanc. Lui, simple ouvrier, il a comme voisin, au réfectoire, le grand industriel de Lille, Philibert Vrau. Il est conquis définitivement.

Désormais les Exercices spirituels font partie de son programme annuel. Et rien ne pourra les lui faire manquer. Avec son tempérament d'apôtre, il

se classe vite parmi les grands recruteurs de la maison de Mouveaux, « Notre-Dame-du-Haut-Mont », qui a remplacé le Château-Blanc. Il lui amène de beaux groupes de l'industrie textile d'Armentières où il travaille maintenant.

Comme il est heureux lorsqu'il entre dans la maison à la tête de ses gens. Il s'occupe de chacun, voit à les placer dans leurs chambres, stimule et reconforte ceux qui tremblent un peu.

Mais la retraite commencée, il devient silencieux, recueilli. Seule la récréation le rend enjoué et bavard. Dès que les exercices reprennent, leur importance le ressaisit. Il s'y livre tout entier. Spectacle édifiant que de le voir à la chapelle, prosterné devant Dieu auquel il parle comme un enfant à son père, ou encore le long des corridors ou dans le parc, égrenant pieusement son chapelet, faisant avec dévotion le chemin de la croix. Plus souvent il est dans sa cellule, agenouillé sur le plancher, priant et méditant.

« Je suis heureux ici, reedit-il chaque fois. Je voudrais y rester. » Puis, au moment du départ : « Je n'ose plus promettre de revenir; chaque fois que je reviens, je ne sais plus me décider à repartir; et quand je suis rentré chez moi, je voudrais bou-

leverser tout le programme de mes journées pour pouvoir faire davantage pour le bon Dieu. »

À la retraite annuelle, François Van der Meersch ajoute la récollection mensuelle. Elle lui paraît nécessaire à la persévérance des retraitants. Il voit lui-même à la préparer. Les exercices ont lieu le dimanche matin, dans la vaste chapelle des Cercles catholiques d'Armentières : messe de communion, instruction, petit déjeuner, conférence. L'organisateur n'oublie aucun des ouvriers qui ont passé par Mouveaux. Il les convoque, il les sollicite, il les harcèle même. Et grâce à son zèle cette demi-journée raffermi les retraitants, les ramène au règlement de vie dont ils auraient pu s'écarter.

Nous avons celui que François rédigea pour lui-même, lors de son premier séjour à Mouveaux. Il vaut la peine d'être reproduit dans sa belle simplicité :

« Loué soit Jésus-Christ, à jamais !

« Le matin, aussitôt le réveil (5 h. ou 5 h. $\frac{1}{2}$), je fais le signe de la croix, je récite cette prière : « Divin Coeur de Jésus, je vous offre par le Coeur « immaculé de Marie mes pensées, mes paroles, mes « actions, mon travail durant ce jour et pendant « toute ma vie. »

« Je m'arrangerai un peu. Je descends pour préparer le café et ce qui est nécessaire pour ma femme, mes enfants et pour moi, pour me rendre au travail de fabrique.

« Pendant ce temps, les enfants descendent et nous récitons ensemble la prière du matin; les enfants demandent la bénédiction et tous nous partons au travail.

« Arrivé au travail, je fais un grand signe de croix et je dis : « Mon Dieu, tout ce travail de cette « journée est pour votre amour, pour le salut de « tous les ouvriers de cette usine et particulièrement « pour les autorités, pour ceux qui me persécutent, « qui m'insultent ou m'ont insulté, pour toutes les « pauvres âmes du purgatoire. Je résume tout en « cette parole : « Tout pour la gloire de Dieu. »

« Pendant la journée, je récite beaucoup de prières, à différentes intentions.

« Le soir, je soupe vers huit heures; après, nous causons en famille; puis nous récitons la prière du soir et le chapelet; les enfants demandent la bénédiction et nous voilà partis coucher dans notre petit lit.

« Le dimanche, autant que possible, deux messes; communion toutes les semaines, parfois deux fois la semaine; chemin de croix toutes les semaines.

« Jamais je ne prends mes amusements dans les estaminets, toujours au Cercle catholique. Je visite les pauvres toute la matinée du dimanche.

« Pour mon corps, je prends la moindre nourriture que je puisse prendre pour rester en bonne santé. »

Ce règlement a été écrit au début des retraites de cet ouvrier chrétien. Il ne tardera pas à le compléter, à le perfectionner. Ainsi la communion deviendra vite sa nourriture quotidienne. Son action à l'usine se précisera aussi et s'intensifiera.

Il veut d'abord bien remplir son devoir professionnel. Heureusement il l'aime. C'est là une condition essentielle. L'homme indifférent et surtout antipathique à sa tâche, comment y mettrait-il son coeur ? comment deviendrait-il un ouvrier compétent et consciencieux ?

Le biographe de François nous a décrit en termes techniques sa besogne habituelle et le soin qu'il y apporte : « Ce milieu, ce genre, ce mouvement de vie industrielle lui plaît; mais ce qui renferme le meilleur charme à ses yeux, provoque chez lui une vraie sensation de jouissance, c'est la perspective d'une longue et large salle d'atelier, où se profilent de nombreuses lignes de métiers à tisser, reliés aux

arbres de transmission par de fortes courroies de cuir; c'est plus spécialement la vue d'un métier bien monté, bien entretenu; et c'est, au-dessus de tout, le spectacle, le battement de son propre métier.

« Comme il a hâte, après chaque arrêt, de le rejoindre, ce cher métier à tisser, ce métier qui lui a été confié, et de le mettre en marche, en manoeuvrant, d'un coup sec et sûr, la poignée de déclenche. Avec quelle attention il suit le jeu des lames, des excentriques, du peigne, du battant, des chasses, des fouets, des freins, des engrenages ! Avec quelle dextérité il saisit et renoue le fil brisé, ou remplace en la navette la canette dévidée ! Avec quel soin il contrôle à l'aide de son compte-fils, de son quart-de-pouce, le nombre de duites, la croisure des fils, la contexture du tissu ! Les dérangements sont chose rare, les accidents, chose inconnue à son métier : il prévoit tout. L'ensouple de chaîne tend-elle trop, ou trop peu, les foules ne sont-elles pas bien franches, le pas n'est-il pas bien constitué à son gré, la régularité de la laize n'est-elle plus suffisamment assurée, la navette ne court-elle plus assez librement entre les nappes de fils ou menace-t-elle de rester coincée dans le taquet, le temple est-il mal assujetti, le casse-trame est-il un peu paresseux, les poulies grincent-elles, les courroies ont-elles un peu de frot-

tement ? vite, il a remarqué le défaut, s'est emparé de ses clefs, de sa burette et a remis tout au point.

« Il entretient et nettoie son métier comme si c'était sa chose propre; toutes les pièces sont reluisantes; nulle part il n'y a le moindre flocon de duvet ou d'étoupe ¹. »

Ce métier aimé et si bien entretenu permet heureusement à François de gagner un salaire suffisant pour faire vivre et instruire sa nombreuse famille.

Après le devoir professionnel, l'aide aux camarades. Il veut leur faire du bien, contribuer à améliorer leur situation matérielle, mais aussi, mais surtout élever leur âme, les rendre meilleurs chrétiens, plus fidèles à leurs devoirs envers Notre-Seigneur.

Ce sont d'abord les services individuels. « Il était très courageux, remarque un de ses compagnons, toujours prêt à se rendre utile; c'était un très bon camarade, faisant tout pour les autres, donnant tout aux autres. » Une pièce n'est pas au point, un accident se produit, c'est vers lui que le travailleur mal pris se tourne. Sa compétence, sa servabilité le désignent entre tous. De même pour un renseignement, un avis, un conseil. Éclate-t-il un différend entre ouvriers, ou même entre patrons et

1. Abbé Lamoot, *Un ouvrier chrétien*.

ouvriers, on lui soumet le litige, on veut connaître son opinion avant de prendre quelque décision grave.

Rien d'étonnant que ce modeste tisserand ait été choisi pour faire partie d'une commission mixte où les employeurs rencontraient leurs employés et discutaient avec eux des intérêts de l'usine. « Je ne connais pas d'ouvrier, dira un membre de la commission, qui fût plus que lui défenseur de la justice et respectueux de ses patrons; il savait en défendre la réputation et les intérêts; il n'avait pas moins de franchise à défendre ses camarades ! »

Mais Van der Meersch savait que l'union fait la force, qu'il rendrait encore plus de services à ses compagnons, si grande que pût être son influence individuelle, en les groupant dans une association professionnelle, vouée à la défense de leurs intérêts. Il a la joie de mettre sur pied, puis de faire fonctionner le syndicat de l'Industrie textile d'Armentières. Si son nom n'apparaît pas parmi les officiers, « il en est quand même, nous dit un témoin bien renseigné, le pivot invisible : l'âme qui anime tout, prévoit tout, organise tout, perfectionne tout; le pivot discret, caché, insoupçonné ». Et ainsi pour plusieurs autres groupements : sociétés de secours, jardins ouvriers, services sociaux.

Cette aide matérielle comptait peu pour ce vaillant chrétien en regard de l'aide spirituelle qu'il brûlait d'apporter à ses frères. A travers le corps c'est l'âme qu'il veut atteindre, c'est son Maître Jésus qu'il désire faire mieux aimer et mieux servir.

Il a gagné la confiance de ses compagnons de travail. On le respecte, on l'admire, on l'estime. Son exemple sera le premier moyen qu'il mettra au service de la religion. Sans respect humain, malgré les rires et les quolibets, voire les insultes de quelques-uns, il se pose devant tous en catholique fervent.

Il a placé sur la couronne de son métier un crucifix, des images du Sacré Coeur et de la sainte Vierge. Il commence et achève sa besogne par un large signe de croix. Il récite son chapelet en allant à son travail ou en revenant, et même dans la salle d'atelier.

Un jour, alors que les ouvriers attendent nombreux à la porte de l'usine, un petit son de cloche retentit. C'est un prêtre qui vient. Il porte le bon Dieu. Le voici devant les groupes. François Van der Meersch se détache aussitôt de ses camarades, enlève sa casquette et, sur le pavé de la route, s'agenouille profondément devant son Dieu qui passe.

A l'exemple il ajoute la parole. Il a lu l'encyclique *Rerum novarum*. Il reçoit chaque jour *la Croix*. Il écoute de son mieux les instructions dominicales. Et muni de ce bagage, aidé surtout de la grâce, il visite les foyers qu'il veut convertir. C'est le dimanche surtout qu'il jette ses filets. Il choisit bien son heure, procède discrètement, gagne la confiance de ses hôtes, et presque toujours amorce la conversion, quand il ne la gagne pas du coup.

Les socialistes sont nombreux dans la région. Il les suit sur leur propre terrain. Le voici, par exemple, dans un estaminet, lui qui n'y entre jamais pour son plaisir. Ils sont là deux, qui sursautent à son arrivée. Il les calme en leur payant une « canette » de bière. On discute en bons copains. L'un d'eux invite François à reprendre la discussion chez lui dans quelques jours. L'apôtre s'y rend. L'amitié naît entre eux. La confiance suit. Bientôt toute la famille prend le chemin de l'église.

Pour appuyer sa parole, François répand le bon journal. Il commence par son usine. *Le Pèlerin* et *la Croix* sont offerts aux camarades. Les uns acceptent, d'autres plaisantent, beaucoup refusent. Mais le propagandiste tenace revient à la charge. Et peu à peu le nombre des abonnés croît de façon étonnante.

C'est le temps d'attaquer la ville et les environs. Le « chevalier de la Croix » fait appel à quelques amis, membres comme lui du Tiers-Ordre. On dresse un plan. On se divise le territoire. On forme des équipes de deux. Et en avant à travers tous les quartiers ! La campagne dura six mois. Elle rapporta à *la Croix* 1,600 abonnés réguliers, et un bon nombre de lecteurs au *Pèlerin*.

François Van der Meersch crée aussi des cercles pour la persévérance de ses convertis. Le plus populaire fut celui des Flamands ou *Cercle de la Sainte-Famille*. Il en est lui-même le grand animateur. Il voit à son administration, entretient les jeux, organise les réunions, invite les conférenciers, fait la jasette avec l'un et l'autre des membres. Son triomphe est la fête annuelle. Elle se déroule en grande liesse sous la présidence du curé de la paroisse.

A cette manifestation François dit toujours son mot : « Au milieu de la salle, sous les arceaux et les banderoles de fleurs, dominant la table de sa haute stature et de sa grande barbe noire, en face du Christ encadré ce jour-là d'une panoplie aux armes pontificales, il donnera son *speech*, ou mieux, ses conseils, en un flamand très imagé et plein de sève. Ses reparties sont piquantes et d'allure brus-

quée. Un orateur ayant cru devoir conclure un toast par ces mots : « Suivez les traces de Monsieur le Doyen », lui se lève : « Oui, de Monsieur le Doyen, mais surtout les traces du Sacré Coeur ¹ ! »

* * *

Cette activité professionnelle et apostolique intense n'empêche pas François Van der Meersch de s'occuper de son foyer. Ne se doit-il pas avant tout à sa femme et à ses enfants ? Il le sait. Son coeur, d'ailleurs, le lui commande. Il sera fidèle à ce devoir. Il aidera son épouse dans les soins du ménage, lui épargnant les travaux trop durs, les accomplissant lui-même, se levant tôt, sans bruit, pour n'éveiller personne, dès quatre ou cinq heures. Il voit aussi aux réparations, aux emplettes. Il est plein de prévenances et d'attentions délicates.

Et avec quel soin il veille sur l'éducation de ses enfants, comme il tient surtout à leur faire prendre des habitudes de vie chrétienne : lever matinal à heure fixe, prière en commun matin et soir, puis aux repas, charité entre eux, obéissance aux parents, amour de Notre-Seigneur, connaissance de leur religion, fréquentation des sacrements, observance

1. Abbé Lamoot, *op. cit.*

du dimanche, mortification durant le carême, célébration des fêtes religieuses : crèche de Noël, mois du Sacré Coeur et de la sainte Vierge au pied d'un petit autel surmonté de leur statue.

Le grand bonheur de François est de s'entretenir avec les siens, de les instruire, d'élever leur âme. « Cette causerie, écrit son biographe, François aime à la faire surtout le dimanche, lorsque chacun est plus libre. Entouré de ses enfants, il s'engage alors dans un sentier qui longe les champs ou les prairies, fait admirer au passage la finesse du brin d'herbe, la parure des fleurs, la fécondité des épis, la trame du nid de l'oiseau, la beauté du firmament. Et, interprétant ces spectacles de la nature avec la saveur d'expression de la langue flamande, il essaie de faire comprendre Dieu, combien il est grand et bon pour nous, si bien que nous lui disons « Notre Père ».

« Garçon, demande-t-il un jour à son fils fort jeune, sais-tu me dire quelle est la vertu la plus agréable au bon Dieu ? » Le fils réfléchit : « Eh bien ! c'est l'obéissance, papa. Comme cela, on est sûr de faire tout ce que le bon Dieu veut. — Moi, mon petit, reprend le père, la vertu que je préfère, c'est l'amour, parce que, avec cette vertu-là, même si le bon Dieu n'avait rien commandé, je ferais tout

pour lui : s'il n'avait pas ordonné de l'aimer, je l'aimerais quand même. »

Cet amour de Dieu inspire vraiment François dans toute sa conduite, il anime et surnaturalise ses moindres actes. Que de traits nous pourrions ici citer, qui manifestent la vie intérieure profonde, la grande piété, l'esprit de mortification de cet homme si simple, occupé à d'humbles besognes.

Tous les jours il est le premier rendu à l'église, quelles qu'aient été ses fatigues de la veille et son coucher tardif : « Comment rester au lit, répliquet-il à qui s'étonne de son lever matinal, lorsque nous avons devant les yeux un Dieu tout couvert de plaies et suspendu à une croix par amour pour nous ? Mon Jésus m'appelle. J'ai besoin de mon Jésus, je brûle du désir d'aller à mon Jésus. » Et c'est avec une grande dévotion que chaque matin il le reçoit dans son cœur.

Il revient s'agenouiller devant le tabernacle dès qu'il peut, au premier moment libre, et régulièrement tous les soirs. Les minutes passées ainsi lui paraissent courtes. Il voudrait les prolonger des heures et des heures. Aux fêtes eucharistiques, sa joie est grande. Il monte la garde devant le saint Sacrement, il l'accompagne à travers les rues de la

ville, il veille auprès de lui avec l'Adoration nocturne.

L'église où réside son Jésus, ne peut être trop belle pour ce grand amant de l'Hostie, trop proprement entretenue, trop richement parée. Il quête pour l'orner davantage, pour la rendre plus digne de l'Hôte divin. « Quoi ! répondait-il à des critiques, des créatures humaines sacrifieront tout, se dépenseront et dépenseront follement pour d'autres créatures, des créatures indignes peut-être, et nous, nous ne ferions rien pour notre Dieu, nous ne trouverions rien à Lui offrir ! »

Grande est la dévotion de François à Marie. Son chapelet ne le quitte pas. Il l'égrène sans cesse à l'église, sur la route, à l'atelier. Il va fréquemment en pèlerinage aux sanctuaires de la Vierge, il se tourne vers elle dans ses besoins.

Les pauvres se rangent parmi ses meilleurs amis. Ceux qui frappent à sa porte sont toujours les bienvenus. Il les accueille comme des frères, les héberge, les nourrit, les reconforte. Les plus misérables ont ses prédilections. Président de la conférence Saint-Vincent-de-Paul, il leur obtient des secours matériels de toute sorte. Sa charité spirituelle les touche peut-être encore davantage. Il sait leur parler de Dieu. Il enseigne le catéchisme à leurs enfants. Il réussit

presque toujours à réconcilier la famille avec le prêtre.

Si compatissant et bon pour les autres, François est austère pour lui-même. Il traite durement son corps. Aucune douceur, aucune gâterie. Épreuves et souffrances sont les bienvenues. N'est-ce pas Dieu qui les lui envoie, en punition de ses fautes ? Mais ce n'est pas assez. Il s'impose des mortifications continuelles, des flagellations qui vont jusqu'au sang.

Ce régime usa la forte constitution de l'humble tisserand d'Armentières. Comment put-elle même résister si longtemps ? Une plaie mal soignée le mina durant les dernières années de sa vie. Il dut subir deux opérations. Elles n'altérèrent en rien son calme et sa sérénité. Un seul mot revient constamment sur ses lèvres : « Dieu soit loué ! » Et il s'éteint ainsi, résigné, confiant, pleuré de tous, en sa soixante-troisième année, dans le mois de la Vierge qu'il aimait tant.

UN ÉTUDIANT

Pierre Poyet

(1887-1913)

L'AMOUR de Dieu et du prochain, pratiqué jusqu'à l'héroïsme, n'est pas attaché à un état de vie particulier. Nous l'avons vu s'épanouir dans les professions les plus variées, depuis la plus élevée jusqu'à la plus humble. Il peut fleurir aussi chez les riches comme chez les pauvres. Il se rencontre enfin à tous les âges : jeunesse, âge mûr, vieillesse.

La plupart des grands chrétiens que nous venons d'admirer ont commencé dès leur jeunesse à se distinguer au service du divin Maître. Les années n'ont fait qu'affermir et perfectionner leur catholicisme sous l'action bienfaisante des Exercices spirituels. Pour quelques-uns, ce perfectionnement s'est accru jusqu'à un âge avancé.

Ne manquerait-il pas un tableau à cette galerie si nous ne présentions à nos lecteurs un jeune catholique dont l'existence fut brève, — à peine trente ans, — mais égala par son amour de Dieu et du

prochain celles qu'ont esquissées les pages précédentes ?

Plusieurs figures attachantes s'offrent à notre choix : Pier Giorgio Frassati, Jean du Plessis de Grenedan, le lieutenant Marcel Antoine... Si nous nous arrêtons au jeune étudiant français Pierre Poyet, décédé à l'âge de vingt-six ans, c'est que les retraites fermées jouèrent dans sa courte vie un rôle capital.

L'évêque de Limoges écrit à son biographe, le R. P. Bessièrès, S. J. : « Ce qui m'a frappé en premier lieu (dans votre biographie), c'est l'importance que Pierre Poyet attachait à la retraite, soit comme moyen de sanctification personnelle, soit comme moyen d'apostolat. J'avais commencé à noter, au cours de la lecture, les passages où il est question de la retraite. Finalement, j'y ai renoncé, parce qu'il m'aurait fallu noter toutes vos pages. Je ne sais pas, en effet, s'il y en a beaucoup où il ne soit question, sous une forme ou sous une autre, de la retraite, de la retraite fermée, et plus spécialement de ces Exercices selon la méthode de saint Ignace, dont le Pape Pie XI a fait un si vif éloge dans son encyclique *Mens Nostra*. L'esprit de retraite et de solitude a occupé l'âme de Pierre, pendant toute sa vie et jusqu'à son dernier soupir, puisque quelques

heures avant de mourir il donnait encore ses instructions en vue de la retraite normalienne de Saint-Germain-en-Laye du 30 mars 1913, retraite qui lui avait causé tant de soucis et dont il avait réglé minutieusement tous les détails. »

Nous ne pouvions mieux clore cette galerie d'hommes auxquels les Exercices spirituels donnèrent une si belle vitalité chrétienne que par ce jeune catholique qui leur dut sa sainteté précoce et en fit l'instrument principal de son apostolat. Nous laisserons parler surtout ses lettres et ses amis. Ils nous révéleront, mieux que tout autre écrit, sa belle âme.

* * *

Né aux portes de Limoges, le 23 juin 1887, le premier d'une famille de neuf enfants, Pierre Poyet mourut le 26 mars 1913. Études coupées par le service militaire, puis reprises durant deux ans et accompagnées d'enseignement : voilà toute sa carrière. Il fut un étudiant, sans plus. C'est dans sa vie d'étudiant qu'il se sanctifia, par elle et en elle qu'il sanctifia son prochain.

En 1906, grâce à un beau talent naturel et à la préparation soignée reçue au pensionnat Saint-Joseph de Limoges, le jeune Limousin est admis en

même temps à Polytechnique et à Normale supérieure. Il opte pour cette dernière École. Elle sera jusqu'à sa mort, et surtout durant les trois années qu'il y vécut, le champ principal de son zèle.

Terrain difficile. Il ne l'avait pas choisi. Le bon Dieu le lui désignait. Il l'accepta, l'aima, le cultiva avec ardeur et succès.

Une éducation chrétienne, commencée au foyer, continuée chez les Soeurs et les Frères d'Aix-sur-Vienne et de Limoges, puis à l'École Sainte-Geneviève (ancienne rue des Postes); sa participation aux activités du *Sillon* et des Démocrates du Centre, sous la direction du chanoine Desgranges, préparèrent le futur étudiant à son apostolat.

Déjà, à cette époque, apparaît en lui le chrétien convaincu. Le curé d'une petite paroisse de la Creuse, où toute la famille passe les vacances, le voit avec émotion communier tous les matins et, le soir, faire pieusement sa prière dans l'église solitaire, les bras en croix. « Jeune homme extraordinaire, a-t-il noté, en qui on constate à peu près tout ce qu'on lit aux légendes des saints; s'il s'employait volontiers à amuser ses frères, il était souvent dans sa chambre, occupé à l'étude ou à la prière...

Pierre écrivait lui-même à un camarade : « La vie chrétienne n'est pas un état de tout repos. On

n'est pas quitte envers Dieu quand on lui a accordé un minimum de temps. C'est tout entier qu'il nous réclame. Il nous ordonne à chacun d'être des saints. Je suis absolument convaincu que pour bien parler de la vie religieuse, il faut l'avoir expérimentée en soi très profondément. »

Plus tard, au même ami, en sortant d'une retraite, il dira : « Dieu seul par Jésus-Christ. Nous avons été créés pour Lui et pour Lui seul. Voici le principe; mais la pratique consiste tout simplement à imiter le modèle divin Jésus-Christ. (Cela ne détruira pas notre amitié.) Jésus avait un coeur d'homme, un coeur pur, tendre, affectueux. Tous ces sentiments avaient le cachet du divin; ils n'étaient point supprimés, mais surnaturalisés. Nous nous aimons comme Jésus aimait Lazare... Efforce-toi de vaincre ton milieu. Où que nous soyons, efforçons-nous d'être vainqueurs et point vaincus. »

À la base de cette vie de foi et de piété, le jeune étudiant place l'humilité. Elle est vraiment sa vertu dominante. « Je suis porté à croire, remarque l'évêque de Limoges, que l'humilité de Pierre Poyet a été pour lui, après et avec la grâce de Dieu, le principe de ses victoires dans les épreuves et les tentations, car les épreuves ne lui ont pas manqué ni les tentations non plus. »

L'orgueil est sa grande peur. Il sait combien ce vice a perdu de chrétiens, combien il en a paralysé, et quel obstacle il oppose aux conversions intellectuelles et morales.

Rien ne lui plaisait comme les critiques. Il les sollicite de ses camarades. Il leur demande de lui signaler ses défauts. Une humiliation est pour lui une aubaine. Il la savoure. Il en remercie Dieu.

« Les pensées que j'avais, confesse-t-il un jour à son père, étaient des pensées de vain amour-propre qui se dissimulaient sous les plus trompeuses apparences. La pièce fondamentale de tout l'édifice est l'humilité; sans elle point de charité véritable. »

Parce qu'il est vraiment humble, Poyet sera non moins charitable et bon. Aux yeux de quelques-uns, c'est même la vertu qui l'emporte en lui : « Le trait dominant du caractère de Pierre Poyet, écrit un de ses compagnons de chambre, protestant, c'était sa grande bonté. Pour lui, l'amour était l'essentiel du christianisme; c'est pourquoi, nous avons pu nous sentir si unis malgré les formes différentes de notre christianisme.

« Nous étions, tous deux, de fidèles militants d'Églises différentes; néanmoins, nous pûmes, grâce à son amour obstiné, nous sentir vraiment les disciples du même Maître...

« Quand je compare son attitude douce et patiente, toute pleine de tact, à mes répliques parfois agressives, je me sens couvert de confusion. C'est l'impression que m'a laissée la lecture de ses lettres. Dans toutes ces discussions, on sent, en Pierre Poyet, l'âme pénétrée de l'esprit du Christ..., apportant, à côté de ses arguments, toutes les richesses et les délicatesses de son amour... C'était une âme sans cesse à la recherche des autres âmes. Il faisait confiance à ses camarades, parce qu'il les aimait. »

Ces qualités surnaturelles ajoutées aux dons naturels qu'il possédait devaient faire de Pierre, dans ce milieu laïc de l'École normale supérieure, un apôtre idéal. Les catholiques pratiquants n'y dominent pas. Ils n'y constituent même qu'un petit groupe, souvent ridiculisé, brimé par les autres. Dans la propre « turne » de Poyet, aucun de ses quatre compagnons ne pratique. Il y a même un protestant et un athée.

Le coeur ardent du nouvel étudiant brûle de zèle. Pour amener cette belle jeunesse à Jésus-Christ, que ne ferait-il ? Avec quelle joie il se donnerait tout entier, il sacrifierait sa propre vie !

Le bon Dieu accepte l'offrande. Ce ne sera pas le don subit, rapide, qui par le martyre ou une disposition particulière de la Providence tranche le fil

des jours. L'immolation n'en existera pas moins. La brève mais si pleine existence de Pierre Poyet se dépensera, de la première à la dernière goutte, au service de ses camarades, à leur conversion, à leur sanctification.

Quelle méthode le jeune apôtre emploiera-t-il ? La plus simple, la plus efficace : rayonner Jésus-Christ. « Il agissait par sa seule présence », atteste un de ses compagnons. Homme de devoir d'abord. Il est étudiant. Il a tels cours à suivre, telle matière à apprendre, tels règlements à observer. Sans y mettre aucune contention, aucun scrupule, il accomplit de son mieux sa tâche professionnelle.

Homme de charité ensuite. Il se fait aimer de ses compagnons par sa largeur de vues, qui ne sacrifie aucun principe, mais sait comprendre les situations particulières et les opinions adverses; par les services qu'il rend à tous, quelles que soient leurs idées personnelles; par l'intérêt qu'il porte aux âmes et ses louables efforts pour les élever.

Nous avons ici son propre témoignage : « Comment convertirons-nous nos frères ? » demande-t-il un jour dans une allocution où il expose, peut-on dire, sa manière d'agir, où il résume son expérience. Et il répond :

« En les aimant. Soyons secourables à tout besoin, compatissants à toute souffrance, jusqu'au sacrifice de notre plaisir et de notre repos.

« Soyons affectueux, doux, pacifiques, jusqu'à l'effacement complet. Dieu a placé, auprès de nous, des modèles vivants de cet amour : nos Mères.

« Parmi tous les hommes, Dieu nous a permis d'élire des amis. Avec eux, n'ayons qu'un coeur et qu'une âme. Qu'avec ces âmes élues, nos conversations se fassent souvent méditatives, que nos entretiens deviennent des prières. Donnons le Christ. Soyons ses ministres, car aujourd'hui, comme aux temps évangéliques, la moisson est abondante et il y a peu d'ouvriers.

« Mais, de grâce, n'oublions pas que nous ne donnerons le Christ que si nous l'avons en nous.

« Ne passons pas une seule journée sans nous recueillir quelques instants, pour nous rappeler, avec plus de force, dans le silence de nos âmes, les maximes évangéliques. Puis, interrogeons notre conscience, faisons l'inventaire de ses victoires et de ses défaites. Recevons fréquemment le sacrement du pardon et le sacrement de l'amour. Et, quand nous avons le bonheur de posséder Notre-Seigneur, demandons-lui la grâce de Le porter autour de nous. C'est alors que nous devons Lui parler du

prochain, de nos amis, des conquêtes à faire. Soyons fidèles à nos retraites fermées. Mieux encore qu'un congrès, ces heures passées dans l'intimité de Dieu permettront à nos âmes de se retremper pour cheminer sans défaillance une année. D'un seul mot, il faut que nous soyons des *saints*. »

Poyet est enfin, comme l'indiquent ces dernières paroles, l'homme de la vie intérieure. L'union à Dieu, soutenue par la fréquentation des sacrements et les Exercices spirituels, sera le grand moteur de toute son action apostolique.

« Nul, avoue Maurice Blondel, n'a approché Poyet sans profiter du rayonnement de son âme... Il était tout à Dieu... Je savais déjà l'ascendant qu'il avait pris sur de nombreux camarades de l'École normale... Dès l'abord, je fus frappé par l'intensité de vie intérieure qu'exprimaient la physionomie, l'accent, tout l'être de Pierre Poyet. »

Il pratique tout particulièrement l'apostolat individuel, le contact d'âme à âme, le plus fécond. Que de conversations, que de lettres ont orienté parents et amis vers la sainteté.

Il écrit à son camarade Gateaux : « Ton devoir est de faire ta classe, de faire des mathématiques et par-dessus tout d'aimer le bon Dieu. Je t'engage vivement à rapprocher tes communions; plusieurs

fois par semaine et tous les jours... Je t'en conjure, examine à fond cette question.

« Notre-Seigneur veut ton âme tout entière. Pourquoi ne pas aller tout entier à Lui ? Or, quelle voie plus accomplie que la communion quotidienne ? Je ne te laisserai pas de repos que tu n'y sois venu. A la retraite aussi. Les normaliens en feront une en février ou mars. Pourrais-tu avoir un congé à cette époque ? »

Et à son ami Langlamet, rendu à la caserne : « Je t'engage vivement à faire, matin et soir, ta prière au pied de ton lit, dans la chambrée. Beaucoup de Démocrates du Centre et moi-même l'avons faite. Il faut prêcher, non seulement par la pensée, par la parole, par le bon exemple, mais par la folie. Nous n'aimons pas le Christ, si nous ne l'aimons pas jusque-là. En faisant ta prière, songe aux railleries, aux blasphèmes qui abreuyaient Jésus portant sa croix... Notre-Seigneur nous a aimés jusqu'à la folie de la croix. Que cette année soit une longue retraite... Je te conseille, avec la prière du matin et du soir, de faire, si tu en trouves le temps (cinq, dix minutes) une méditation ou une lecture méditée sur le Nouveau Testament, les prières si riches de l'ordinaire de la messe; c'est là que j'apprends ma théologie. Pendant la journée, le plus souvent pos-

sible, unissons-nous à Jésus-Christ. La sainteté consiste à l'imiter, à lui être intimement uni. »

Et comme le conscrit répond que la caserne ne se prête guère aux méditations, Poyet réplique : « Ce que le Seigneur nous demande, ce n'est ni la prière, ni la méditation, ni la communion, car on peut faire tout cela très mal. Ce qu'il nous demande, c'est notre coeur. Donnons-le-lui. Examine les raisons qui, pour le moment, te paraissent sérieuses de ne pas communier... Que dire de quelqu'un ayant un estomac délicat et qui, se trouvant très faible, prendrait la résolution d'allonger ses heures de repos, de faire même de la gymnastique médicale, mais qui ne mangerait plus ?

« La communion est une nourriture, un remède. Souvent je suis bien tiède, et, pendant mon action de grâces, je m'ennuie. Il ne me reste qu'à m'humilier, à me faire petit enfant, soldat montant la garde : « Je ne sais rien vous dire, Seigneur, mais, « pour vous prouver ma bonne volonté, je vous offre « tout ce que j'ai, mon âme vide, ma présence corporelle. » La vie spirituelle est simple et, pour la saisir, il suffit d'être simple et d'avoir le coeur pur.

« Lis la Cène. Les Apôtres étaient, à la vérité, très grossiers, mais ils commencent à être transformés. Il faut, à tout prix, résoudre le problème

fondamental : vie spirituelle et métier. C'est dans une retraite très sérieuse qu'il faudra l'arrêter. Je t'engage très vivement à en faire une à Pâques. »

L'ardent apôtre n'écarte pas cependant le travail en commun, l'apostolat collectif. Il a élaboré tout un plan pour l'année scolaire : « Réunions plus nombreuses, dans une turne, où on appellera les sympathisants, les neutres. Réunions plus intimes, où on abordera directement les problèmes religieux. »

Un cours de théologie lui paraît essentiel. « Il estime, écrit son biographe, cette formation intellectuelle nécessaire pour protéger la foi de ces jeunes maîtres qui ont lu ou entendu Loisy, Lavis, Bergson, Durkheim, pour prévenir le « déséquilibre intellectuel » que produirait en eux une culture religieuse embryonnaire, en conflit avec une culture humaine très poussée.

« Mais il n'oublie pas qu'il faut aller au vrai « avec toute son âme », selon la formule de Platon, chère à Ollé-Laprune. Véritable directeur d'âmes, il entraîne peu à peu ses amis vers les pratiques d'ascèse dont il donne l'exemple : communion quotidienne, oraison, examen de conscience, mortification. » Et des mortifications qui comptent : absti-

nence, jeûne, cilice. Il couche sur une planche. Il prend la discipline.

Pierre ne craint pas non plus de s'affirmer publiquement. Appelé à Bordeaux pour y faire sa deuxième année de service militaire, sa première rencontre avec les officiers a lieu à une table de restaurant très fréquenté. « Je n'oublierai jamais cette entrevue », a noté l'un d'eux, le capitaine Daniel. Debout, devant les convives étonnés, le jeune sous-lieutenant fait un signe de croix et récite avec recueillement son *Benedicite*. La plupart le considéraient avec respect.

Il sait même à l'occasion, lui, le doux, le pacifique, l'humble par excellence, se mettre en avant, lorsque la gloire de Dieu le demande, et défendre vaillamment sa foi. Des étudiants de Normale chantaient *l'Internationale* dans des manifestations de l'École. Poyet organise un chœur qui, sous sa direction, leur donne la réplique avec des chants patriotiques. Il tient même tête, un jour, seul, à tout un groupe qui criait : « À bas la calotte. » La figure animée, un éclair dans les yeux, il les force à se taire en clamant hardiment sa foi.

Les quelques extraits de lettres que nous avons reproduits nous ont déjà montré l'importance que cet apôtre attachait, ainsi que l'a noté l'évêque de

Limoges, aux Exercices spirituels. Il commença à les pratiquer tout jeune, avec le groupe des Démocrates du Centre. Chaque année il se soumet à leur bienfaisante influence. Il leur livre un homme surmené par le travail, las physiquement et moralement. Il en revient dispos, trempé, vaillant.

En août 1910, pour la première fois, Poyet se retire dans une maison de Jésuites, à la Villa Manrèse : « J'ai fait, écrit-il, une retraite de huit jours, me suis soumis avec docilité à la discipline, nouvelle pour moi et qui m'a d'abord paru extraordinaire, des Exercices de saint Ignace. Et j'en ai été magnifiquement récompensé. J'ai découvert là un instrument formidable de sanctification... Je ne crois pas qu'il y ait oeuvre de moraliste plus solide, plus humaine, plus conquérante... Quelle puissance dans la méthode, quelle foi ! »

Et à un autre : « Dans ce silence, j'ai écouté Dieu, j'ai écouté cette parole qui est le fondement des Exercices et que nous croyons, mais à laquelle nous ne pensons pas : « Dieu a créé l'homme pour le louer, l'honorer et le servir et, par ce moyen, sauver son âme.

« Je me suis laissé envahir par la pensée intime du Seigneur sous la conduite méthodique et puissante de saint Ignace... Il faut que nous vivions au

milieu du monde comme n'en étant pas. Si tu pouvais faire une retraite, comme cela te serait bon. Retraite collective ou mieux encore retraite individuelle. »

C'est le conseil qu'il ne cesse de répéter à ses amis. Mais il veut que ce soit une véritable retraite, qui dure plusieurs jours, « durant laquelle on a le temps de se déprendre de son courant habituel de vie pour le dominer et le juger ».

Sa soeur lui avait parlé d'une « retraite demi-fermée », il lui répond : « Non, mieux vaut le silence complet, comme celui que j'ai trouvé à Clamart. Même pas une conversation fraternelle. Seul avec Dieu. Puis, après l'avoir longuement entendu, on va parler de lui aux hommes, sans être distrait de sa présence. C'est ce que je voudrais. Que le contact des hommes ne rompe pas ma communion avec Dieu, et c'est pour cela que je voudrais d'abord purifier et fortifier ma vie par un long silence. La véritable force n'est pas de bouleverser, à sa fantaisie, le ciel et la terre, mais de n'être pas bouleversé par eux. »

En 1912, Poyet lance le projet — qui lui était cher entre tous — d'une retraite collective pour normaliens. « Gateaux et toi serez-vous libres vers le milieu de mai ? Pourriez-vous vous joindre à Borrell

et à quelques autres ? Cette retraite aurait lieu à côté de Paris, et durerait huit jours ou un peu moins. Ceux qui savent mieux Jésus-Christ devraient être les premiers dans le zèle. »

L'idée est nouvelle alors. Elle effraie même les bons. Et des difficultés réelles se dressent. Mais le promoteur est tenace. Il n'abandonne pas la partie. Peu importe le nombre. L'important est de commencer. Ceux qui viendront seront ensuite nos meilleurs apôtres.

Et il réussit. La retraite a lieu dans une autre maison de Jésuites, à Mours, du 16 au 19 mai. Ils ne sont que six. C'est le grain de sénévé d'où devaient sortir ces beaux groupes, venus des grandes Écoles et qui emplissent maintenant en France les maisons de retraites fermées.

Dès l'année suivante, il y a progrès. L'oeuvre est assurée. Cette deuxième retraite, c'est encore l'apôtre de Normale qui l'organise. Que de démarches, de lettres, de prières elle lui impose !

« Pierre, écrit-il à l'un des invités, ta lettre m'a fait de la peine, parce qu'elle m'a marqué que nous n'étions pas en suffisante communion. La retraite, c'est le centre de ma vie spirituelle, depuis trois ans. Il y a six mois, je t'ai demandé d'en faire une

de huit jours, avec Philippe et moi, ici. N'aurais-tu retenu de ce projet que le plaisir de me retrouver?...

« C'est parfait de penser aux mathématiques et au devoir d'état; t'en détourner serait une mauvaise action, mais il ne faut pas oublier le bon Dieu.

« J'ai reçu de bonnes réponses, même quand ce sont des refus. Pierre, je voudrais beaucoup que tu viennes. Tu vois, je me fais pressant. Il m'est bien permis d'avoir des désirs ardents, si je les soumets à Dieu. Si de petits obstacles t'arrêtaient, Pierre, j'en souffrirais, car j'y verrais que tu n'as pas compris mon rêve, un rêve cher et profond; donc, que nos âmes ne s'aiment pas jusqu'en leurs sommets. Dis-moi donc vite que tu viens. »

Mais les résistances et les incompréhensions sont encore nombreuses : « Comme ils ont peu la notion de ce qu'est une retraite véritable ! gémit l'ardent propagandiste. L'un m'écrit : « Nous sommes des laïques », ayant l'air de sous-entendre : donc, nous n'en voulons pas trop faire.

« Comme s'il y avait deux modèles, deux types de perfection, en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et, comme si Dieu distinguait, entre les laïques et les religieux, quand Il impose sa Loi ! »

Cette deuxième retraite des normaliens, son grand apôtre ne devait pas en voir, de ses yeux

de chair, la réalisation. Il expirait quatre jours plus tôt.

Depuis près de deux ans, Pierre Poyet, tout en poursuivant ses études, enseignait à Sarlat, au collège des Jésuites. Longtemps hésitant sur la route à suivre, il s'était définitivement résolu à entrer dans la Compagnie de Jésus. A ses amis qui lui objectaient la rigueur ascétique du noviciat et la longueur des études, il répond : « La formation des Jésuites est une armure : elle étouffe les faibles, elle cuirasse les forts. » Le R. P. Provincial l'avait accepté avec plaisir, tout en exigeant qu'il fît auparavant deux ans de latin.

Cette vocation de son fils suscita une vive opposition chez M. Poyet. Le conflit s'était d'abord manifesté en 1909, quand Pierre songea à entrer au Séminaire. M. Poyet refusa net son consentement. Non qu'il ne fût bon chrétien, mais il désirait que son fils restât avec lui pour aider ses jeunes frères.

L'opposition s'avéra plus vive encore à l'annonce de la vocation religieuse. Toutes relations cessèrent. Pierre en souffrit beaucoup. Sa santé s'en ressentit. De rudes mortifications l'avaient déjà ébranlée. Du séjour à Sarlat, où études et enseignement se mêlent, elle ne pouvait rien gagner.

Le jeune professeur travaille sans relâche. La fatigue ne l'arrête pas. Ni la maladie. Une toux opiniâtre est négligée. Survint soudain un vomissement de sang. Et bientôt c'est la fin. Pierre a la joie de prononcer ses vœux de dévotion sur son lit d'agonie. Son père, accouru au dernier moment, le serre dans ses bras. Puis un baiser au crucifix. Et le fils aimant entre à l'âge de vingt-six ans, dans la Maison.

Cette mort inattendue, et qui fauchait de si belles espérances, suscita les plus vifs regrets. Ils montrèrent de partout, de toutes les régions de la France, et aussi des milieux les plus divers.

Mais c'est parmi les anciens de l'École normale, parmi les compagnons de Poyet, qu'ils se manifestèrent surtout. Chacun exprimait, avec sa douleur personnelle, l'estime et l'affection qu'il ressentait pour son cher camarade.

Nous pourrions aligner ici de nombreux témoignages. Contentons-nous de deux. Le premier vient d'un professeur du Lycée de Lyon, M. Israël : « Cette fin sera bien douloureusement ressentie par tous ses camarades, mais peut-être encore davantage par ceux qui, comme moi, eurent le bonheur de partager sa turne et de pouvoir apprécier, en même temps que sa grande intelligence, le charme de son

commerce journalier. Doué d'une volonté inflexible et d'une puissance de travail qui nous étonnait, il s'attachait avec passion à tous les problèmes, aussi bien aux questions philosophiques et sociales qu'aux recherches de mathématiques ou de physique et il y découvrait, sans cesse, des points de vue nouveaux.

« Mais surtout, ce qui restera, à jamais, dans mes souvenirs, c'est son immense bonté. Il aurait fait l'impossible pour vous rendre service, trouvant cela tout naturel. Il est difficile de se dépenser, je crois, plus qu'il ne le fit; pour la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, les distributions de secours de toutes sortes, il était le premier à l'oeuvre. »

Et voici les paroles que M. Lachière, professeur de philosophie au Lycée de Châteauroux, prononça sur la tombe de son ancien camarade : « Il entreprit d'évangéliser les promotions scientifiques auxquelles il appartenait. Dans ce milieu d'intellectuels, où les idées sont nettement marquées et les personnalités fortement accusées, son influence ne tarda pas à s'affirmer d'une manière irrésistible. Plusieurs lui durent leur retour à la foi. Tous, catholiques, protestants, israélites, libres-penseurs, sont devenus meilleurs après l'avoir fréquenté. Il émanait de lui comme un parfum de vie spirituelle qui pénétrait.

« Après avoir été un ouvrier des plus actifs de la renaissance religieuse dans l'Université, il voulut encore se consacrer d'une manière plus exclusive à l'apostolat. Il se traçait déjà tout un programme pour la conquête des âmes. Dieu, jugeant qu'il avait bien rempli sa journée, l'a rappelé à Lui. Mais son souvenir agira sur nous, comme un exemple, et il attirera la bénédiction divine sur les efforts de ceux qui l'ont aimé. »

Les témoignages sont unanimes. Malgré sa modestie et sa faible santé, Pierre Poyet exerça dans les milieux universitaires une action morale unique. On lui doit le renouveau catholique qui débuta à l'École normale et gagna peu à peu les grandes Écoles de Paris. Les Exercices spirituels lui avaient forgé une âme héroïque. À son tour il s'en servit pour transformer ses camarades. La France lui doit les élites qui marquèrent, à cette époque, la jeune génération.

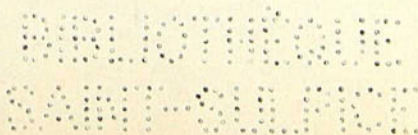
Épilogue

DANS son beau livre : *Ma vocation sociale*, où il raconte les origines et les développements de son ardent apostolat à travers la France, le comte Albert de Mun a écrit des pages inoubliables sur les Exercices spirituels.

Avec quelle sincérité et quelle conviction entraînant il déclare : « Nul, s'il n'en a fait l'expérience, ne sait ce que valent trois jours ainsi passés dans la méditation, arrachés au bruit, à l'agitation, au souci des affaires, donnés à la réflexion et à l'examen loyal de soi-même. J'ose affirmer qu'il n'y a pas, pour la vie privée comme pour la vie publique, pour les devoirs de la famille comme pour les fonctions sociales, pour les hommes d'État comme pour les simples particuliers, de plus forte et plus salubre préparation.

« La retraite devint pour nous une véritable école d'application. Tous ceux qui prirent dans nos cadres une place vraiment active, qui furent dans notre secrétariat général les agents dévoués de notre propagande, se formèrent à Athis.

« Là furent trempés, dans la robuste éducation de l'âme et de l'esprit, des caractères que rien ne



put ensuite ébranler; là, dans l'élan d'une piété chevaleresque, de généreuses résolutions changèrent des chrétiens timides en apôtres ardents; là, se conclurent, dans l'intimité des longues causeries, des amitiés fécondes, dont l'étroite communauté des idées fut le lien indestructible. »

À cet éloquent témoignage, les belles figures que nous venons d'esquisser apportent une confirmation vivante. Et elles l'étendent aux catholiques de tous les pays, à ceux de l'Amérique et de l'Asie comme à ceux de l'Europe.

Les Exercices spirituels sont vraiment la grande école de rénovation individuelle et sociale, le creuset où se forgent les apôtres et les saints.

Heureux le Canada qui possède un grand nombre de maisons de retraite. Puisse-t-il apprécier leur oeuvre et en profiter pleinement, à une époque où, plus que jamais, nous avons besoin d'âmes fortes et vaillantes !

UNIVERSITY OF TORONTO
EXPL 112-100A2

Table des matières

Préface.....	V
Avant-propos.....	XI
Un industriel : Philibert Vrau.....	1
Un historien : Godefroy Kurth.....	26
Un homme d'État : Robert Regout.....	43
Un professeur : Joseph Toniolo.....	59
Un médecin : Henry Dauchez.....	82
Un journaliste : Nicholas Gonner.....	105
Un homme d'affaires : Joseph Lo-Pa-Hong.....	119
Un économiste : Alphonse Desjardins.....	137
Un ouvrier : François Van der Meersch.....	169
Un étudiant : Pierre Poyet.....	187
Épilogue.....	209



IMPRIMERIE DU MESSENGER, MONTRÉAL



Date d'échéance du prêt
Date of return

BNQ



000 377 811